

Thomas Epiney

***Dynamique de
l'émigration
extracontinentale des
jeunes Guinéen-nes***

Etude de cas à Conakry (Guinée)

MEMOIRE DE LICENCE
Sous la direction du Prof.
ETIENNE PIGUET

▪ juin 2008 ▪



TABLE DES MATIERES

Liste des figures et tableaux	Erreur ! Signet non défini.
Liste des abréviations.....	7
Remerciements	9
Resumé.....	11
PREMIERE PARTIE	13
INTRODUCTION	13
1. Introduction : Problématique des migrations intercontinentales depuis l'Afrique de l'ouest	14
1.2 Objectifs de la recherche	15
DEUXIEME PARTIE	17
CADRE THEORIQUE, PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE	17
1. Définitions des concepts et des approches théoriques employés.....	18
1.1 Introduction au cadre théorique	18
1. 2 Définition de la migration.....	18
1.2.1. Elément spatial.....	18
1.2.2. Elément temporel	18
1.2.3. Finalité de la migration.....	19
1.3 Approches théoriques.....	20
1.3.1. Théories micro et macro.....	20
1.3.2. Modèle Push-pull et théorie néoclassique	21
1.3.3. Nouvelle Economie des Migrations (NEM)	22
1.3.4. Théorie du système monde	23
1.3.5. Perpétuation des migrations (migrations en chaîne).....	24
2. Problématique	25
2.1. Introduction: Le processus de décision sous la loupe	25
2.2. Questions de départ :.....	25
2.2.1. Facteurs déterminant l'émigration des jeunes Guinéens	25
2.2.2. Choix du lieu de destination.....	25
2.2.3. Sources et qualité de l'information	26
2.3. Hypothèses:	26
2.3.1. Facteurs déterminant l'émigration	26
Figure 3: Schéma du processus décisionnel en vue de migrer ou rester	28
2.3.2. Choix du lieu de destination.....	29
2.3.3. Sources et qualité de l'information sur le lieu de destination espéré	29
3. Méthodologie.....	30
3.1. Choix du lieu de l'étude	30
3.2. Choix du groupe d'étude.....	31
3.3. Méthode d'investigation	31
3.4. Terrain.....	31
3.4. Déroulement des entretiens	32
3.4.1. Entretien avec des informateurs privilégiés	32
3.4.2. Entretien avec des candidats à l'émigration (actuels et anciens).....	33
3.5. Expérience audiovisuelle	35
3.5 Méthode d'analyse des données	35
3.6. Caractéristiques propres aux «Terrains sensibles»	35
3.6.1. Trois types de contraintes spécifiques.....	36
3.6.2. Contraintes dans la relation d'enquête.....	36
3.6.3. Don, contre-don au cœur de l'enquête ethnographique.....	38
TROISIEME PARTIE	39
CADRE DE L'ETUDE ET ANALYSE	39

1. Cadre de l'étude : la Guinée-Conakry	40
1.1. Géographie physique	40
1.2. "Le Château d'eau d'Afrique de l'Ouest", instrument potentiel de développement pour l'agriculture et la production d'énergie	40
1.3. La fée électricité n'éclaire pas tous les foyers.....	41
1.4. Eau potable	41
1.5. Economie	42
1.6. Histoire politique et économique.....	43
1.6.1. Période précoloniale (→ 1891).....	43
1.6.2. 70 ans de colonisation (1891-1958).....	43
1.6.3. Indépendance et 1 ^{ère} République socialiste (1958-1984).....	43
1.6.4. Le général-président Lansana Conté. Démocratisation des institutions politiques et libéralisation de l'économie (1984-...)	44
1.7. Démographie.....	44
1.7.1. Migrations.....	45
1.7.2. Les ethnies.....	46
2. Analyse Question 1 : Facteurs déterminant l'émigration.....	49
2.1. Facteurs macrostructurels	49
2.1.1. Pauvreté et chômage	49
2.1.2. Différentiel de salaire entre la Guinée et les pays Occidentaux.....	51
2.1.3. Système d'éducation défaillant et non reconnu par les entreprises locales ...	51
2.1.4. Marchés des assurances défaillants	52
2.1.5. Quelles solutions envisagées face aux problèmes infrastructurels ?	53
2.2. facteurs microstructurels	54
2.2.1. Privation relative : concurrence générée par les migrants vis-à-vis des locaux	54
2.2.2. Facteurs culturels	57
2.3. Rôle des intermédiaires : réseaux familiaux, amicaux, institutions et passeurs...	58
2.3.1. Les passeurs	58
2.4. conclusion	59
3. Analyse Question 2 : Choix et connaissances du lieu de destination.....	59
3.1. Europe et Etats-Unis comme zones de destination privilégiées	60
3.2. Critère économique	60
3.3. Critère linguistique et historique	60
3.4. Rôle essentiel des intermédiaires.....	61
3.4.1. Les passeurs	61
3.4.2. Trajet migratoire, moyens financiers et réseau social du migrant	62
3.5. conclusion	62
4. Analyse Question 3 : Sources et qualité de l' Information.....	67
4.1. Représentation du lieu de destination	67
4.1.1. Termes génériques utilisés pour désigner les zones de destination.....	68
4.1.2. Connaissances sur les modalités d'accès au pays de destination souhaité (procédures pour l'obtention d'un visa)	68
4.1.3. Connaissances sur les possibilités d'obtenir un permis de travail ou de séjour ainsi que sur les opportunités d'emploi dans les pays d'accueil.....	69
4.2. Sources d'informations	73
4.2.1. Le réseau social.....	73
4.2.2. Les médias.....	74
4.3. CONCLUSION	79
QUATRIEME PARTIE	81
CONCLUSION	81
1. Biais de l'étude	82

2. Résultats	83
3. Postface.....	84
CINQUIEME PARTIE	87
BIBLIOGRAPHIE	87
SIXIEME PARTIE	91
ANNEXES	91

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

Fig.1 : Carte de la Guinée.....	14
Fig. 2 : Carte des flux migratoires nord et ouest-africains intra-régionaux et dirigés vers les pays de l'OCDE en 2000.....	92
Fig. 3: Schéma du processus décisionnel en vue de migrer ou rester	Erreur ! Signet non défini.
Fig. 4: Carte des régions de Guinée.....	93
Fig.5: Femme cuisinant.....	40
Fig.6: Rivière dévalant le quartier de Matoto (Conakry)	41
Fig.7: Sékou Touré et le général De Gaulle.....	42
Fig.8: Lansana Conté.....	44
Fig.9: Economie guinéenne (1997).....	44
Fig.10: Démographie et économie: Guinée-Suisse-1990 & 2005	48
Fig.11: PIB/tête en ppa et \$ international constant. Comparaison Suisse/Guinée	95
Fig.12: Comparaison de l'inflation entre la Suisse et la Guinée (1984-2005).....	95
Fig.13: Estimation de la population par tranche d'âge en %..	96
Fig.14: Croissance démographique de Conakry.....	45
Fig.15: Estimation du taux migratoire net par année en Guinée-Conakry	97
Fig.16 : Migrations des pays ouest-africains vers l'OCDE dans les années 2000.....	98
Fig.17: Carte des ethnies en Guinée.....	99
Tableau 18 : Liste des interviewés	100
Fig.19: Grille d'entretien pour les candidats au départ et les migrants	103
Fig.20 : Grille d'entretien pour les informateurs privilégiés	104
Fig.21 : Connaissances sur les pays de destination et sources d'information	106
Fig.22 : Prix approximatifs officiels et officieux des différents trajets migratoires vers l'Europe (janvier 2007)	64
Fig.23: Carte schématique des trajets migratoires ouest-africains vers l'Europe.	65
Fig.24: Carte détaillée des routes d'immigration (voie de terre et mer) ouest-africaine vers l'Europe.....	66
Fig.25: Le rêve du football européen.....	71
Fig.26: Les artistes vedettes de MTV, modèles pour une partie de la jeunesse guinéenne.....	77
Fig. 27: L'Europe devant l'immigration.....	108

LISTE DES ABREVIATIONS

AFO	Afrique de l'Ouest
BM	Banque Mondiale
CEDEAO	Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest
CSAO	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest
DIMA	Department of Immigration and Multicultural Affairs (Australie)
FMI	Fonds Monétaire International
HCR	Haut Commissariat pour les Réfugiés (organisme des Nations-Unies)
IDH	Indice de Développement Humain
NEM	Non Entrée en Matière ¹
NEM	Nouvelle Economie des Migrations (théorie)
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONU	Organisation des Nations Unies
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OGM	Observatoire de la Guinée Maritime
PIB	Produit Intérieur Brut
PVD	Pays en Voie de Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RESIMAO	Réseau des Systèmes d'Information des Marchés en Afrique de l'Ouest
RFI	Radio France International
RTG	Radio Télévision Guinée
URSS	Union des Républiques Socialistes et Soviétiques
US	United States, diminutif de United States of America

¹ Terme suisse qui désigne par extension les requérants d'Asile ayant subi un refus de l'office suisse des migrations (ODM) d'entrer en matière sur la demande d'asile.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier mon directeur de mémoire Etienne Piguet ainsi que Raffaele Poli, assistant-doctorant, pour leurs apports méthodologiques, théoriques et rédactionnels. Je remercie également tous ceux qui ont participé de près ou de loin à ce travail de recherche :

Abdoulaye Mbalia Camara, mon partenaire de recherche à Conakry, Le Centre Nimba pour l'hébergement ainsi que tout le personnel du centre, Didier Bazzo, directeur de l'Observatoire de la Guinée-Maritime à Conakry, tous les candidats² à l'émigration et informateurs interrogés pour le temps qu'ils ont bien voulu me consacrer, mes camarades universitaires pour leurs lectures attentives et leurs remarques intéressantes. Je remercie chaleureusement Laurence Binggely, émérite correctrice de mes fautes d'orthographe, de syntaxe et de grammaire. Sa contribution restera à jamais gravée dans mon mémoire. Un remerciement spécial à ma famille pour son soutien moral ainsi que le financement partiel de mon logement, mon alimentation et mes études ce qui m'a permis de ne pas contracter de dettes.

² L'écriture épïcène ne sera pas utilisée dans ce mémoire afin de simplifier la lecture.

RESUME

Les migrations ouest-africaines extracontinentales dirigées principalement vers l'Europe et les Etats-Unis ont gagné en ampleur ces dix dernières années. Elles restent pourtant modestes, puisqu'elles ne représentent encore dans les pays de l'OCDE que 1% des immigrants provenant d'un pays hors OCDE. Elles prennent cependant un caractère tragique en raison des barrières administratives, financières et physiques mises en place aux frontières et dans le territoire national par les pays de destination : depuis une dizaine d'années, des milliers de candidats migrants africains dépensent des sommes énormes et tentent, parfois au péril de leur vie et sans certitude de réussir, de passer clandestinement les frontières européennes.

A travers une étude qualitative dans la capitale de Guinée-Conakry (Afrique de l'Ouest) auprès de jeunes candidats au départ ainsi que de jeunes migrants, nous avons cherché à comprendre les facteurs déterminants de l'émigration des jeunes Guinéens. Nous avons également pour ce faire étudié leurs représentations des pays de destination ainsi que les processus qui conduisent au choix de la destination. Les résultats de notre enquête démontrent que, outre les raisons macro structurelles (économie et infrastructures déficientes), d'autres facteurs explicatifs du désir d'émigrer sont pertinents et décisifs. L'un d'eux est le sentiment de privation par rapport aux expatriés affichant leur réussite économique ainsi qu'aux ménages bénéficiant des transferts de fonds. Ces derniers, à travers leur consommation, satisfont à de nouveaux critères de réussite sociale que les normes télévisuelles semblent généralement encourager. L'idéalisation constatée de l'Europe de l'Ouest ou des Etats-Unis, principaux souhaits de destination, semble moins provenir des informations plutôt nuancées données par des compatriotes expatriés que des réalisations concrètes de ces derniers au pays d'origine ainsi que de leur ostentation de signes de richesse matérielle. Les connaissances sur de réelles possibilités d'emploi et d'établissement dans le pays de destination ont paru généralement floues. Le passage de la réflexion à l'action de migrer, ainsi que la trajectoire migratoire empruntée dépendra alors du capital économique et social mobilisable ainsi que du degré de prise de risque consenti par le migrant et/ou sa famille.

PREMIERE PARTIE

INTRODUCTION

1. INTRODUCTION : PROBLEMATIQUE DES MIGRATIONS INTERCONTINENTALES DEPUIS L'AFRIQUE DE L'OUEST

Ce travail veut éclairer le processus qui conduit à l'émigration intercontinentale des jeunes guinéens vers des pays « développés³ ». Nous chercherons à décrire et si possible hiérarchiser les facteurs de départ ainsi qu'à comprendre le choix du lieu de destination. Nous nous intéresserons notamment aux représentations des pays de destination qui influencent le processus de décision des candidats à l'émigration. A travers une étude de cas qualitative restreinte à un petit échantillon de jeunes candidats au départ guinéens, nous espérons apporter une meilleure compréhension des dynamiques migratoires.

Si nous nous intéresserons aux flux migratoires intercontinentaux, il est important de rappeler qu'ils sont proportionnellement bien moins importants que les flux intracontinentaux, particulièrement en Afrique de l'Ouest (voir Figure 2 en annexe). Dans cette sous-région, les pays du Sahel tels que le Burkina Faso ou le Mali constituent des zones d'émigration vers les pays du bassin côtier tels que la Côte d'Ivoire ou le Sénégal. Les émigrants sont attirés vers ces zones depuis l'époque coloniale en raison des possibilités d'emploi dans l'agriculture d'exportation (arachide, cacao, café,...) et l'attrait économique des villes portuaires. La dégradation de l'environnement naturelle dans la frange sahélienne de la région explique également ces mouvements migratoires intra-régionaux. Quatre migrations sur cinq pour les individus de quinze ans et plus s'effectuaient entre pays africains entre 1988 et 1993 (TOTO 2003 : 83). A côté des facteurs démographiques, environnementaux et socio-économiques, il faut relever également l'impact des guerres civiles qui ont sévit durant les années 1990 dans la sous-région provoquant d'important mouvements de réfugiés. Ces migrations suscitent tout comme en Europe des questions ayant pour enjeux l'accès pour les migrants aux privilèges de la citoyenneté et de la nationalité⁴. Aujourd'hui, la migration ouest-africaine intercontinentale, particulièrement vers l'Europe et les Etats-Unis a plus de poids qu'auparavant. Des statistiques précises sur les flux actuels n'ont toutefois pas été trouvées. Toujours est-il qu'au début des années 2000, près d' 1,2 millions de migrants⁵ d'Afrique de l'Ouest séjournaient officiellement dans les pays de l'OCDE (OCDE 2000⁶), ce qui représente un peu plus d'1% des immigrants provenant de pays hors OCDE.

Ce qui est certain par contre, c'est que depuis une dizaine d'années, on en parle de plus en plus dans la presse européenne en raison du caractère tragique des migrations africaines illégales à destination de l'Europe.

En effet, Plus de 3000 migrants sont morts noyés entre 1997 et 2001 en tentant de passer le détroit de Gibraltar et d'autres ont subi le même sort en cherchant à rejoindre les îles Canaries

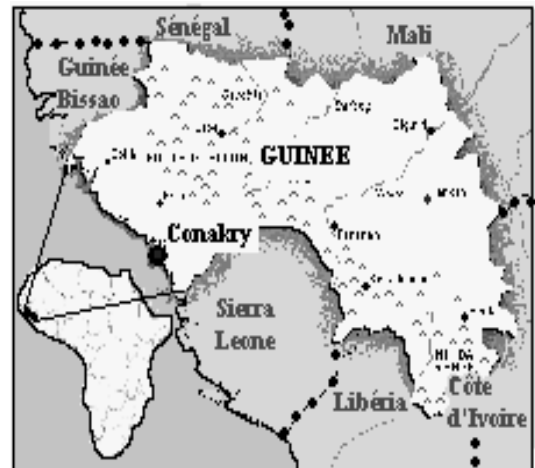


Fig.1: carte de la Guinée

³ Cette catégorie sera remise en question ultérieurement et précisée quant au sens qu'elle prend pour les candidats à l'émigration dans la partie analyse.

⁴ En 2000 par exemple, des milliers de pêcheurs Maliens ont été expulsés de Côte d'Ivoire sous le motif de situation de séjour irrégulière (TOTO 2003 : 83).

⁵ D'après l'OCDE, est considéré comme migrant « une personne âgée de plus de 15 ans vivant depuis plus d'un an dans un pays dont il n'a pas la nationalité ». (Source : www.atlas-ouestafrique.org, site réalisé par la CEDEAO, le CSAO et l'OCDE)

espagnoles ou encore l'île italienne de Lampedusa⁶. Les autorités espagnoles estiment qu'un migrant clandestin sur six meurt durant la traversée vers ces îles ou vers les rives du continent européen (ROSELLI 2008 : 9). **En 2006, ils étaient près de 31'000 migrants africains à débarquer illégalement aux Canaries et sur les côtes méditerranéennes.** En juin 2007, si les tragédies continuent, le nombre de migrants clandestins par voie de mer a nettement diminué en raison notamment de la surveillance accrue des côtes des pays de départ et d'arrivée via notamment l'agence européenne de surveillance des frontières extérieures *Frontex*⁷.

Au cours du siècle dernier, les migrations africaines intercontinentales avaient pour destination principalement les anciennes métropoles coloniales. Or, aujourd'hui, la direction des flux, leur ampleur et les profils socio-économiques des migrants africains se diversifient : des destinations comme les pays pétroliers du Moyen-Orient ou les nouveaux pays industrialisés d'Asie apparaissent et l'on constate une augmentation de la proportion des migrants peu qualifiés ainsi que des femmes. Au niveau de l'Afrique de l'Ouest plus particulièrement, la proportion dans l'émigration extracontinentale, de personnel qualifié (par ex. les médecins ghanéens au Royaume Uni), d'étudiants et de femmes a augmenté⁸. L'Europe et dans une moindre mesure les Etats-Unis restent des zones de destination privilégiées (WORLD MIGRATION 2005 : 38).

Face à cet afflux croissant de migrants en provenance d'Afrique, néanmoins modeste comparé à l'émigration de l'est de l'Europe⁹, les pays européens ont adopté des réponses diverses et parfois ambivalentes. D'un côté, ils mettent en place une structure commune pour gérer les frontières extérieures de l'Europe et harmoniser les critères de délivrance des visas pour la zone Schengen¹⁰, bâtissant ainsi une Europe-forteresse restreignant de plus en plus son marché du travail aux seuls Européens ainsi qu'aux étrangers très qualifiés indispensables à leurs économies. L'époque de l'accueil relativement large des migrants maghrébins et sub-sahariens venant travailler comme manœuvres dans les usines françaises suite à la fulgurante croissance économique de l'après-guerre (deuxième guerre mondiale) semble quelque peu révolue. De l'autre côté, chaque nation garde encore une certaine marge de manœuvre pour fixer les critères de délivrance du visa et du permis d'établissement. Ainsi, ces dernières années, des pays comme l'Espagne ou l'Italie ont régularisé en masse des migrants « sans-papiers » provoquant l'ire d'autres pays européens qui voyaient là un appel d'air à l'émigration clandestine.

1.2 OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Etant donné ce contexte toujours plus restrictif que ce soit au niveau des critères de délivrance des visas, au niveau de la possibilité d'entrer sur le marché du travail européen ou au niveau des politiques d'asile, **nous voulions mieux comprendre ce qui pousse ces**

⁶ Information tirée de la carte « Des morts par milliers aux portes de l'Europe » de Olivier Clochard et Philippe Rekacewicz du Monde Diplomatique, décembre 2006. <http://www.monde-diplomatique.fr/cartes/mortsauxfrontieres>.

⁷ « Dakar et Madrid prolongent d'une année l'opération Frontex » Paulin Kuanzambi. Responsable de Proximité Bureau AFVIC/Casa. Apanews in : <http://www.migreurop.org/article1071.html>

⁸ Source : www.atlas-ouestafrique.org, site réalisé par la CEDEAO, le CSAO et l'OCDE.

⁹ En 2002, les ressortissants africains ne représentaient que 5% du total de la population née à l'étranger vivant dans les pays de l'OCDE. (OCDE, 2002)

¹⁰ L'espace Schengen « désigne un espace de libre circulation des personnes entre les États signataires de l'accord de Schengen, nom de la bourgade luxembourgeoise où il fut signé le 14 juin 1985, et de la convention d'application de l'accord du 19 juin 1990, entrée en vigueur le 26 mars 1995. » Excepté l'Irlande et le Royaume-Uni, tous les pays membres de l'Union Européenne ont signé l'entièreté des accords de Schengen. La Suisse également. Source : <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/union-europeenne/ue-citoyennete/citoyennete-europeenne/qu-est-ce-que-espace-schengen.html>

jeunes gens et leur famille à dépenser des sommes astronomiques¹¹ pour fuir le continent afin de rejoindre l'Europe ou les Etats-Unis, parfois au péril de leur vie.

Pourquoi ces jeunes, souvent soutenus par leur famille, décident-ils d'investir des sommes énormes pour un voyage au résultat plus qu'incertain plutôt que d'investir ces capitaux dans un projet au pays? Comment les candidats à l'émigration se représentent-ils les pays de destination et leurs conditions d'accueil? Agissent-ils en connaissance de cause? D'où viennent leurs informations ?

Avant de tenter de répondre à ces diverses interrogations en précisant notre problématique et notre méthodologie, nous comptons tout d'abord présenter les différents concepts et théories explicatives des migrations qui nous ont semblé pertinentes pour notre étude.

¹¹ Le prix d'un billet d'avion clandestin peut en effet coûter jusqu'à cent fois le salaire mensuel moyen guinéen qui était environ de 30 euro (200'000 FG) fin 2006.

DEUXIEME PARTIE

CADRE THEORIQUE, PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE

1. DEFINITIONS DES CONCEPTS ET DES APPROCHES THEORIQUES EMPLOYES

1.1 INTRODUCTION AU CADRE THÉORIQUE

Tout d'abord, je compte dresser un résumé des *principales théories* expliquant les causes des migrations qui me paraissent pertinentes dans le cadre de ma recherche ainsi qu'un descriptif des différents termes et concepts propres aux études migratoires. Cela me permettra d'analyser mes résultats de terrain à la lumière de ces différentes théories.

1. 2 DEFINITION DE LA MIGRATION

Pour délimiter le cadre de notre étude, il nous semble nécessaire de définir le concept de migration tel qu'il est utilisé dans le champ des sciences sociales.

Selon Boyle, «une migration implique le mouvement d'une personne (un *migrant*) entre deux endroits pour une certaine période de temps » (BOYLE 1998: 34). Comme cet auteur le relève, tout le problème de la définition d'une migration consiste à préciser à quelle distance et pour combien de temps une personne se déplace. Même s'il n'existe aucune définition succincte permettant de mettre tous les chercheurs d'accord en raison des multiples cas de figures impliquant des déplacements de personnes, nous pouvons au moins formuler les éléments clés généralement admis pour définir ce qu'est une migration.

1.2.1. Élément spatial

En général, d'un point de vue spatial, on parle de migration lorsqu'il y a franchissement d'une frontière politique que celle-ci soit intra-étatique (migration interne ou intérieure) ou inter-étatique (migration internationale). Le déménagement d'un individu à courte distance de son lieu de départ et n'impliquant pas le franchissement d'une frontière politique sera dénommé par le terme de mobilité résidentielle.

1.2.2. Élément temporel

Il est généralement admis qu'une migration implique une **durée significative de résidence** dans le lieu d'arrivée. En le soulignant, Boyle révèle la difficulté de se mettre d'accord à propos de cette durée minimale de résidence. Néanmoins, les chercheurs s'accordent pour donner des dénominations communes à certaines migrations selon leurs caractéristiques temporelles. Ainsi, on parle de *migration temporaire* dans le cas des mouvements de travailleurs saisonniers ou de *nomadisme* (et non de migration), dans le cas du déplacement constant de peuples comme les Touaregs à l'intérieur d'une zone définie. Pour ce dernier exemple, on fait également référence au concept de circulation ou de *migration circulaire* puisque les déplacements ne se font pas dans un but d'installation définitive et qu'ils sont répétitifs, à l'intérieur d'un circuit impliquant des lieux de départ et de destination identiques ou similaires (ZELINSKY 1971/TARRIUS 2002).

Les *migrations de retour* (return migration) décrivent quant à elles les mouvements et leurs enjeux des migrants qui sont rentrés dans leur lieu de départ après avoir séjourné un certain laps de temps dans un pays autre que leur pays d'origine (BOYLE 1998 : 35). La littérature traitant de ce type de migration a focalisé son intérêt sur les retours de travailleurs provenant

de pays en voie de développement (PVD) après avoir séjourné dans un pays développé. (KING 1986 in BOYLE 1998 : 35). Ces migrants partent dans le but d'accumuler un certain capital financier qui servira souvent à acheter ou construire un logement, à monter une affaire, une fois de retour au pays d'origine. Souvent, cette intention initiale de retour diminue même si les migrants installés affirment toujours vouloir rentrer au pays ultérieurement. On fait référence dans ce cas au *mythe du retour* (BOYLE 1998 : 35). Souvent un premier flux migratoire peut en entraîner un second en raison notamment de la diminution des risques et obstacles au projet migratoire pour les proches des migrants établis à l'étranger. Sont compris par exemple dans les risques et obstacles, les difficultés financières et administratives à l'obtention d'un visa ou encore l'absence de relations dans le pays de destination pouvant favoriser l'intégration. Pour décrire cet effet d'entraînement et cette perpétuation d'un courant migratoire dans le temps, on utilise le terme de *chaîne migratoire* ou *migration en chaîne* (chain migration) (PELLEGRINO IN ARANGO ET AL. 1998 : 207).

1.2.3. Finalité de la migration

La littérature scientifique distingue également les **migrations forcées** des migrations **volontaires** (CROSS & OMOLUABI 2006 : 12) même si les chercheurs constatent un continuum entre ces deux catégories. Les migrations forcées sont celles qui sont provoquées par des éléments extérieurs à l'individu (guerres, menace à l'intégrité physique, catastrophes environnementales,...) alors que les migrations volontaires sont la conséquence d'éléments propres, intérieurs à l'individu telle que la volonté d'améliorer ses conditions de vie ou de s'émanciper d'un carcan social pesant (mariage forcé par ex.). Dans la réalité, il est souvent difficile d'établir une frontière nette entre ces deux catégories. En effet, un migrant volontaire désirent améliorer ses conditions d'existence et celles de sa famille en cherchant un travail ailleurs est également contraint à un certain degré de choisir la solution de l'émigration compte tenu de la situation économique locale. Le choix n'est pas toujours totalement libre. **Dans le cas des migrants africains en Europe, cette distinction est essentielle, puisqu'au niveau juridique les migrants forcés auront l'opportunité d'être reconnus comme réfugiés dans les pays de destination contrairement aux migrants volontaires¹² qui seront refoulés ou contraints à la clandestinité.** Ainsi, les seules manières pour un migrant volontaire ou forcé en provenance d'un pays hors-Schengen d'obtenir un permis de résidence dans le pays d'accueil résident dans la voie des études, de vacances, du regroupement familial, du mariage ou celle de l'asile. Toutes ces procédures sont soumises à des critères rigoureux d'acceptation. En effet, en raison de la priorité accordée aux citoyens de l'espace Schengen, Les ressortissants hors-Schengen tels que les Africains ne peuvent obtenir un permis de résidence ou de travail que si l'employeur garanti n'avoir trouvé aucun ressortissant de l'espace Schengen possédant les qualifications requises. Les possibilités de migrer en Europe se sont ainsi fortement réduites **depuis les années 1990. Alors que se met en place une libre circulation des personnes à l'intérieur de l'espace européen, chaque pays européens prend tour à tour des mesures plus restrictives vis-à-vis de l'immigration** que ce soit au niveau de la politique d'asile ou de séjour des étrangers hors zone Schengen. Par exemple, dans beaucoup de pays européens, l'obligation de visa envers des ressortissants hors Schengen, notamment les ressortissants africains, a été introduite à cette période. (EFIONAYI-MAEDER, 2005 : 71)

¹² Selon la convention onusienne sur les réfugiés de 1951, "le terme "réfugié" s'appliquera à toute personne qui, du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays (...). (extrait de l'article 1^{er} de la convention onusienne de 1951 relative aux droits des réfugiés in: PIGUET-2004 : 73)

Ce durcissement de la politique migratoire se constate également entre les Etats-Unis et le Mexique, les premiers cherchant toujours plus à verrouiller leurs frontières sud afin d'endiguer la vague de migrants sud-américains clandestins.

1.3 APPROCHES THEORIQUES

Dans ce chapitre, nous comptons définir les différentes approches théoriques dont nous nous sommes nourris pour définir un cadre de recherche pertinent et analyser nos résultats à la lumière des différentes théories explicatives des migrations.

1.3.1. Théories micro et macro

Les théoriciens des migrations ont proposé, depuis Ravenstein à la fin du 19^{ème} siècle à Massey au 21^{ème} siècle, divers modèles théoriques tentant d'expliquer les causes des flux migratoires. Les approches théoriques se sont faites à différents niveaux: On distingue les **théories micro** des **théories macro**.

Les *théories micro* tentent d'expliquer les flux migratoires en s'intéressant aux caractéristiques des migrants potentiels, telles que leurs caractéristiques socio-économiques et leurs représentations des pays de destination, et en analysant les processus de décision à l'échelle individuelle ou familiale. Les méthodes qualitatives (entretien, observation participante,...) sont plus adaptées pour comprendre les processus en jeu à l'échelle individuelle que les méthodes quantitatives, comme les analyses statistiques ou les modélisations mathématiques. Il peut toutefois s'avérer utile et nécessaire de mettre en perspective ces deux types de méthodologie (voir le chapitre méthode).

Quant aux *théories macro*, elles expliquent les migrations de population en se basant sur les caractéristiques des espaces d'accueil et d'origine, telles que par exemple le différentiel de salaire et de taux d'emploi, ou encore les liens historiques des territoires concernés. L'accent est donc mis ici non sur l'étude de l'individu et de ses motifs propres d'émigration, mais sur l'analyse des forces macro structurelles avec lesquelles il doit composer, telles que les dynamiques provoquées par l'offre et la demande sur différents marchés (des salaires, du travail, des assurances,...), ou encore les liens historiques liant pays d'origine et pays d'accueil.

En reprenant la classification de Boyle (BOYLE 1998 : 58), on peut affirmer que les théories *macro* (théories néoclassiques, théorie du système-monde) sont des approches conceptuelles déterministes, puisqu'elles minimisent le rôle de l'individu dans la prise de décision de migrer : elles prétendent que la migration est quasiment une réponse inévitable et rationnelle à une situation socio-économique particulière.

Les théories *micro*, quant à elles, relèvent d'une approche qui met en exergue l'individualité du migrant dont les actions ne sont pas complètement déterminées par l'environnement structurel dans lequel il s'inscrit. Bien au contraire, le migrant, selon ces approches individualistes, garde une certaine marge de manœuvre dans sa prise de décision de migrer ou de rester. Dans cette perspective, Les forces macrostructurelles ne sont donc pas les seuls éléments déterminants de l'émigration.

Dans le cadre de cette étude, nous utiliserons avant tout une approche *micro* afin de saisir les dynamiques migratoires en analysant les discours des candidats à l'émigration.

Les aspects structurels ne seront pas négligés pour autant mais ne seront pas utilisés comme preuve statistique confirmant ou non la corrélation entre différentes variables (par ex. taux de chômage et taux d'émigration). **Nous chercherons plutôt à savoir de quelles**

informations disposent les candidats à la migration sur ces données socioéconomiques et quel poids ils leur attribuent dans leur propre vécu migratoire.

1.3.2. Modèle Push-pull et théorie néoclassique

Nous pouvons affirmer que toutes les théories des migrations élaborées dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle contiennent les axiomes de base du modèle *Push-Pull* (LEE 1966).

Ce modèle postule qu'une personne qui décide de migrer ou de rester le fait à la fois en raison de facteurs répulsifs (Push) et de facteurs attractifs (Pull) dans les zones de départ et d'arrivée. Les facteurs répulsifs sont principalement le chômage, des bas salaires, l'instabilité politique, un système de santé défaillant, un manque de liberté (presse, religion,...), ou encore les guerres ou les catastrophes naturelles. Les facteurs attractifs présentent les caractéristiques inverses. Mis à part les facteurs push-pull de la société de départ et d'arrivée, l'individu prend également en compte les obstacles à la migration, tels que les barrières physiques, psychologiques ou administratives. Il considère aussi des facteurs qui lui sont propres, tels que son dynamisme et sa perception du risque, éléments qui varient selon ses moyens financiers, son âge, sa classe sociale, sa personnalité, etc.

Comme la **théorie économique néo-classique** s'est avérée souvent insuffisante pour expliquer les flux migratoires, nous nous sommes intéressé à d'autres approches théoriques : l'approche de la Nouvelle Economie des Migrations ainsi que l'approche de la théorie du système monde ou World System Theory.

La théorie néo-classique affirme en effet comme Hicks que « *Les migrations résultent d'un choix individuel fait par un individu rationnel qui après un calcul coût-bénéfice qu'engendrerait une migration décide ou non de migrer* » (1932 in BOYLE 1998). Les migrations sont ainsi considérées comme la conséquence des différentiels de salaires et d'emplois entre deux régions. **La main d'œuvre afin de maximiser son revenu cherche à se rendre dans le pays aux plus hauts salaires.** Les conséquences seraient à terme un équilibre entre les deux régions de départ et d'arrivée à travers les mécanismes de marché : la concurrence provoquée par l'afflux de main d'œuvre dans les pays à hauts revenus ferait baisser les salaires. Dans la région d'émigration, la pression démographique diminuerait entraînant une diminution du chômage ainsi qu'une augmentation des salaires, la main d'œuvre se faisant plus rare. Ces mécanismes auraient donc pour résultat de diminuer les mouvements migratoires. Un nouveau cycle de migrations recommencerait lorsque des différences salariales entre deux régions réapparaîtraient. Cet équilibre se ferait seulement en cas de libre-circulation totale de la main d'œuvre. Ce processus d'équilibrage qui découle de la théorie néo-classique est également dénommé « théorie de la convergence ».

Si les différences de salaire et de taux d'emploi sont des facteurs explicatifs importants des migrations, ils ne sont pas suffisants. Sinon, comment expliquer que, dans les années 1970, les émigrations portoricaines et espagnoles, toutes deux considérables, aient quasiment cessé, malgré un différentiel de salaire encore important et l'absence de barrières légales à l'immigration ? (MASSEY ET AL. 1998 : 4).

Durant la période allant des années 1980 à 2000 aux Etats-Unis, l'immigration a augmenté, et ce en dépit de la baisse des salaires réels. De plus, l'on a remarqué que des pays économiquement semblables connaissent des taux d'immigration parfois fort différents.

Ainsi, selon Arango, le différentiel de salaire comme facteur explicatif serait moins pertinent à l'échelle internationale (pays en développement vers pays développés) qu'à l'échelle interne, c'est-à-dire au niveau des migrations campagnes-villes notamment. La compréhension de l'humain lui paraît également lacunaire dans la théorie néoclassique car elle postule un appât

du gain continu, et néglige **l'aversion du risque** ainsi que la **satisfaction** d'un certain degré de confort dans les zones d'origine.

« *Les migrations stoppent en fait quand les conditions au pays sont jugées supportables et non quand il y a l'équilibre des salaires.* » (MASSEY ET AL. 1998 : 4).

1.3.3. Nouvelle Economie des Migrations (NEM)

Nous avons trouvé dans cette approche théorique plusieurs éléments qui nous semblent pertinents pour notre étude et qui vont plus loin dans l'explication du processus de décision que les simples postulats néoclassiques. Nous énonçons ici les postulats de base de la NEM (MASSEY ET AL. 1998: 26-28)

La base d'analyse est non plus l'individu mais le ménage, voire la communauté. Le candidat à l'émigration ne prend pas seul la décision de migrer, c'est le résultat d'une stratégie familiale ou communautaire en vue d'améliorer leur statut socio-économique. Les fonds nécessaires au voyage sont réunis par plusieurs membres du groupe entraînant ainsi des rapports de dépendance entre le migrant et sa famille/communauté.

Les migrants ne cherchent pas seulement à maximiser leur profit, mais également à **minimiser les risques** en diversifiant les sources de revenus. Pour cela, un ménage peut placer certains de ses membres à différentes places où les marchés de l'emploi ne sont pas trop reliés. Ainsi, en cas de crise économique dans la région de départ, le migrant pourra assurer un revenu à sa famille. En conséquence, il pourra y avoir migration même en l'absence de différences de salaires entre deux zones.

Les migrations peuvent résulter du déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail et des salaires, mais **sont également un moyen de pallier les déséquilibres survenant sur d'autres marchés** : marchés des assurances (maladie, vieillesse, chômage, cultures céréalières,...), marchés des capitaux (crédits à la consommation, prêts hypothécaires,...). C'est effectivement le cas dans nombre de PVD comme en Guinée, où les enfants sont considérés comme l'assurance vieillesse des parents. Faute de travail ou de revenu suffisant, l'émigration constitue alors une solution.

A travers la mondialisation économique et culturelle, les goûts et les aspirations se modifient et s'uniformisent, sur le plan matériel du moins. L'absence de moyens financiers ou de possibilités de crédit à la consommation dans des sociétés ouvertes aux marchandises du monde entier crée de nouveaux désirs sans que les individus soient en mesure de les satisfaire: « *Like their counterparts in wealthier countries, residents of the Third World want to own televisions, CD players, stereos, and video cassettes, and they increasingly find these goods for sale in local markets, but they do not have the ready cash to pay for them and can only borrow the money at exploitive rates of interest.* » (MASSEY ET AL. 1998: 25).

Massey relève encore **que l'acquisition ou l'amélioration d'une maison est probablement la motivation la plus importante des migrations internationales prévalant dans le monde aujourd'hui.** Les études sur les transferts d'argent des migrants révèlent en effet que les fonds envoyés sont consacrés en premier lieu à cet objectif. (MASSEY ET AL. 1998:25)

Un autre concept développé par ce courant, et qui nous semble fondamental dans le cas de notre étude, est celui de **privation relative** (« relative deprivation »). Selon les théoriciens adeptes de ce concept, les ménages envoient des travailleurs non pas seulement pour améliorer leur revenu en terme absolu, mais aussi pour réduire l'écart de salaire ou augmenter leur revenu **par rapport à d'autres ménages.** (STARK 1991 : 20 ; MASSEY ET AL. 1998 :26). La migration est ainsi envisagée comme un moyen d'ascension sociale ou de maintien de son statut social au sein du groupe de référence. Ce concept met en avant les

rapports de force et de concurrence qui se développent inévitablement dans chaque groupe humain de manière plus ou moins exacerbée selon le degré d'inégalité entre les individus et les familles, mais également selon la perception de ces inégalités. Partant de ce principe, la volonté de migrer dans le but d'obtenir un salaire plus élevé sera généralement moins grande dans un groupe où la distribution des revenus est relativement égalitaire.

C'est donc aussi la perception de **sa propre pauvreté** au sein de son groupe de référence, par rapport à d'autres individus ou familles, qui pousse certaines personnes à migrer.

1.3.4. Théorie du système monde

Nous relèverons seulement les aspects de cette théorie néo-marxiste qui nous paraissent les plus pertinents pour notre étude.

Selon les partisans de cette théorie développée par le sociologue allemand Wallerstein et reprise notamment par Taylor, les migrations sont provoquées par l'expansion du système capitaliste (mondialisation du mode de production capitaliste). Comme l'exprime Massey qui synthétise la théorie du système monde :

« International migration thus emerges as a natural outgrowth of disruptions and dislocations that inevitably occur in the process of capitalist development.[...] (MASSEY ET AL. 1998 : 37). [Migrants] follow the political and economic organization of an expanding global market. (MASSEY ET AL. 1998 : 45)

De ce point de vue, la pénétration de relations économiques capitalistes dans des sociétés non ou précapitalistes se fait de diverses manières : soit à travers une ouverture du marché local à la concurrence internationale, soit à travers l'implantation de firmes capitalistes modifiant les rapports de production préexistants.

Dans les pays de la périphérie¹³, l'une des conséquences de ces changements souvent provoqués par des lobbys économiques et politiques des pays centraux, est la création d'une population fragilisée et encline à migrer. Au niveau agricole, par exemple, l'ouverture du marché aux produits alimentaires industriels provoque un déclin de l'agriculture traditionnelle locale. Par conséquent, de nombreux paysans en quête d'emploi migrent en ville, venant grossir les rangs des banlieues pauvres. Cette concurrence insoutenable provoque les mêmes conséquences dans d'autres secteurs économiques n'ayant pas les outils adéquats (technologie, savoir-faire,...) pour rivaliser avec la concurrence internationale.

Les **liens idéologiques et culturels** entre les pays périphériques et les pays centraux dans un rapport de force inégal jouent, eux aussi, un rôle déterminant sur les dynamiques migratoires. Par exemple, le joug économique, politique et culturel imposé aux anciennes colonies européennes en Afrique ont encore un impact dans les nations indépendantes africaines d'aujourd'hui, tant sur le plan économique que culturel : les institutions politiques, la langue, le mode de production sont imprégnés de l'héritage colonial et les rapports de dépendance économique persistent parfois avec l'ancienne métropole. Et même en l'absence de liens coloniaux, l'influence de la pénétration économique et culturelle peut être profonde comme au Mexique, où de nombreux Mexicains vont dans des universités américaines, parlent anglais et s'habillent selon la mode US (MASSEY ET AL. 1998 : 40). La culture et le mode de vie occidentaux se diffusent largement comme modèles à travers les moyens de communication de masse que sont la télévision satellitaire, internet ou la radio :

¹³ Dans le vocabulaire développé par ce courant de pensée marxiste, les pays « centraux » ou « noyaux » (« *core countries* ») sont les pays où est concentré le capital financier (pays occidentaux, dragons asiatiques) et les pays de la périphérie sont les pays possédant relativement moins de capitaux et donc, selon la théorie, en état de dépendance économique et politique vis-à-vis des pays centraux.

“Television programming from the USA, France, Britain, and Germany transmits information about lifestyles and living standards in the developed world and commercials prepared, by foreign advertising agencies, inculcate modern consumer tastes within peripheral people”. (MASSEY ET AL. 1998: 40)

Ainsi des nouveaux goûts et désirs sont créés, sans que les moyens de les satisfaire sur place soient disponibles. Ceci entraîne des frustrations, qui peuvent néanmoins être assouvies à travers la migration vers les pays producteurs de ces « modèles d'être au monde ». Sur ce point, la thèse du système mondial rejoint les considérations de la théorie de la NEM, qui relève également que la migration permet de combler une frustration engendrée à la fois par les médias et les familles bénéficiant des fonds d'expatriés.

1.3.5. Perpétuation des migrations (migrations en chaîne)

Pour expliquer la dynamique migratoire guinéenne, il nous a aussi semblé important de relever les éléments sociologiques qui amènent un courant migratoire à se perpétuer dans la durée.

Selon Massey, « [...] *each act of migration alters the social context within which subsequent migration decisions are made, typically in ways that make additional movement more likely* » (MASSEY ET AL. 1998 : 46)

Ainsi, **l'expansion des réseaux migratoires** (présence de famille, d'amis dans les pays de destination) permet de réduire les coûts et les risques des migrations et, de ce fait, inciter d'autres personnes à partir. En effet, les relations dans le pays de destination peuvent fournir une aide financière au départ, aider le migrant à trouver du travail et un logement et peuvent également offrir un soutien moral ce qui facilite la migration. (HAMMAR ET AL. 1997 in : MEYER 2001). Findlay (1998 : 682-685) parle, lui, de **canaux migratoires** pour décrire l'agencement des migrations. Par cette expression de « canaux migratoires », Findlay entend que les migrations sont canalisées, modelées, structurées à travers divers facteurs qui jouent le rôle d'intermédiaires entre la société d'accueil et de départ. **Le cadre analytique des « canaux migratoires » cherche à éclairer le rôle joué par les intermédiaires dans les mouvements de population.** Ces derniers peuvent être des systèmes d'information qui guident le migrant dans sa recherche d'emploi à l'étranger. La famille, les amis, les médias peuvent jouer ce rôle. Les agences de recrutement qui se doivent de respecter les lois sur l'immigration des pays dans lesquelles elles opèrent, provoquent, limitent et dirigent les flux de travailleurs, afin de satisfaire la demande des entreprises qui les mandatent ainsi que de respecter les lois migratoires nationales. Les réseaux de passeurs stimulent également la demande et structurent les migrations en proposant des destinations particulières. En cela, ces deux types d'institutions, l'une officielle, l'autre officieuse, peuvent être considérées comme des types de canaux migratoires. Ainsi, Les réseaux de migrants et les intermédiaires ne permettent pas seulement de perpétuer les flux, mais ils structurent également leur ampleur et leur direction.

D'autre part, comme nous l'avons expliqué plus tôt (cf. privation relative), les migrations entraînent souvent une **modification de la distribution des revenus** poussant les couches sociales les plus basses à chercher une amélioration de leur niveau de vie à travers la migration : en partant du fait souvent avéré que les premiers à envoyer des migrants sont les ménages de la classe moyenne ou aisée en raison des hauts coûts et risques liés aux migrations internationales Sud-Nord, la privation relative des ménages pauvres augmente. En effet, les ménages de la classe moyenne et aisée ayant envoyé un membre de la famille voient leur revenu augmenter grâce aux transferts de fonds des expatriés, alors que les familles pauvres ne bénéficient pas directement de cet apport financier supplémentaire. De la

sorte, l'envie de migrer augmente proportionnellement au sentiment d'inégalité d'un individu et d'une famille dans un groupe de référence.

Les migrants prennent également goût au mode de vie et aux biens de consommation des sociétés-centre. Etant donné la difficulté de répondre à ces nouveaux besoins dans leurs pays d'origine, l'éventualité de migrer à nouveau après un retour au pays est d'autant plus forte que le migrant a passé du temps dans la société d'accueil. (MASSEY 1998 : 47).

D'autre part, plusieurs études ont démontré que certaines valeurs, certains comportements caractéristiques des sociétés-centre se répandent largement dans les régions d'envois par le biais des migrants passant leurs vacances au pays de départ. (GOLDRING 1996 in : MASSEY ET AL. 1998 : 47). Les migrants deviennent des modèles de réussite sociale dans les sociétés de départ et, comme le relève Reichert, la migration constitue un **rite de passage** afin d'accéder à un statut social plus prestigieux. Cela vaut pour les jeunes hommes mais aussi pour les jeunes femmes. Ne pas chercher à migrer serait considéré comme un aveu de paresse, un manque de dynamisme, caractéristiques qui rendent un individu indésirable aux yeux de ses pairs. (REICHERT 1982 in : MASSEY ET AL. 1998 : 47)

2. PROBLEMATIQUE

2.1. INTRODUCTION: LE PROCESSUS DE DECISION SOUS LA LOUPE

A travers ce travail de mémoire, nous chercherons à comprendre quels sont les facteurs explicatifs de l'émigration transcontinentale (Europe, Etats-Unis) des jeunes Guinéens.

Plus précisément, nous nous intéresserons au processus de décision de migrer.

2.2. QUESTIONS DE DEPART :

2.2.1. Facteurs déterminant l'émigration des jeunes Guinéens

a) Quels sont les éléments qui entrent dans le processus de décision et quel poids respectif leur donnent les candidats à l'émigration?

Notre démarche s'inspirera de Lee (1966) qui explique les migrations en classifiant les facteurs attractifs ou répulsifs (Push-Pull), les obstacles à la migration et les facteurs individuels des migrants (dynamisme, moyens financiers, âge,...). Nous chercherons à hiérarchiser les facteurs déterminant l'émigration, ou du moins à dégager des tendances ainsi qu'à les confronter aux différents modèles théoriques explicatifs des flux migratoires. Nous nous intéresserons avant tout à des candidats désirant migrer pour des raisons économiques ou d'études. Nous ne chercherons pas à approfondir d'autres facteurs explicatifs (politique, regroupement familial, mariage forcé, etc.).

2.2.2. Choix du lieu de destination

b) En fonction de quels critères les candidats-migrants choisissent-ils leur lieu de destination?

Nous chercherons à savoir si les candidats à l'émigration ont un pays d'immigration préféré et, si oui, pour quels motifs: perspectives d'emploi et de salaire supérieures, possibilité d'obtenir l'asile, lien colonial, langue commune, réseau social sur place,...

2.2.3. Sources et qualité de l'information

c) Quelle est la représentation du lieu de destination des candidats migrants et sur la base de quelles sources d'information se construit-elle ?

Nous tenterons d'une part de savoir s'il se dégage une représentation commune aux candidats à l'émigration à propos du lieu de destination. D'autre part, nous chercherons à connaître la qualité et la source des informations du candidat à l'émigration pour déterminer si celui-ci agit en connaissance de cause, avec des informations objectives, ou si au contraire il s'engage dans une aventure dont il ne connaît ni les tenants ni les aboutissants. Nous espérons obtenir des informations susceptibles de nourrir le débat actuel entre les théories dominantes dans le domaine des migrations qui postulent la rationalité du migrant, et le discours des médias sur la migration du Sud qui prétend généralement que les migrants seraient mal informés sur les réalités qui les attendent.

2.3. HYPOTHESES:

2.3.1. Facteurs déterminant l'émigration

a) Quels sont les éléments qui entrent dans la balance entre migrer et rester au pays et quel poids respectif leur donnent les candidats à l'émigration?

a') A côté des postulats communs des **théories économiques néoclassiques** expliquant les mouvements migratoires à travers le déséquilibre entre des zones à fort chômage et à salaires bas (pays en voie de développement) vers des zones à chômage faible et à salaires élevés (pays développés), nous chercherons à mettre en avant d'autres facteurs explicatifs qui nous semblent pertinents dans le cadre notre recherche. Par exemple, la notion de **privation relative** développée dans la **théorie de la NEM**, c'est-à-dire le sentiment de manque et de privation de biens matériels ou de prestige social au sein du groupe de référence. **Comme il est affirmé dans les théories expliquant la perpétuation des migrations**, nous pensons que ce sentiment de manque est exacerbé par la modification des revenus au sein d'une communauté, d'un groupe de référence. Modification provoquée notamment par les transferts de fonds des expatriés qui permettent à leur famille d'élever ainsi leur statut social, ceci ayant pour conséquence d'accentuer le sentiment de privation chez les familles plus modestes, les poussant à leur tour à envoyer des migrants.

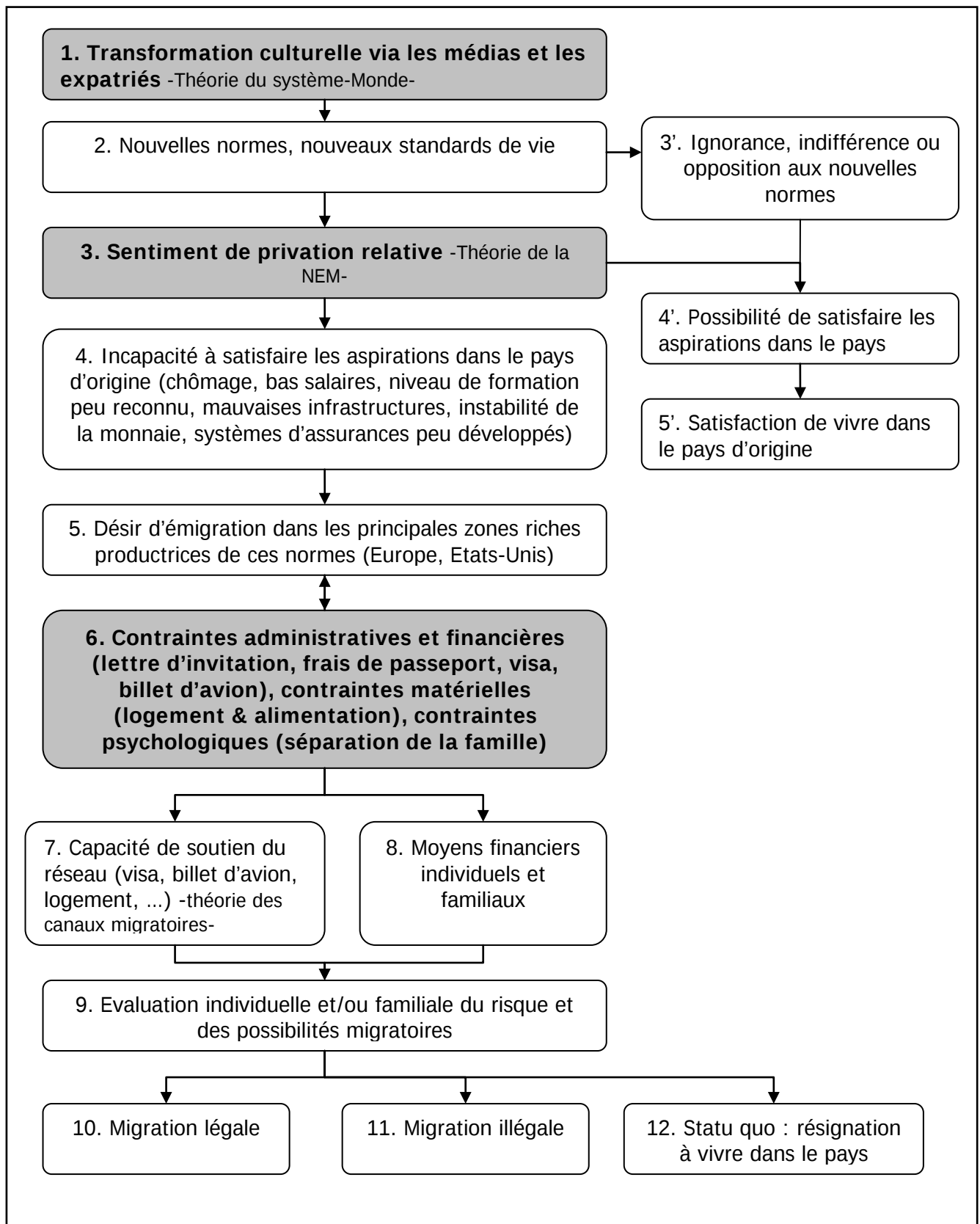
Nous estimons, conformément à la **théorie du système-monde**, que les valeurs transmises à travers la télévision contribuent à créer un idéal matérialiste caractéristique des sociétés-centre (possession d'une maison, d'une télévision, d'un baladeur,...) et de nouvelles normes. Ainsi, une nouvelle hiérarchie de valeurs et de goûts s'impose. Etant donné que les migrations réussies permettent de transférer des sommes importantes d'argent pour satisfaire à ces nouvelles normes, la migration apparaît être une solution pertinente aux familles éprouvant un sentiment de frustration.

S'il faut hiérarchiser les facteurs d'émigration pour en expliquer les mécanismes intrinsèques, nous postulons que, premièrement, le manque de perspectives sur place, tant au niveau économique qu'éducatif, pousse une majorité des jeunes à chercher des réponses à leurs attentes à l'étranger, argument qui confirmerait les théories néo-classiques. Mais leurs attentes, leurs exigences face à la vie sont grandement influencées par les standards de vie occidentaux qui se diffusent via les divers médias de communication et les attitudes des expatriés séjournant dans leurs pays d'origine. Ces transformations culturelles expliqueraient le fait que les jeunes ainsi que leur famille estiment, compte tenu des conditions socio-économiques du pays, que la migration est la solution la plus profitable pour eux par rapport à

une activité économique sur place. Ainsi, nous pouvons synthétiser notre hypothèse de la manière suivante : **les éléments qui entrent dans la balance entre migrer et rester au pays sont le degré de privation relative perçu, le capital social et économique mobilisable, la perception du risque lié à la trajectoire migratoire possible.** Plus le sentiment de privation relative et l'incapacité d'y répondre sont élevées, plus le désir d'émigrer est élevé. Le désir peut devenir réalité en fonction du capital social et économique propre à chaque individu/famille¹⁴ ainsi que du degré de prise de risque accepté par le candidat à l'émigration. Le processus décisionnel peut se schématiser comme établi dans la figure 3 à la page suivante.

¹⁴ La notion de capital social est empruntée à Bourdieu (Bourdieu, P.-Le capital social. Notes provisoires. *Actes de la recherche en sciences sociales* 31, 2-3)

Figure 3: Schéma du processus décisionnel en vue de migrer ou rester



2.3.2. Choix du lieu de destination

b) En fonction de quels critères les candidats-migrants choisissent-ils leur lieu de destination?

b') Les migrants choisissent leur lieu de destination en fonction non seulement de la perspective d'emploi et de gain supérieur mais également en fonction de leurs **réseaux sociaux** dans les pays de destination. L'**héritage colonial**, tel qu'une langue commune, des institutions semblables ou des liens économiques et institutionnels persistants peuvent également inciter le migrant à émigrer vers l'ancienne métropole (théorie du système monde).

Les passeurs, dans le cadre d'une immigration illégale limitent les choix à une série de destinations possibles et à des prix différents. Chaque destination et chaque trajet a son prix, fixé en fonction du confort du trajet et des risques encourus par le passeur. Ainsi, « *le rôle des agents et passeurs y ressort notamment comme central ainsi que les possibilités financières du migrant.* » (EFIONAYI-MAEDER, 2005 : 23)

La probabilité d'obtenir l'asile ne détermine pas majoritairement le choix du premier pays de destination dans le cadre d'une migration légale, étant donné que ce type d'information demande une comparaison approfondie des systèmes d'asile et de leurs critères d'acceptation. Ceci apparaît en effet trop fastidieux et difficilement accessible, sauf pour certains passeurs, qui connaissent parfois les différents détails des systèmes d'asile.

2.3.3. Sources et qualité de l'information sur le lieu de destination espéré

c') Nous pensons que les jeunes candidats à l'émigration ont une représentation semblable de l'Occident. L'Europe ou les Etats-Unis sont considérés comme un **pays de Cocagne, où la réussite socio-économique est possible pour tout candidat motivé**. Celle-ci peut toutefois différer en fonction des sources d'information du migrant : médias, membre de la famille ou ami à l'étranger, passeur. Concernant les informations provenant de migrants installés en Europe, nous pensons que ces derniers, en raison des espoirs placés en eux par leur famille et leurs relations, taisent les difficultés rencontrées, surtout s'ils n'ont pas réussi leur projet de migration. Ils renverraient alors une image positive du lieu de destination correspondant aux attentes de leur famille.

L'importance accordée aux informations venant des migrants dans les pays de destination a été relevée par l'étude sur les déterminants des migrations d'Afrique de l'Ouest vers la Suisse de EFIONAYI-MAEDER, ainsi que par d'autres chercheurs :

«Koser et Pinkerton (2002) montrent notamment qu'une information de qualité est peu disponible dans les pays de départ et que les sources les plus valorisées sont les organisations de communautés de migrants ou de requérants d'asile ainsi que les passeurs rencontrés pendant le voyage en Europe. » (EFIONAYI-MAEDER, 2005 : 24)

Nous postulons donc que le candidat à l'émigration est plutôt mal informé sur les conditions des pays de destination, notamment en ce qui concerne les réelles possibilités d'emploi ou encore les régimes d'asile et que, en conséquence, la décision de migrer se fonde sur une grande part d'idéalisation du pays de destination. Les résultats de l'enquête démentiront peut-être cette hypothèse.

3. MÉTHODOLOGIE

Notre étude s'est d'une part basée sur une approche hypothético-déductive, étant donné que notre questionnaire semi-directif s'est construit à partir d'hypothèses tirées des différentes théories migratoires - hypothèses dont nous cherchions à déterminer la pertinence tout en restant ouvert à d'autres facteurs explicatifs. D'autre part, elle a aussi procédé d'une démarche inductive (*grounded theory*¹⁵), c'est-à-dire qu'elle s'est nourrie des discours des migrants pour tenter d'élaborer un modèle explicatif de la prise de décision de migrer, modèle qui reflète en partie les propositions des différentes théories existantes.

3.1. CHOIX DU LIEU DE L'ÉTUDE

En Afrique de l'Ouest, la Guinée est moins connue comme pays d'émigration que le Sénégal, le Mali, le Nigéria ou encore les pays anciennement en guerre (années 90) et en voie de stabilisation que sont ses voisins sierra-léonais et libériens. Il n'en demeure pas moins que l'émigration y est présente¹⁶ et qu'elle y a, à en juger par mes entretiens corroborés par des observations de personnes privilégiées, un potentiel considérable, même si difficilement réalisable compte tenu des obstacles financiers et administratifs qui se dressent devant la pléiade de candidats au départ. Nous avons en effet effectué un stage de cinq mois comme enseignant auxiliaire en 2001 dans un centre scolaire privé pour enfants handicapés physiques sis à Matoto Fassa, quartier populaire de Conakry (capitale de Guinée) et nous avons été frappé par l'ampleur du désir d'émigration chez les jeunes. Surpris également par les sommes que certains étaient prêts à investir pour réaliser leur projet. Nous avons l'impression que l'Occident¹⁷ que nous incarnions semblait être la seule perspective d'avenir envisageable et que l'espoir dans un avenir construit au pays ou dans la sous-région était absent.

Comme nous y avons tissé des relations d'amitié et que les responsables du centre étaient disposés à nous loger durant notre terrain, nous avons profité de l'occasion de notre travail de fin d'études pour éclairer cette dynamique d'émigration à la lumière des connaissances acquises durant notre formation universitaire.

D'autre part, la capitale est le siège des institutions publiques, des ambassades et des agences de voyages, étapes essentielles pour obtenir visa, passeport et autres autorisations nécessaires à une émigration légale, ou du moins qui en a l'apparence. En effet, des réseaux de passeurs permettent d'obtenir des papiers légaux, comme nous le verrons par la suite. La ville regroupe également le seul aéroport international et le principal port du pays. Ainsi, Conakry constitue pour la plupart des candidats sérieux à l'émigration un passage obligé, ce qui rend plus aisée la rencontre avec ces personnes. De cette manière, nous avons essentiellement rencontré des candidats cherchant à migrer à travers la voie officielle, les voies clandestines passant pour la plupart par d'autres chemins, comme nous le verrons plus tard.

¹⁵Un des principes de la *grounded theory* "est d'entrer sur le terrain à explorer avec le moins possible de suppositions préalables, le moins possible de précompréhensions à appliquer, le moins possible d'hypothèses à vérifier"[...] "Cette recommandation a comme objectif de préserver la liberté et l'ouverture du chercheur par rapport aux découvertes qui peuvent émerger des données empiriques et qui peuvent lui suggérer des concepts, des problématiques, des interprétations fondées empiriquement" (GUILLEMETTE 2006:1-2)

¹⁶ Le paragraphe « migration » dans le chapitre « cadre de l'étude- » avance certains chiffres sur le nombre d'immigrés guinéens arrivés dans des pays de l'OCDE en 2005. Nous ignorons toutefois l'ampleur exacte de l'émigration guinéenne. Nous avons essayé d'obtenir des chiffres au niveau du ministère de l'intérieur, au service des polices des frontières chargé de remettre les passeports mais ces données statistiques étaient confidentielles et nous n'étions pas habilités à les consulter.

¹⁷ Nous détaillerons dans la partie « Analyse » ce que représente ce terme d'un point de vue emic, c'est-à-dire dans les représentations des candidats au départ.

3.2. CHOIX DU GROUPE D'ÉTUDE

Nous avons choisi de nous concentrer sur la tranche d'âge des **jeunes (~15-30 ans)** car c'est la catégorie la plus représentée dans l'émigration subsaharienne. De nombreuses études réalisées dans les pays de destination ont en effet démontré cette caractéristique : en Suisse par exemple, en l'an 2000, près de 80% de la population étrangère d'Afrique est âgé entre 0 et 39 ans. Et les immigrants guinéens, principalement des jeunes hommes tout comme les Sierra-léonais se retrouvent majoritairement représentés dans le domaine de l'asile et la tranche d'âge des 15-24 ans (EFIONAYI-MÄDER 2005 : 38-39/ LUMEMBU 2004 : 87).

3.3. MÉTHODE D'INVESTIGATION

Pour répondre aux questions de ma problématique, je pouvais utiliser différentes méthodes : D'une part, les *méthodes quantitatives* pouvaient être pertinentes pour répondre à mes deux premières questions. En me basant sur des statistiques, je pouvais vérifier l'intensité des relations causales entre différentes variables. Je pouvais ainsi constater par exemple si les jeunes Guinéens se dirigent essentiellement vers les pays où les perspectives d'emplois ou de salaires sont les plus attrayantes ou si la France, en tant qu'ex-métropole ou la Russie et Cuba en tant que partenaires économiques et idéologiques (dans une moindre mesure) sous Sékou Touré¹⁸ sont des destinations privilégiées.

D'autre part je pouvais utiliser les *méthodes qualitatives* particulièrement pertinentes pour répondre à ma troisième question qui vise à saisir des représentations et leur construction. Aussi, à travers des entretiens de candidats à l'émigration ou de personnes ayant déjà migré, je pouvais analyser de manière plus personnelle et plus subtil les déterminants et les enjeux de la migration ainsi que les représentations du lieu de destination. Je pouvais le faire en interrogeant des immigrés dans les pays de destination ou des candidats à l'émigration dans le pays de départ.

J'ai usé principalement de méthodes qualitatives, cherchant à comprendre de l'intérieur la dynamique d'émigration à travers des entretiens, l'observation participante et une discussion en groupe organisée (*focus group*).

3.4. TERRAIN

Ainsi, durant les 3 mois de mon séjour de à Conakry, de fin octobre 2006 à début janvier 2007, je me suis rendu dans les ambassades et j'ai parcouru les rues de la ville pour interviewer d'une part des *informateurs privilégiés*, susceptible d'avoir une connaissance approfondie du contexte guinéen et de la problématique de l'émigration et d'autre part des, *candidats au départ* anciens ou actuels. Je n'aurais jamais pu réaliser ce travail sans l'aide précieuse de mon ami Abdoulaye M'Balya Camara. J'avais rencontré ce dernier, ancien étudiant en gestion, lors de mon précédent séjour et il a été un grand collaborateur: il me facilitait en effet certains contacts et traduisait l'interview lorsque la personne interrogée ne maîtrisait pas le français. Il maîtrise en effet le soussou, le poular et à de bonnes notions de Malinké (voir chapitre présentation du lieu d'étude).

¹⁸ Premier président de la République de Guinée de 1958 à 1984

3.4. DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

3.4.1. Entretien avec des informateurs privilégiés

J'ai cherché tout d'abord à interviewer des informateurs privilégiés ayant une certaine expérience de la Guinée et confronter par leur travail aux questions migratoires. J'ai ainsi posté une lettre de demande d'entretien dans plusieurs **ambassades et consulats** mais cette démarche fut infructueuse excepté avec la consule des Pays-Bas. C'est par le hasard d'une rencontre dans un restaurant chinois avec un diplomate français que j'ai eu l'opportunité d'accéder à l'ambassade de France¹⁹. J'ai donc interrogé deux fonctionnaires diplomatiques responsables de l'octroi des visas: l'un français et l'autre hollandaise. Selon la volonté des interviewés, ces entretiens n'ont pas été enregistrés. Les rencontres avec les autres informateurs ont souvent eu lieu par effet boule de neige, au gré des rencontres: par exemple, le fonctionnaire d'ambassade français m'a conseillé d'aller voir Mr. Bazzo²⁰, directeur de l'Observatoire de la Guinée-Maritime. Ce dernier a une grande expérience du pays, il parle couramment le soussou et m'a bien éclairé quant à mon sujet d'étude et au contexte guinéen. La fonctionnaire d'ambassade hollandaise quant à elle me suggéra d'aller m'entretenir avec des responsables de l'ONG Mouna, organisme africain de développement qui a organisé plusieurs conférences-débats sur le thème de l'émigration guinéenne, plus particulièrement au sujet de l'émigration clandestine. Les responsables de l'ONG Mouna me donnèrent eux-mêmes l'idée de contacter l'OIM-Guinée, organisme responsable notamment de suivre et financer les projets économiques de ressortissants guinéens rapatriés volontairement des pays européens suite à un statut de séjour illégal.

A travers les entretiens avec ces informateurs privilégiés, je comptais obtenir des données quantitatives et historiques relatives aux demandes de visas, à l'évolution des politiques d'octroi vis à vis des demandes (exigences, garanties demandées,...). Cela dans le but de parler plus en détail des obstacles à la migration et avoir le point de vue de spécialistes sur l'évolution des flux migratoires ainsi que sur leurs causes. Si j'ai obtenu certaines tendances concernant l'évolution de l'émigration guinéenne, les fonctionnaires n'étaient pas habilités à me fournir de chiffres précis. Néanmoins, ils ont pu me fournir des renseignements généraux sur l'émigration guinéenne, notamment concernant les profils des candidats au départ et sur certains mécanismes migratoires comme celui en lien avec le concept de privation relative (cf. chapitre théorie).

Dans le même esprit, j'ai également cherché à contacter des **professeurs locaux, des fonctionnaires d'Etat ou d'institutions internationales et des responsables de la société civile** susceptible de me fournir des éclaircissements sur les dynamiques migratoires en Guinée. Au total, **17** informateurs ont été interrogés (voir liste en annexe, tableau 17).

La grande majorité de ces entretiens s'est déroulé sur le mode semi-directif avec une grille d'entretien (voir grille en annexe, figure 19) et n'a pas été enregistré en raison de la réticence des interviewés. Cette réticence s'est manifestée surtout chez les fonctionnaires guinéens,

²⁰Géographe français enseignant à l'Université publique de Sanfounya à Conakry, il est également à la tête de l'Observatoire de la Guinée-Maritime, depuis 10 ans. « *L'Observatoire de la Guinée Maritime est un projet pluridisciplinaire de recherche-action, axé sur le milieu rural, qui a pour objectif de produire des outils méthodologiques permettant l'amélioration de la maîtrise locale de la gestion des ressources. Il est conduit en partenariat par l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux III et l'AFVP (Association française des volontaires du progrès) pour le compte du ministère guinéen du Plan et financé par le FFEM (Fonds français pour l'environnement mondial) et l'AFD (Agence française de développement).* » (DROY 2007) source : http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=MED_132_0111#no1

peut-être par crainte de transmettre des renseignements qui pourraient nuire à l'émigration de leurs compatriotes, peut-être aussi en raison d'une mécompréhension de ma part des protocoles d'usage (voir plus bas les contraintes liées aux terrains sensibles). Lorsque je me suis adressé au chef de quartier afin de connaître l'évolution des prix des terrains et l'éventuelle surenchère que provoquait la demande de guinéens expatriés, celui-ci a habilement ignoré ma question. Les chiffres étaient disponibles mais le fonctionnaire évitait le sujet. Peut-être qu'avec le temps, la confiance se serait installée?

Excepté 2 ou 3 cas, les informateurs m'ont largement accordé de leur temps et partagé leurs connaissances.

Les questions étaient ouvertes et je relançais au besoin l'interlocuteur en lui proposant un choix entre différentes réponses proposées (Voir questionnaire des informateurs en annexe). La durée moyenne des entretiens a été de 40 min. et a varié entre 5 et 80 min. selon la confiance qui a pu ou non s'établir, les connaissances et la loquacité de l'interviewé. Je les ai réalisés seul, sans mon partenaire de recherche car je me sentais ainsi plus à l'aise et je n'avais là pas besoin d'interprète.

3.4.2. Entretien avec des candidats à l'émigration (actuels et anciens)

J'ai réalisé **26** entretiens dont 20 de jeunes hommes et 6 de jeunes filles (voir liste en annexe, tableau 17). La majorité a été réalisée en compagnie d'Abdoulaye. Ce dernier a réalisé 4 entretiens seul à l'aide du questionnaire prévu à cet effet (voir grille d'entretien en annexe, figure 18). Les interlocuteurs étaient des personnes correspondant aux critères de recherche (jeune entre 15 et 30 ans ; intention d'émigrer) qui étaient soit des connaissances d'Abdoulaye soit des personnes rencontrées au gré de nos recherches de candidats à l'émigration dans les alentours des ambassades ou dans les différents quartiers de la ville (échantillonnage probabiliste). Accéder à des candidats au départ grâce au réseau social d'Abdoulaye avait l'avantage de faciliter le contact et d'instaurer la confiance plus rapidement : ces derniers s'exprimaient généralement plus facilement que les candidats rencontrés à l'improviste. Par contre, le biais de cette méthode était que son réseau était limité principalement à des candidats Peul de sorte que mon échantillon n'est pas représenté de candidats appartenant à d'autres ethnies comme les Diakhankés, l'autre ethnie avec les Peuls²¹ qui est surreprésentée parmi les émigrants guinéens (voir paragraphe ethnie du chapitre « cadre de l'étude »).

11 entretiens concernent des candidats sérieux à l'émigration ou ayant déjà émigré en Europe. Par candidats sérieux à l'émigration, nous reprenons les critères établis par l'étude de EFIONAYI-MÄDER en 2001 et considérons par cette dénomination des personnes qui ont déjà obtenu ou sont en voie d'obtenir les documents nécessaires (passeport, garanties financières,...) pour faire une demande de visa ou qui ont réuni/ sont en voie de réunir la somme nécessaire pour voyager clandestinement par l'intermédiaire d'un passeur. **15 entretiens concernent des candidats n'ayant entrepris aucune démarche significative en vue d'émigrer.** En interrogeant à la fois des candidats au départ n'ayant pas entrepris de démarches significatives en vue de migrer et des candidats l'ayant fait, j'ai voulu vérifier si les candidats sérieux ont une information de meilleure qualité sur le lieu de destination et ainsi si leurs représentations différaient.

²¹ Plusieurs amis m'ont fortement déconseillé d'interroger des personnes Diakhanké de mon quartier prétextant que ces derniers étaient marabouts et qu'en plus, certains d'entre eux baignaient dans le trafic de drogues en Europe. M'immiscer dans leurs affaires m'aurait apporté des ennuis. J'ai suivi leur conseil.

Selon le contexte, ceux-ci ont pu être réalisés de manière *formelle* ou *informelle* (voir liste). Les interviews formelles se sont fait à l'aide **d'une grille d'entretien sur le mode semi-directif** (voir grille d'entretien en annexe). Celle-ci avait pour but de cadrer les entretiens en abordant les principales thématiques tout en permettant à l'interlocuteur de s'exprimer librement, sans questions trop fermées. **Les entretiens *formels*** ont été pour la plupart enregistrés avec un microphone-cassettes et retranscrits. La durée moyenne des entretiens était de 30 à 40 minutes. Cette durée relativement courte est à mettre en lien avec les spécificités du terrain, notamment la perception parfois mal comprise de mon travail par les interviewé-e-s. Je traiterai de cette thématique un peu plus bas.

Les entretiens avec des amis proches ont été réalisés chez moi, d'autres au domicile de l'interviewé, d'autres encore dans un bar ou dans la rue. Les entretiens avec les informateurs privilégiés se sont réalisés sur leur lieu de travail. Si, certes, il était plus aisé d'avoir une discussion dans un lieu calme permettant de mettre la personne en confiance, certains entretiens dans une rue très fréquentée (1) ou dans les bars (3) ont été très intéressants et les personnes ne semblaient pas inhiber par le cadre extérieur. Contrairement à ce qui était prévu, je n'ai pas pu avoir accès à un ordinateur sur mon lieu de résidence et j'ai donc retranscrits mes entretiens et pris des notes sur des cahiers.

Les entretiens *informels* se sont réalisés au gré des rencontres dans des bars ou chez des voisins et/ou des amis lorsque j'expliquais la raison de mon séjour. Au moyen d'un carnet de notes de poche, je recueillis les informations intéressantes en direct ou je les couchais sur papier peu après.

Afin de comprendre de manière plus approfondie les règles de fonctionnement du groupe d'étude et de ces aspirations ainsi que pour mieux m'intégrer dans le milieu. j'ai appris, avant mon départ et sur place, les bases du soussou, langue majoritaire à Conakry²². Cela m'a été parfois très utile puisque La maîtrise partielle de la langue m'a permis de saisir des éléments pertinents pour ma problématique lors de la participation à des activités qui n'étaient apparemment pas du tout en lien avec mon sujet (voir chapitre analyse). J'ai pu en partie comprendre ce qui séduisait l'imaginaire des jeunes guinéens, connaître l'impact des médias, en me laissant immiscer avec mon ami Abdoulaye dans le quotidien de familles, dans des fêtes de quartier, etc. J'ai ainsi pu constater les goûts audio-visuels du moment ou encore observer les commentaires lors de soirée télé ou dvd qui m'ont donné des indices sur certaines de leurs représentations (de l'Europe notamment). Cette méthode de plongée dans une culture particulière à travers l'apprentissage de la langue et la participation à divers activités d'un groupe étudié a été conceptualisée par l'ethnologue polonais Bronislaw Malinowski à travers la formule d'observation participante.

Je n'ai plus réalisé d'entretiens lorsque j'ai rencontré une redondance dans les discours: après plusieurs entretiens, les mêmes arguments étaient invoqués et je sentais que je ne pouvais plus obtenir d'informations nouvelles de la part d'autres interlocuteurs. La diversité maximale des profils a été partiellement atteinte : il manque en effet à mon échantillon des membres de l'ethnie Diakanké (voir chapitre « Cadre de l'étude ») et il y a peu de candidats issus de milieux très favorisés.

Contrairement à ce qui était prévu, je n'ai pas pu avoir accès à un ordinateur sur mon lieu de résidence et j'ai donc retranscrits mes entretiens et pris des notes sur des cahiers.

²² Le français est la langue officielle en Guinée. Néanmoins, entre proches, les langues vernaculaires sont utilisées. (Voir chapitre cadre de l'étude). Exemples de phrases usuelles maîtrisées : Salutations: "Ca va? Ca bien ici? Et la Famille? Et ton père? Et ta mère? "/ "J'ai faim, je veux manger", "je suis malade, je veux aller aux toilettes", "Combien ça coute cette tomate?" etc.

3.5. EXPÉRIENCE AUDIOVISUELLE

Grâce au prêt généreux d'une caméra pour une journée de coopérants français du dispensaire catholique Saint-Gabriel à Matoto Fassa²³, nous avons réalisé avec Abdoulaye une discussion de groupe avec des jeunes du quartier et un modeste film de fiction mettant en scène l'émigration des jeunes guinéens. Le scénario du film a été élaboré de manière participative à partir d'exemples migratoires tirés de la réalité à laquelle étaient confrontés les acteurs. Si nous n'avons pas obtenu d'informations supplémentaires par rapport aux entretiens individuels, nous avons pu constater de rares divergences d'intérêts et surtout rapporter un témoignage visuel de cette expérience (voir DVD en annexe).

3.5 MÉTHODE D'ANALYSE DES DONNÉES

Après la retranscription des interviews, J'ai classifié l'information récoltée selon les thèmes correspondant à mes questions de départ. Les concepts définis et les hypothèses que nous avons émises nous ont guidés en tant que cadre de référence, pour effectuer le filtrage des informations et par la suite leur interprétation.

3.6. CARACTÉRISTIQUES PROPRES AUX «TERRAINS SENSIBLES»

En raison de différents paramètres que nous décrivons plus bas, nous pouvons affirmer que nous avons effectué un « terrain sensible ». Les anthropologues Bouillon, Fresia et Taillio définissent par terrain sensible toute étude portant sur « *des pratiques illégales ou informelles, des individus faisant l'objet d'une forte stigmatisation et sur des situations marquées par la violence, le danger et/ou la souffrance.* » (BOUILLON et al.2007 : 13)

Les auteurs attribuent un triple sens au qualificatif *sensible* :

Un terrain est sensible au sens où les acteurs interrogés sont **porteurs d'une souffrance sociale**, d'injustice, de domination, de violence.

Sensible aussi parce que le chercheur doit inventer parfois de nouvelles manières de faire en raison des **caractéristiques même des espaces** (isolés, fermés, éphémères comme certains camps de réfugiés,...) ou des acteurs avec lesquels il doit composer. En effet, il faut parfois composer avec d'autres acteurs institutionnels enquêtant sur le même terrain (ONG, Organisations Internationales, travailleurs sociaux,...). Cela amène l'enquêteur à se voir quelquefois attribué d'autres **statuts** que le sien-propre et de devoir ainsi jongler avec ces diverses étiquettes qu'on lui colle et qui influencent le discours de l'enquête.

Sensible encore car ces terrains « *relèvent d'enjeux socio-politiques cruciaux, en particuliers vis-à-vis des institutions normatives* ». Ainsi, pour construire un discours scientifique rigoureux, le chercheur doit prendre conscience des possibles tentatives d'instrumentalisation politique émanant à la fois des populations enquêtées cherchant un avocat à leur revendication et du chercheur lui-même. Il faudra être attentif aux différents registres de discours déployés par les enquêtés²⁴ : discours plaintif, revendicatif, stéréotypé,...

²⁴ L'anthropologue Marion Fresia dans son article « Entre mise en scène et non-dits : comment interpréter la souffrance des autres ? » (BOUILLON et al. p.31-54.-2007) met bien le doigt sur les différents registres discursifs déployés par ses enquêtés, des réfugiés mauritaniens au Sénégal ainsi que sur les conditions d'activation de tel ou tel registre : « Quatre facteurs semblaient avoir influencé l'activation de tel ou tel registre discursif : le contexte interactionnel (présentation de soi, entretiens individuels ou collectifs), l'utilisation de certains répertoires de référence d'inspiration locale ou occidentale, le type de site des réfugiés (plus ou moins politisé et ouvert aux

Si une **démarche réflexive** est nécessaire au chercheur, il ne faut pas qu'il tombe dans le piège de la sur-réflexivité qui relèverait alors plus d'une psychanalyse. Par réflexif, nous entendons qu'il doit prendre en compte de manière critique son influence sur les discours des interviewés et qu'il doit également prendre une certaine distance vis-à-vis de ses convictions idéologiques pour ne pas biaiser l'interprétation des données.

3.6.1. Trois types de contraintes spécifiques

Bouillon relève trois types de contraintes spécifiques aux terrains sensibles qui nous semblent pertinents pour notre recherche :

- 1) Contraintes dans « **la relation d'enquête** qui comprend l'accès, le maintien et la légitimation du chercheur. » (2007 : 22)
- 2) Contraintes liées **au rapport du chercheur avec la demande d'institutions** « souvent à l'origine de la définition de catégorie de personnes ou du « problème » observés. » (*ibid.*)
- 3) Contraintes liées à **la restitution des données**. Que doit-on dire et ne pas dire ? Pour qui ? Comment ? En effet, décrire des pratiques portant sur des thèmes sensibles politiquement ou socialement (migrations clandestines,...) peut nuire aux groupes étudiés. La garantie d'anonymat est évidemment indispensable.

3.6.2. Contraintes dans la relation d'enquête

Les problèmes rencontrés lors des entretiens ont été de deux ordres étroitement liés :

Le premier est lié au contexte politique, le second à ma couleur de peau.

Il fut parfois délicat d'aborder la question des migrations vers l'Europe en raison du discours politique européen ambiant qui tend depuis une quinzaine d'années vers une plus grande fermeture des frontières, criminalisant un peu plus les migrants subsahariens cherchant désespérément à passer les frontières de l'espace Schengen. L'actualité des rapatriements forcés en vol charter et l'arrivée de clandestin aux Canaries avaient de plus fait récemment la une des médias (Le Temps, Le Courrier, Jeune Afrique). En cela, le terrain d'enquête était bien *sensible* au sens de l'anthropologue Bouillon puisqu'il porte sur des pratiques fortement stigmatisées et des situations empreintes de souffrance.

Ainsi le 21 octobre 2006, alors que le courant électrique avait été rétabli au quartier après une panne de 3 semaines, je regardais la chaîne TV Euronews chez un jeune voisin. Sous le feu des caméras, le ministre français de l'intérieur, Nicolas Sarkozy défendait son concept d'"immigration choisie" : [...] *Je ne suis pas raciste, je pense juste que tout le monde n'a pas le droit à avoir des papiers français* [...]"

A ses yeux, mon ami s'énerve et me tient à peu près ce discours largement partagé par la diversité de mes jeunes interlocuteurs : " *A la France! Il [Sarkozy] ne peut pas parler comme ça. La France a des dettes envers l'Afrique! La France n'accepte pas les Africains chez elle alors que, si elle est devenue riche, c'est grâce à l'esclavage! En plus la France se retire d'Afrique! Il faut pas que vous soyez trop durs, sinon ça va faire des problèmes, même avec les blancs ici*" Ainsi, j'étais souvent assimilé à ces politiques européennes restrictives ce qui ne me valait pas toujours un accueil chaleureux. On m'a pris parfois pour un policier au

agents humanitaires), et le statut de l'enquêté (son parcours et son statut social passé et présent, son âge et son genre). »

service d'un pays européen ou de la CIA. Trois femmes ont refusé des entretiens alors que je tentais des interviews dans les files d'attente aux ambassades, lieux peu propices à l'installation d'un climat de confiance. Deux se justifiaient en affirmant qu'elles étaient des femmes d'affaires et qu'elle n'avait rien avoir avec la migration clandestine quand bien même je n'avais pas introduit le sujet de cette manière. Une autre jeune fille dit à mon ami en poular que je pouvais peut-être appartenir à la CIA et qu'elle ne voulait pas compromettre ses chances d'obtenir un visa. Cela prouve **la difficulté que j'ai eu à justifier ma démarche** tant certaines personnes faisaient **l'amalgame entre ma couleur de peau et les politiques restrictives en vigueur en Europe**. J'expliquais de mon mieux que je n'étais pas lié à un quelconque service de police des frontières, que les entretiens étaient anonymes et qu'ils avaient là l'occasion d'exprimer les raisons qui les poussent à partir. Ils pourraient aussi par ce moyen faire entendre leurs voix dans les pays de destination, en Europe.

La présence d'Abdoulaye rassurait indéniablement même si elle n'était pas toujours suffisante.

Les meilleures interviews ont été réalisées sans surprises soit avec des bons amis personnels soit avec des amis d'Abdoulaye lui accordant leur confiance malgré parfois leurs tentatives illégales de passer en Europe.

Voilà encore un exemple qui illustre ce **climat général de méfiance**: Après l'interview avec un rapatrié forcé autour d'une bière, celui-ci dit derrière mon dos, en soussou, à mon collègue: "*Tu sais, ces blancs, il ne faut jamais tout leur dire!*". Ce jeune homme qui semblait désabusé m'avait juste caché la cause de son rapatriement forcé qui était apparemment du à son implication dans un trafic de drogue et m'avait également dissimulé son désir de repartir malgré cet échec. Une sorte de désarroi général se dégageait dans le discours de nombres de jeunes rencontrés. Désarroi peut-être aussi provoqué par ma présence qui prouvait d'une certaine manière l'opulence d'où je venais. Comment, dans le cas contraire, aurais-je pu en tant qu'étudiant et à seulement 23 ans me payer une traversée aller-retour par les airs de l'Atlantique, qui plus est sans tracasseries administratives majeures? Cette facilité apparente suscitait parfois certaines rancœurs, une jalousie perceptible qui me pesait de temps à autres. J'avais ainsi de la peine à légitimer ma recherche et ma présence face à certains de ces jeunes en galère qui ne rêvent que d'Europe ou face à d'autres personnes, comme ce militaire guinéen: "*Tu es un fils de bourgeois, I na Kouma*²⁵. *Tu vas te taper nos femmes et transmettre le Sida, paie les 100'000FG*²⁶!" me lança le gradé qui m'avait interpellé à un barrage routier. Motif: je n'avais pas sur moi mon carnet de vaccination et refusais de payer l'amende. Un prétexte pour m'extorquer quelques billets avant la fête de Tabaski²⁷. Voilà ce que c'est qu'un péage routier à la guinéenne! Lors de mon premier séjour, alors que je partais pour une semaine de vacances dans l'intérieur du pays accompagné d'un ami noir et d'une autre blanche, la remarque d'un taximan m'avait également fait sentir que je n'étais pas à ma place en tant que *jeune et bénévole-touriste*: "*Regarde, toi et ton amie, vous partez en voyage pour visiter, alors que moi je trime chaque jour pour nourrir mes enfants...*". Tout cela contribuait en plus de la maîtrise trop partielle de la langue à me mettre mal à l'aise hors du cercle restreint de mes amis proches. Et encore avec eux, des relations amicales étaient certes possibles mais mon statut de blanc m'auréolait d'une fortune supposée qui parfois faussait les relations. « *Pas d'argent, pas d'amis* » affirme un proverbe guinéen affiché sur certains taxis. Le contraire est aussi vrai et il est difficile d'échapper à l'étiquette du riche blanc.

En somme, **l'image du blanc colonisateur et esclavagiste reste encore très présente.**

²⁵ Tu es pingre (soussou)

²⁶ 100'000FG équivalait environ à 20 francs suisses en décembre 2006.

²⁷ Fête de l'Aid el Kebir chez les musulmans ou fête du mouton, elle commémore le sacrifice fait par Abraham pour prouver son allégeance à Dieu. Chaque chef de famille doit sacrifier un mouton s'il en a les moyens.

3.6.3. Don, contre-don au cœur de l'enquête ethnographique

Pour qu'une relation d'enquête se déroule bien, l'interlocuteur doit avoir, comme dans toute relation sociale, « *le sentiment que quelque chose lui est également accordé* » (BOUILLON et al. 2007 : 81). Implicitement, le don de son récit appelle un contre-don qui peut s'espacer dans le temps pour que la relation soit équilibrée. Ce système d'obligation réciproque a été analysé et formalisé par M. Mauss dans « Essai sur le don » (1924 : 145-279).

Parfois, le simple fait d'être attentif, de **marquer son intérêt** réel pour le récit de l'autre à travers une attitude « neutre-bienveillante » pour reprendre l'expression de Françoise Bouillon, suffit à équilibrer la relation. L'anthropologue parle également de possible **gratification symbolique** pour l'enquêté : Le fait que son opinion intéresse un universitaire apporte à certains interviewés un sentiment de reconnaissance privilégiée.

Mais, comme le dit Bouillon, « *solliciter régulièrement des individus qui vivent à la lisière de la misère, offrant malgré tout leur temps, leur histoire et très souvent leur hospitalité, ne peut se concevoir longtemps, sur un plan pratique autant que sur un plan éthique, sans penser à les aider* ». (BOUILLON et al. 2007 : 86).

Ainsi, en échange de l'aide précieuse d'Abdoulaye, je lui donnais de manière non formalisée de l'argent ou l'invitais à manger chez moi. Mise à part Abdoulaye, je n'ai pas rétribué mes autres informateurs qui ont librement consenti à me livrer leur récit même si parfois certains ont manifesté un sentiment d'inégalité dans la relation : En les interrogeant, j'avais de la matière brute pour écrire mon travail de mémoire en vue d'obtenir un diplôme ; quant à eux, leur situation ne changerait pas.

TROISIEME PARTIE

CADRE DE L'ETUDE ET ANALYSE

Dans ce chapitre, nous tenterons de donner une réponse à nos différentes questions de départ à partir du matériel récolté durant les interviews ainsi que d'ouvrages scientifiques fournissant des informations utiles pour notre recherche. Nous pourrons ainsi tester quels éléments de nos hypothèses sont les plus pertinents.

1. CADRE DE L'ETUDE : LA GUINEE-CONAKRY

Décrire le cadre géographique, sociologique, historique et économique dans lequel sont plongés les candidats à l'émigration nous paraît pertinent puisque ces individus prennent en compte, consciemment ou inconsciemment, les diverses contingences de leur milieu dans leur choix de migrer ou de rester. Cela permettra également de constater le fort potentiel économique de ce pays riche en diverses ressources et qui est à l'heure actuelle sous-exploité, notamment en ce qui concerne le développement agricole. Si nous donnerons un aperçu global du pays, nous nous concentrerons avant tout sur une description de la capitale, Conakry, lieu de notre étude.

1.1. GEOGRAPHIE PHYSIQUE

Bordée par la Guinée-Bissao et le Sénégal au nord, par le Mali au nord-est et par le Sierra Leone, le Libéria et la Côte d'Ivoire au sud, la Guinée est un pays côtier composée de quatre régions naturelles au climat sensiblement différent (cf figure 4 en annexe) : **la Guinée Maritime** arrosée par des pluies abondantes, **la Moyenne-Guinée ou Fouta-Djalou**, **la Haute Guinée** et **la Guinée forestière**. La capitale, Conakry, lieu de mon étude, est située sur le littoral en Guinée Maritime. Le climat y est de type tropical humide, la température moyenne est de quelque 25° toute l'année, et on y rencontre 2 saisons distinctes à durée presque égale : la saison sèche (novembre à avril) et la saison des pluies (mai à octobre). Durant la saison pluvieuse, quelque 4 mètres d'eau tombent et des tempêtes tropicales violentes balayent les toits de tôle mal accrochés. En raison d'infrastructures parfois inadaptées à ce type de climat, la saison pluvieuse amène son lot de désagréments à la population guinéenne (texte descriptif en annexe).

1.2. "LE CHATEAU D'EAU D'AFRIQUE DE L'OUEST", INSTRUMENT POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT POUR L'AGRICULTURE ET LA PRODUCTION D'ENERGIE

Vous l'aurez compris, la Guinée ne fait pas partie de ces pays sahéliens désertiques comme le Mali, La Mauritanie ou encore le Tchad, manquant cruellement d'eau. Ce n'est pas pour rien qu'on la surnomme le château d'eau d'Afrique de l'Ouest. Le Sénégal, la Gambie ou encore le Niger, pour ne citer que les fleuves les plus célèbres de la région, prennent leur source en Guinée et s'écoulent dans de vastes lits ou des chenaux abruptes à travers tout le pays. **Ainsi, selon la géographe Muriel Devey, les conditions idéales sont réunies pour l'agriculture, la sylviculture et l'élevage : des ressources en eau abondantes et un sol riche et fertile, dont seulement 20% des 7 millions d'hectares cultivables étaient exploités en 1997** (DEVEY 1997: 64). Les Guinéens, grands consommateurs de riz, auraient tout avantage à développer leur production agricole, plus particulièrement celle de riz, puisqu'ils en importent encore des milliers de tonnes d'Asie, malgré des conditions de culture idéales (RESIMAO, 2007).

M. Devey poursuit en affirmant que **la Guinée " dispose d'un potentiel hydroélectrique immense (13000 mégawatts)"** (DEVEY 1997: 215) qui reste largement sous-exploité. Ainsi, la majorité de la production électrique est encore assurée par des centrales thermiques

ou des générateurs électriques indépendants, ces derniers détenus essentiellement par des entreprises du secteur industriel et minier.

1.3. LA FEE ELECTRICITE N'ECLAIRE PAS TOUS LES FOYERS

Malgré plusieurs projets de centrales hydroélectriques dont certains réalisés ces dernières



Fig.5: Femme cuisinant sur un foyer trois pierres isolé avec un mélange de bouse de vache et d'argile.
Source: <http://www.guinee44.fr>

années (DEVEY 1997: 210), l'approvisionnement en électricité en 2006 n'était pas constant, et ce même dans la capitale. Certains quartiers n'en bénéficient tout simplement pas ou en sont approvisionnés sporadiquement. Les coupures d'électricité n'ont pas disparu. Ainsi les muezzins les plus branchés se voient quelquefois obligés de mettre en marche le groupe électrogène à pétrole pour lancer un appel à la prière tonitruant à travers le mégaphone accroché au minaret. Les autres se contentent de leurs traditionnelles cordes vocales. Quant à l'intérieur du pays, l'alimentation en électricité est encore plus aléatoire et seules certaines grandes villes bénéficient d'un apport plus ou moins régulier (DEVEY 1997: 210).

Toutefois, **la Guinée est encore faible consommatrice en énergie comparativement**

à ses voisins ivoiriens ou sénégalais et 85 % de l'énergie consommée provient de la biomasse (DEVEY 1997: 215). En effet, hormis dans les restaurants et makis²⁸, rares sont les fours, plaques ou frigo électriques ; les femmes font chauffer leur casserole sur des foyers trois pierres ou des foyers améliorés alimentés en bois de chauffe ou de charbon, et font leurs courses quotidiennement. L'électricité semble employée essentiellement pour l'éclairage et pour alimenter les postes de télévisions et de radios, présents dans un grand nombre de foyers à Conakry.²⁹

1.4. EAU POTABLE

En ce qui concerne le réseau d'eau potable de la capitale, il dessert une majorité de quartiers mais pas toutes les habitations. Ainsi coexistent **branchements individuels au réseau d'eau (50 % des ménages en 1997)** - auxquels **13 % de voisins** viennent également s'approvisionner - **puits (30 % des ménages) et bornes-fontaines publiques (5 % des citadins s'y approvisionnent)** (DEVEY 1997: 254). L'eau du puits, non-potable mais gratuite, est dans le meilleur des cas utilisée uniquement pour la cuisine, la toilette et la lessive, faite, il faut le rappeler, à la force du poignet, souvent féminin. Il est de plus fort probable que la nappe phréatique alimentant ces puits domestiques soit polluée en raison des déchets de toutes sortes qui s'y mêlent, via les eaux de ruissellement (déchets organiques et

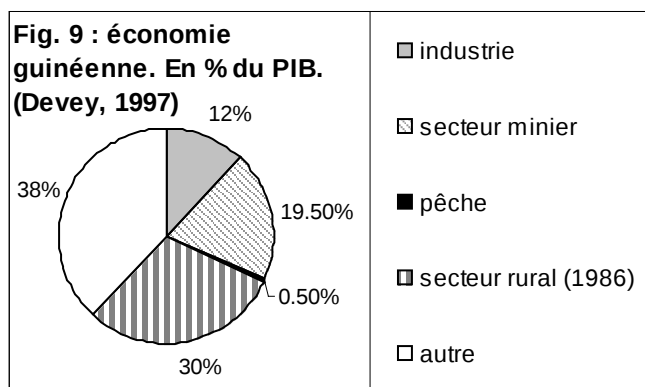
²⁸ Nom local pour désigner des petits lieux de restauration rapide.

²⁹ C'est là une observation personnelle. En effet un très grand nombre de foyers étaient raccordés au câble télé dans mon quartier résidentiel de MATOTO (Conakry) et j'ose imaginer qu'il en est de même dans la plupart des quartiers de Conakry ayant accès à l'électricité. La télévision est devenue un objet populaire et non plus de luxe dans la capitale guinéenne en 2006-07. Des statistiques à ce propos pourraient s'obtenir au ministère de la communication ou à l'antenne canal satellite-Guinée, mais elles ne reflèteraient qu'une pâle vision de la réalité, tant les connexions et abonnements pirates sont courants et donc non-comptabilisés.

inorganiques tels que piles, boîtes de conserve, plastiques, solvants, lessives, ...). En campagne, l'eau du puits ou du marigot³⁰ est la seule ressource disponible. Les touristes et autres amateurs aisés d'eau aseptisée, boivent, eux, de l'eau en bouteille locale.

1.5. ECONOMIE

Malgré ou peut-être à cause de ses diverses richesses offrant un potentiel énorme de développement, **la Guinée, en comparaison internationale, garde un IDH³¹ très faible en se classant au 160^{ème} rang sur 177 d'après le classement établi par le PNUD³² (2007/2008)**. Ainsi, la Guinée est considérée comme faisant partie des pays « les moins avancés »³³ de la planète.



En plus de ses sols fertiles propices à l'agriculture et du potentiel hydroélectrique de ses cours d'eau, le pays possède des ressources minérales importantes : la Guinée, à travers des consortiums de multinationales, est le deuxième producteur mondial de bauxite,³⁴ et détient 40% de la production mondiale (DEVEY 1997 :199). D'autres minerais sont également exploités, tels que le diamant, l'or, le fer,

très abondant, l'uranium, le nickel, le chrome et le cuivre. La découverte récente (2006) de pétrole offshore par une société américaine offre également un potentiel de ressources non-négligeable, même si toutes ces richesses servent encore trop souvent à l'enrichissement personnel d'agents corrompus plutôt qu'à l'intérêt général. En 2006, la Guinée était le pays le plus corrompu sur le continent africain selon l'ONG Transparency International. **Quant au secteur informel**, c'est-à-dire non enregistré par l'Etat faute de moyens administratifs adéquats, il est très développé comme dans la majorité de l'Afrique subsaharienne : il passe en effet des jeunes vendeurs arpentant les rues commerçantes de Conakry avec leurs biscuits, brosse à dents et autres babioles, aux cireurs de chaussures et autres coiffeuses. (26% du PIB total en Afrique subsaharienne dans les années 1990)³⁵.

³⁰ marigot, n.m. : "Dans les pays tropicaux, bras mort d'un fleuve ou d'une rivière, ou mare d'eau stagnante". Larousse, 1993

³¹ L'IDH, conçu en 1990 par le PNUD pour tenter de mesurer le bien-être des populations se calcule à partir de trois variables : l'espérance de vie, le niveau d'éducation (taux d'alphabétisation et taux de scolarisation) ainsi que le PIB/habitant en parité de pouvoir d'achat. Cet indice composite varie entre 0 (développement humain médiocre) et 1 (développement humain excellent).

³² Source : http://hdr.undp.org/en/media/hdr_20072008_fr_indictables.pdf

³³ Pour une critique de l'idéologie occidentale, libérale et universaliste du développement tel qu'il a été conçu par les agences institutionnelles internationales (ONU, OMC, BM,...), nous vous renvoyons à l'ouvrage de Rist (2001) présentant une critique radicale du concept ainsi qu'à celui de Stiglitz (2002), plus modéré et réformateur.

³⁴ Minerais riches en alumine, base nécessaire pour la production d'aluminium. Les réserves de bauxite guinéennes étaient estimées à 20 milliards de tonnes en 1997 ce qui équivalait à environ les deux tiers des ressources mondiales. Cela permettrait d'alimenter pendant un siècle toute l'industrie mondiale d'aluminium.

³⁵Source : haut conseil de la coopération internationale française : <http://www.hcci.gouv.fr/travail/audition/charme-secteur-informel.html>

1.6. HISTOIRE POLITIQUE ET ECONOMIQUE

1.6.1. Période précoloniale (→ 1891)

Avant que les Français, rivalisant avec les Anglais, n'y tracent une colonie par la force des armes en 1891, les structures économiques et sociales des peuples de la région étaient essentiellement fondées sur une **production agricole autoconsommée**. Divers pouvoirs locaux (Empire du Mali, empire Soussou) ont eu une emprise sur le territoire actuel de la Guinée. Jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, des commerçants *Foté*³⁶ s'approvisionnaient auprès de chefs locaux en "bois d'ébène"³⁷ (DEVEY 1997: 108).

1.6.2. 70 ans de colonisation (1891-1958)

La structure socio-économique de la **Guinée-française**, faisant désormais partie de l'**Afrique Occidentale Française**, sera peu à peu profondément modifiée. Le pouvoir colonial mit en place une économie de marché, monétarisée, "basée sur **l'exploitation des matières agricoles** [caoutchouc, bananes, café] puis **minières** [or, diamant, fer, bauxite], **destinées à être exportées**, principalement vers la France via le port de Conakry.". La mise en valeur de ces nouvelles richesses remplaça avantageusement le trafic esclavagiste, de moins en moins rentable. (DEVEY 1997: 115) Cette internationalisation renforcée de l'économie se fit au détriment de la production vivrière.

1.6.3. Indépendance et 1^{ère} République socialiste (1958-1984)

Suite à la deuxième guerre mondiale, dans le contexte de montée des mouvements indépendantistes africains, le leader syndicaliste malinké Sékou Touré élaborait l'indépendance guinéenne en refusant d'intégrer le projet de "Communauté française"³⁸ du général de Gaulle, puisque celui-ci excluait la possibilité d'une indépendance juridique des Etats colonisés. L'indépendantiste **Sékou Touré fut élu président de la République de Guinée le 2 octobre 1958**.

Par mesure de rétorsion, la France rompit totalement ses relations avec la Guinée autant sur le plan politique que commercial ou technique³⁹. Cela n'empêcha pas au charismatique Touré de trouver d'autres alliés : le bloc



Fig.7: Sékou Touré et le général De Gaulle, le dialogue impossible.

³⁶ Foté signifie blanc en soussou, langage vernaculaire parlé essentiellement en Guinée-Maritime. Il est employé couramment aujourd'hui pour désigner les Occidentaux.

³⁷ On utilisait ce terme à l'époque pour désigner les esclaves noirs objets de commerce entre chefs africains et esclavagistes européens. L'esclavage-domestique était courant au sein même de certaines tribus ou ethnies de la région comme chez les Peuls ou encore les Tomas qui réduisaient en esclavage leurs prisonniers de guerre.

³⁸ La communauté française regroupant tous les Etats de l'AOF et l'AEF (Afrique Equatoriale Française) excepté la Guinée, eut une brève existence de 2 ans. Dès 1960, la majorité des anciennes colonies africaines obtinrent leur indépendance comme la Guinée, à ceci près que les nouveaux Etats, eux, eurent une relation privilégiée avec la France qui continua sa coopération économique et technique. Coopération jugée comme néo-colonialiste par **F.-X. Verschave**, dénonçant l'ingérence maffieuse et la corruption menées par des hommes politiques français (De Gaulle et le réseau Foccart, Pasqua, Mitterrand, Chirac...) dans les ex-colonies pour obtenir notamment des prix préférentiels sur les matières premières, des soutiens politiques à l'ONU, ou détourner l'aide au développement afin de financer des campagnes présidentielles... (La Françafrique, éd. Stock, 1998)

³⁹ Les relations diplomatiques entre la France et la Guinée reprendront en 1975.

soviétique dans un premier temps, puis, profitant de la lutte d'influence de la guerre froide, il se tourna également vers l'aide américaine. (AMEILLON 1964 : 4). Le nouveau président, détenteur plénipotentiaire du pouvoir exécutif et son gouvernement, mirent en place « **une économie socialiste basée sur la planification, la collectivisation et l'étatisation de l'économie** » (DEVEY 1997 :136). il succomba à un malaise cardiaque en 1984 après 26 ans de règne au bilan controversé. La plupart des jeunes et moins jeunes rencontrés durant mon séjour louaient cette figure de l'indépendance et évoquaient la forme d'égalité dans la pauvreté et le bas taux de chômage qui auraient régné alors. Il n'en reste pas moins que le dictateur guinéen est surtout connu chez ses opposants et sous nos latitudes pour ses multiples sévices⁴⁰.

1.6.4. Le général-président Lansana Conté. Démocratisation des institutions politiques et libéralisation de l'économie (1984-...)

Après la mort de Sékou Touré et le renversement du régime socialiste par le colonel soussou Lansana Conté, le capitalisme international put enfin être à son aise en Guinée.

Le nouveau président auto proclamé, avant d'établir des institutions démocratiques au début des années 1990, restructura en profondeur l'économie socialiste en continuant et poussant plus loin la libéralisation et la privatisation de l'économie entreprise par son prédécesseur lors de la fin de son règne. Ce fut le lancement des grandes politiques d'ajustements structurels soutenues par les institutions internationales (BM, FMI) qui en faisaient une condition de l'octroi de leur aide, ainsi que par des agents étatiques (la France notamment) et des multinationales étrangères. Ce vent libéral provoqua le licenciement de 12'000 (DEVEY 1997 : 153) à 39'000 (DIALLO 1996 :20) fonctionnaires et favorisa le développement de quelques sociétés multinationales (Nestlé, Coca-Cola, DeBeers, Alcan,...) ainsi que d'entreprises privées locales.

Malgré l'amélioration de plusieurs indicateurs macro-économiques et sociaux par rapport à l'ancien régime (croissance du PIB de 4% par an de 1986 à 1993, augmentation de l'espérance de vie,... Voir figure 10 ci-dessous), **la transition d'une économie dirigée à une économie de marché ne s'est pas faite sans heurts.** En 2006-2007, alors que l'inflation était grandissante, trois grèves générales réclamant une hausse des salaires et une amélioration générale de la gestion des affaires publiques ont été violemment réprimées par l'armée. Réélu pour un troisième mandat dans des conditions controversées en 2003, le président-général Conté et sa politique n'ont jamais été aussi contestés (LESCOT 2007).



Fig.8: L. Conté, un despote très contesté en 2007

1.7. DEMOGRAPHIE

La Guinée qui comptait près de 10 millions d'habitants en 2006 est caractérisée, comme l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, par la jeunesse de sa population. **Plus de 40 % de la population guinéenne est âgée de moins de 14 ans** (cf. figure 13, annexe). Tout touriste occidental qui déambule dans une ville africaine le constate de ses propres yeux : hors des heures de cours, certaines rues grouillent de jeunes enfants jouant au ballon ou à l'élastique. **Le taux de fertilité tout comme le taux de mortalité infantile est élevé**

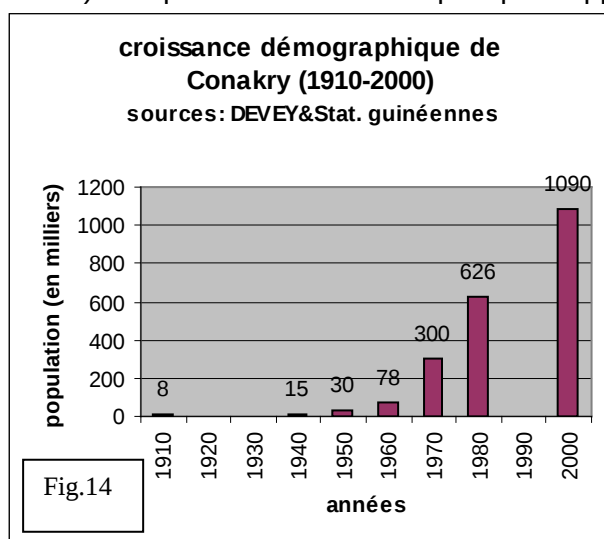
⁴⁰ Il faisait pendre les traîtres au pouvoir du haut d'un pont traversant l'autoroute à Conakry et détenait des opposants politiques à la prison du camp Boiro "dans des conditions effroyables" (DEVEY 1997 :140). L'intransigeance et la violence de son régime grandit de pair avec sa paranoïa développée suite aux tentatives d'assassinat dont il fit l'objet.

comparativement aux pays occidentaux. L'espérance de vie y est peu élevée (54 ans) en raison notamment de la forte mortalité infantile. La transition démographique, qui représente le passage d'un régime de forte fécondité et de forte mortalité à un régime de faible fécondité et de faible mortalité n'y est donc qu'amorcée.

La coopération allemande, avec la collaboration de l'Etat guinéen, finance la production de préservatifs bon marché et de qualité, tandis que des programmes de planning familial promeuvent la maîtrise de la fécondité, en diffusant notamment des publicités sur les nouveaux moyens de contraception dans la capitale.

1.7.1. Migrations

Concernant les mouvements migratoires internationaux en Guinée, nous nous basons sur des estimations statistiques de l'ONU. On peut constater le pic d'émigration au début des années 1970. Ce dernier correspond aux mesures discriminatoires vis-à-vis de la population peule prises par le président Sékou Touré, et également au boom économique de 1975-1978 dans les pays exportateurs de café et de cacao comme la Côte d'Ivoire. De nombreux Peuls se sont en effet réfugiés dans les pays limitrophes et quelque 100'000 Guinéens sont allés chercher du travail dans la prospère Côte d'Ivoire de l'époque⁴¹. Quant à la vague d'immigration des années 90, elle est due à l'arrivée massive de réfugiés fuyant les guerres civiles du Sierra-Leone et du Libéria. On dénombrait en Guinée 672'000 réfugiés en 1995 et 140'000 en 2004, beaucoup étant rentrés chez eux ou ayant bénéficié d'un programme de réinstallation du HCR⁴² au Canada, en Australie principalement et dans divers autres pays. **De 1995 à 2005, le courant migratoire s'est inversé et l'émigration a nettement pris le dessus sur l'immigration (taux migratoire net de -300'000 personnes en 2005, cf figure 15 en annexe).** Nous n'avons pas pu obtenir d'explications claires à propos de ce virement de situation, mais nous pouvons faire l'hypothèse que cette vague d'émigration est due, en bonne partie, au départ de nombreux réfugiés. L'émigration accrue de Guinéen-nés en Europe ou aux Etats-Unis peut également expliquer ce phénomène. En 2005, Les expatriés guinéens de plus de 15 ans n'étaient toutefois que 21'300 dans les pays de l'OCDE (OCDE 2005⁴³) ce qui est relativement peu par rapport à d'autres pays ouest-africains comme le



Sénégal et ses près de 150'000 expatriés dans l'OCDE (voir figure 16 en annexe). En considérant ces chiffres, le taux d'émigration de la Guinée était de 0,4% en 2005. Par ailleurs, près de 25% des expatriés guinéens dans les pays de l'OCDE étaient qualifiés. Nous analyserons une composante de cette dernière vague migratoire à l'aune de nos résultats empiriques dans la partie d'analyse des données. En outre, il ne faut pas oublier que ces statistiques ne concernent que les migrations légales, qui ont pu être enregistrées et donc quantifiées.

Concernant les migrations internes, l'exode rural se poursuit et Conakry, qui concentre 15% de la population guinéenne

⁴¹ www.atlas-ouestafrique.org → OCDE/CEDEAO/CSAO

⁴² La corruption semble également gangréner cette institution onusienne puisque, d'après certains réfugiés, les places pour ces programmes de réinstallation se négociaient très chères en 2006 alors que sur le papier elles étaient quasiment offertes.

⁴³ Source : http://www.oecd.org/document/35/0,3343,fr_2649_39023663_34840035_1_1_1_1,00.html Ces chiffres encore une fois ne recoupe que les données des migrations légales.

sur un espace très réduit (308km²), **recueille depuis plus de 50 ans la majorité de ces migrants en quête de mieux être** (cf figure 14) : Les jeunes des campagnes sont attirés par le mode de vie citadin. En effet, beaucoup délaissent les travaux des champs, en raison de la pénibilité de la tâche ainsi que de la rentabilité faible de leurs cultures face à la concurrence des produits agricoles étrangers (riz asiatique notamment) (BAH 2004 :18/RESIMAO 2007).

1.7.2. Les ethnies

Si l'ethnie est une notion complexe sujette à maintes instrumentalisation politiques comme l'a relevé Catherine COQUERY-VIDROVITCH (1994), s'il est clair qu'il ne saurait y avoir d'ethnie « pure » en raison des brassages de population, des mariages mixtes, etc., il n'en reste pas moins que *« tout groupe de personnes se définit culturellement et se distingue d'autres groupes, même si une personne peut appartenir à plusieurs entités »* (DIAKITE 2004 :chap.1). Ce concept est donc à manier avec prudence mais garde sa pertinence puisqu'il décrit un sentiment d'appartenance partagé avec plus ou moins de vigueur par un groupe en fonction de divers critères : *« l'origine historique, l'occupation territoriale, la tradition et les mœurs, la langue (qu'elle soit de type dominant, dialectal ou simplement patois), la religion (allant des religions révélées aux groupes religieux non orthodoxes), la morphologie, etc. »* (KAMDEM 2002).

En Guinée, il existe plus d'une trentaine d'ethnies qui ont chacune leur propre langue. La Guinée, contrairement à son voisin ivoirien, ne rencontre pas de tensions ethniques majeures. Barry (2000) distingue, selon des critères sociolinguistiques, 4 groupes ethniques principaux répartis sur des territoires relativement homogènes (cf annexe figure 17) :

1. **L'ethnie soussou** ou soso et ses groupes intégrés (Nalou, Landouma, Baga, Mikhiforé, Mmami, ou Mandeniyi, Moréaké). Elle est surtout présente en Basse-Guinée.
2. **L'ethnie peule** et ses groupes apparentés (Peuls du Fouta Djallon, Toucouleur, Foulacounda, Peuls du Wassoulou). Elle occupe principalement la moyenne-Guinée.
3. **L'ethnie malinké** et ses sous-groupes (Malinké ou Maninka, Sarakollé ou Soninké, Maninka-Mori, Kouranko, Konianké, **Diakhanké**, Sebbhe). Elle se trouve majoritairement en haute-Guinée.
4. **Les ethnies forestières** : Guerzé ou Kpellè, Kissi, Toma ou Loma, Manon ou Mani, Lélé, Konon. Ces ethnies sont très présentes en Guinée-forestière.

Il y a également une petite population libanaise relativement aisée par rapport au reste de la population, établie depuis près d'un siècle en Guinée. Les Libanais sont principalement présents dans le commerce import-export.

La majorité de la population en Guinée pratique la religion musulmane excepté une minorité chrétienne appartenant pour la plupart aux ethnies forestières.

Selon les dires d'un agent de Western Union ainsi que de certains diplomates, **les Peuls ainsi que les Diakhankés seraient actuellement les plus nombreux à migrer en Occident et à envoyer de l'argent en Guinée.**

Les Peuls ont une tradition migratoire séculaire puisque longtemps, éleveurs, ils ont nomadisé à travers l'Afrique de l'Ouest avec leur bétail. Ce sont eux qui ont apporté l'islam en conquérant le territoire du Fouta Djallon vers 1850 (BERTIN 2007). Aujourd'hui, en Guinée, ils sont surreprésentés dans le commerce et les réseaux transnationaux de commerçants peuls sont bien développés (DIAKITE 2004 : chap.1)

Les Diakankhés, petite ethnie et sous-groupe malinké, ont migré en Europe et aux Etats-Unis « *en exploitant [notamment] le filon des sciences occultes* » pour reprendre les termes du directeur de l'observatoire de la Guinée maritime⁴⁴. En Guinée, les Diakhankés sont connus pour leurs grands marabouts⁴⁵. Ainsi, en grands *karamoko* déclarés, ils se positionnent dans les contrées occidentales en spécialistes du retour de l'être aimé en trois jours, disparition de la malchance en affaires et autres miracles. Et les affaires semblent marcher à en croire les dires de cet agent de WESTERN UNION qui réceptionne régulièrement des transferts d'argent provenant de Diakhankés : « *la ville de Touba près de Boké a été construite par les Diakhankés, c'est une ville sacrée où on ne fume pas on ne boit pas, il y a des étages [immeubles] en marbre.* »

D'autres sources affirment qu'ils n'exploitent pas seulement le filon des sciences occultes mais également celui des drogues dures et douces. Toutefois, la commercialisation de drogue relève en général de groupes défavorisés qui voient souvent dans cette filière le seul moyen de mener une vie décente. En Suisse en particulier, la vente de cocaïne, après avoir été l'apanage de Yougoslaves dans les années 1990 est actuellement majoritairement en main africaine et les Guinéens de diverses ethnies en sont des protagonistes médiatisés⁴⁶. Les interdictions de travail pour les ressortissants hors Schengen qui ne correspondent pas aux critères d'admission sont une des raisons principales qui poussent certains immigrés dans la filière de la drogue. (PIGUET 2004 : 105).

⁴⁴ Ce dernier est présenté dans la partie consacrée à la méthodologie, c'est l'un des observateurs privilégiés que nous avons interviewés.

⁴⁵ « n.m. ° *Fr. d'Afrique* : musulman sage et respecté.- envoûteur, sorcier ». Le petit Robert 2003. Les Marabouts, selon mon partenaire de recherche, appelés aussi en Guinée *karamoko* peuvent utiliser des versets du Coran ainsi que d'autres savoirs magiques (confection d'amulette protectrice,...) pour prodiguer autant le bien que le mal. Certains candidats au départ ont fait recours à leurs services pour renforcer les chances de succès de leur projet migratoire.

⁴⁶ Conférence du criminologue neuchâtelois Olivier Guénat : http://www.infoset.ch/inst/bejune/textes/20031105_Gueniat.Olivier.pdf

Fig.10: Démographie et économie: Guinée-Suisse-1990 & 2005

Source : Banque mondiale → <http://devdata.worldbank.org/wdi2005/Section2.htm>

	Guinée		Suisse	
	1990	2005	1990	2005
DEMOGRAPHIE				
population (en millions)	5.8	9.4	6.7	7.4
croissance de la population % ⁴⁷	M 1990-2003	2.4%		0.7%
taux de fertilité (nb d'enfants/♀)	5.9	5.8*	1.6	1.4*
taux de mortalité (<5 ans) ‰	240 ‰	155 ‰	9 ‰	5 ‰
espérance de vie à la naissance	44 ans	54 ans*	77 ans	81 ans*
nombre de réfugiés		~140'000*		~50'000*
EDUCATION				
Taux d'alphabétisation des plus de 15 ans (2003)		41%		
ECONOMIE				
PIB/habitant, PPP(\$ constant 2000)	1529\$	2040\$	24'892\$	30'729\$
Inflation, PIB déflateur (annuel %)	23.9%	13.2%	4.5%	0.6%
aide (en % du PNB)	10.9%	7.5% (2004)		
IDH 2005	Rang: 160/177	0.456/1	7/177	0.955/1
Monnaie : Franc guinéen (FG) → 4457FG = 1Frs en novembre 2006 → 7115FG = 1Euro en novembre 2006				

* données de 2004

⁴⁷ Moyenne de 1990 à 2003

2. ANALYSE QUESTION 1 : FACTEURS DETERMINANT L'EMIGRATION

« Il faut les comprendre, la plupart de ces garçons ne reçoivent que des bouches à nourrir en guise d'héritage. Malgré leur jeune âge, beaucoup sont déjà à la tête de famille nombreuse et on attend d'eux ce que leurs pères n'ont pas réussi : sortir les leurs de la pauvreté. Ils sont harcelés par des solutions qui les dépassent et les poussent vers les solutions les plus désespérées. » (DIOM 2003 : 211)

a) Quels sont les éléments qui entrent dans la balance entre migrer et rester au pays et quel poids respectif leur donnent les candidats à l'émigration?

Dans ce chapitre, nous avons distingué des facteurs de différente nature qui s'additionnent souvent et qui contribuent à créer le désir de migrer. Il y a d'une part les facteurs *macro structurels*, qui cherchent à expliquer le désir d'émigration des individus en relation avec la déficience des infrastructures et des institutions de base. Déficience toujours mis en rapport dialectique avec l'efficacité perçue des infrastructures des pays de destination. Nous développerons en particulier les problèmes rencontrés par les jeunes sur le marché de l'emploi et dans le système éducatif.

D'autre part, les facteurs *micro structurels* qui impliquent des relations non entre individus et infrastructures ou institutions mais entre des individus et d'autres individus. Ainsi le désir de migrer s'expliquera là à travers le degré de privation relative par rapport à certains migrants ou à leurs familles ou à travers des facteurs culturels comme le besoin de s'émanciper d'une structure familiale pesante.

Une fois que le désir est présent, faut-il encore que le migrant dispose d'un capital social et financier suffisant pour le réaliser. C'est là que les intermédiaires jouent un rôle souvent déterminant dans le processus de décision, comme nous le constaterons.

2.1. FACTEURS MACROSTRUCTURELS

2.1.1. Pauvreté et chômage

La totalité des jeunes interrogés évoquent comme motivation à quitter le pays le manque de perspectives d'avenir.

La Guinée se trouve dans l'incapacité de répondre aux besoins et aux désirs des jeunes en termes de formation, d'emploi et de salaires.

Si certains indicateurs sociaux et économiques se sont améliorés en Guinée entre 1990 et 2005 (figures 10 et 11 en annexe), comme d'ailleurs dans la majeure partie des pays ouest-africains⁴⁸, les Guinéens rencontrés au cours de notre enquête ne ressentent pas ou peu le fruit de cette amélioration.

⁴⁸ Notamment en raison de l'amélioration du cours des matières premières dont sont riches les économies ouest-africaines extraverties. (Perret, C. 2003 : L'état actuel de l'économie ouest-africaine. In : In Damon J. & Igué J. éditeur, L'Afrique de l'Ouest dans la compétition mondiale : quels atouts possibles ? Paris : Karthala, 220-248)

L'instabilité chronique de la monnaie (figure 11, annexe) explique ce ressentiment durable et constitue l'un des facteurs d'émigration comme nous le constaterons par la suite. Les données les plus récentes que nous avons pu obtenir (1994-1995) affirment que **« 40,3% de la population [...] vivait en dessous du seuil de pauvreté soit 300 USD par an et par personne. A cette période, l'incidence de la pauvreté était de 62% en Haute Guinée ; 51% en Moyenne Guinée ; 42% en Basse Guinée ; 33% en Guinée Forestière ; 7% à Conakry. On constate également que la consommation des 20% des gens les plus pauvres représentait à peine 7% de la consommation totale. 20% des gens les plus riches, consomment 47% du total. »**⁴⁹

La pauvreté est caractérisée dans les statistiques guinéennes par un manque d'accès aux services de santé ou d'éducation, par un accès à l'eau potable difficile, par un apport nutritionnel et un revenu insuffisants, pour ne reprendre que les critères principaux. Celle-là frappe surtout le regard dans la capitale où elle s'affiche et contraste avec le luxe du Casino principal de la ville : des femmes maigrelettes avec leurs enfants sont affalées sur le sol et prient les touristes et les amateurs de poker de leur donner une piécette. Ces scènes sont présentes dans plusieurs grandes villes européennes mais les capacités d'aide diffèrent.

Quant au chômage, en 2003, **« les jeunes (de 15 à 24 ans) représentaient 63% des chômeurs en Afrique subsaharienne, alors qu'ils constituaient 33 % de la population active. Le taux de chômage déclaré en Afrique est en moyenne de 10% mais les chiffres sont en réalité beaucoup plus élevés, certains pays ayant des taux de chômage de plus de 40%. »**⁵⁰

Le chômage chez les jeunes en Guinée est très important : même si nous ne pouvons fournir de statistiques précises, d'après nos observations corroborées par les témoignages de plusieurs observateurs avertis, nombreux sont ceux qui restent sous la dépendance financière de leurs parents jusqu'à un âge parfois avancé. Néanmoins, nombre d'entre eux gagnent informellement de petites sommes d'argent en faisant du petit commerce ou en rendant de menus services, mais sans que ces activités ne leur permettent de s'assumer totalement.

Ce chômage est dû à divers facteurs économiques, politiques mais aussi démographiques, dans la mesure où la jeunesse représente la majorité de la population, qu'elle est plus nombreuse que la génération précédente et que par conséquent les postes prisés à repourvoir dans le public ou le privé sont insuffisants par rapport à la demande. De même, les infrastructures de santé, d'éducation, etc. ont de la peine à suivre cette croissance rapide de la population et sont donc souvent inadaptées : Il n'est pas rare de voir à Conakry des classes composées de plus de 80 élèves à l'école secondaire ou au lycée.

Cette constatation de marasme économique se reflète dans les interviews :

« Ici, on n'a rien à foutre, on peut pas s'en sortir, nous sommes fermés dans un cadenas. On a tout chez nous mais c'est la mauvaise gestion... » A3

« Ici on n'a pas de moyens, ici c'est dur, tu peux finir tes études sans avoir d'emploi, la monnaie guinéenne est très dévalorisée. C'est tout juste pour aller en Europe pour améliorer les conditions. » D1

« 90% des jeunes chôment ici, ne travaillent pas, les jeunes qui ont fini leurs études... Ils y en a qui gagnent même pas 5000Fg/mois (environ 1Fr). En haute banlieue, ils fument une cigarette pour 3 jeunes... » E8

Le manque de perspective d'avenir se manifeste de diverses manières : Il y a d'une part les jeunes qui veulent partir en Occident dans le seul but d'acquérir **une meilleure formation** que ce que leur offre leur pays. (4/26 personnes interrogées). D'autre part, les jeunes qui

⁴⁹Secrétariat Permanent pour la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SP/SRP), organe étatique guinéen : <http://www.srp-guinee.org/pauvrete.htm#revenu>

⁵⁰ ONU, Le chômage en Afrique subsaharienne, in : Afrique renouveau, octobre 2006

veulent partir au *Foté Tâ*⁵¹, le pays des Blancs en Soso, dans le projet de « **gagner un travail** » et de l'argent afin de satisfaire leurs besoins et leurs ambitions (15/26). D'autres encore (5/26) envisagent de réaliser les deux projets. Les perspectives de gain si l'on trouve un travail salarié dans les pays développés sont très importantes comme nous allons le constater. Nous remarquerons, comme d'autres études l'ont attesté, qu'en raison des coûts élevés de la migration, ce ne sont jamais les plus pauvres qui migrent.

2.1.2. Différentiel de salaire entre la Guinée et les pays Occidentaux

En Guinée, le salaire mensuel moyen serait situé, selon le directeur de l'Observatoire de la Guinée maritime, **entre 150'000 et 200'000FG (environ 30-45Fr)** alors qu'un sac de riz de 50 Kilos, principal aliment des Guinéens qui le cuisinent à toutes les sauces, coûtait entre 80'000 et 140'000FG (~20-30Fr)⁵². **Avec des salaires aussi bas en comparaison avec les pays industrialisés, il est très attrayant de pouvoir gagner 30-50⁵³ fois cette somme dans un pays occidental en faisant un travail avec des qualifications requises minimales comme serveur-ses ou manœuvres.**

Toutefois, si la majorité des personnes interviewées sont au courant de la faiblesse de leur monnaie et subissent de plein fouet l'inflation, ils ne sont généralement pas au courant des gains exacts qu'ils pourraient obtenir en travaillant à l'étranger : ils constatent simplement les « miracles » que réalisent les expatriés au pays, ce qui ne manque pas de susciter leur convoitise comme nous le verrons par la suite (privation relative).

Les possibilités conséquentes de gain à travers la migration se retrouvent dans tous les discours et se reflètent notamment dans cet extrait d'interview qui laisse dubitatif quant à la source de revenus de l'expatrié :

« J'ai un ami qui est resté 8 mois en Suisse et qui a pu s'acheter une jeep et commencer à construire une maison une fois de retour en Guinée. » A1

Cela montre bien les attentes démesurées qu'engendrent les réussites de certains expatriés dans la jeunesse guinéenne.

Néanmoins, si la plupart des interviewés cherchent à émigrer afin d'aider leur famille à élever leur niveau de vie, d'autres n'ont pas ce souci en tête.

En effet, suivant la catégorie socioéconomique, les moyens financiers diffèrent et, par conséquent, les objectifs de l'émigration varient également. Certains jeunes aisés ne désirent ainsi émigrer que dans le seul but d'étudier et non dans celui de travailler pour aider leur famille au pays. Tel est le cas de ce jeune étudiant peul (E7) qui, bien que n'ayant pas les résultats scolaires suffisants pour obtenir une bourse d'étude en France, allait obtenir le sésame convoité grâce à l'aide de son père fortuné : quelques billets suffiraient à corrompre un des fonctionnaires responsables des attributions des bourses.

2.1.3. Système d'éducation défaillant et non reconnu par les entreprises locales

Si, durant l'enquête, de nombreux étudiants ont manifesté leur volonté de s'instruire hors de leurs frontières et si possible dans un pays occidental, ceci est dû au fait que le système éducatif guinéen est mal en point, tout comme l'économie en général. Comme le dit le

⁵¹ Cette expression est couramment utilisée pour décrire l'Occident, que ce soit le Vieux ou le Nouveau Continent. Voir à ce propos le paragraphe « Termes génériques utilisés pour désigner les zones de destination ».

⁵² Prix évalués en décembre 2006.

⁵³ Cet ordre de grandeur a été calculé en se basant sur les salaires mensuels minimaux en Espagne et en France, soit respectivement 665 Euro et 1254 euro en 2007 selon EUROSTAT.

professeur Bazzo, directeur de l'Observatoire de la Guinée maritime, les jeunes font de moins en moins confiance au système éducatif public, gangréné par la corruption et l'absentéisme, aussi bien des professeurs que des étudiants :

« Cela explique l'essor de l'enseignement privé qui dépasse par endroits en nombre d'étudiants, d'élèves, de lycéens, le public ! [...] Il y a des moments, quelles que soient les filières [universitaires], des étudiants qui veulent avoir des cours sont obligés d'aller chercher les professeurs chez eux ! L'absentéisme est roi ! » Beaucoup de professeurs s'estiment sous-payés, rencontrent des arriérés de salaires et beaucoup d'entre eux ont ainsi une activité économique annexe, *« ils cherchent à se débrouiller, selon le terme consacré ici. [...] La crise au niveau financière, au niveau des revenus se répercute jusqu'à l'université. »*. F2 Bazzo

Il y a également des problèmes infrastructurels récurrents, comme le manque de matériel informatique et d'électricité notamment. Ainsi, selon ce professeur universitaire, mises à part certaines filières comme l'informatique de gestion, le niveau de l'enseignement supérieur serait « catastrophique ».

2.1.4. Marchés des assurances défaillants

L'un des postulats de la NEM affirme que l'émigration constitue dans certains cas un moyen de pallier au **dysfonctionnement** ou à l'**inexistence des marchés des assurances** (maladie, emploi,...) **et des capitaux** (crédits à la consommation, prêt hypothécaire, etc.).

En Guinée, le marché des assurances est très embryonnaire et la majorité de la population ne dispose d'aucune sécurité sociale telle qu'on la conçoit chez nous (assurance-chômage, maladie, vieillesse, vie, notamment). Seules certaines grandes firmes privées assurent leurs employés contre les maladies et accidents de travail. Sinon, c'est la solidarité familiale qui fait office d'assurance. On a ainsi un système de santé à plusieurs vitesses, où les plus riches ont la garantie d'être soignés dans les meilleures conditions : alors que le président Conté, qui souffre depuis quelques années d'un « diabète aigu et d'une leucémie chronique », se déplace régulièrement en Suisse en visite diplomatique-médicale⁵⁴, la plupart des Guinéens se voient refuser certains soins dans les hôpitaux publics s'ils n'ont pas les moyens de payer et peuvent mourir d'un paludisme non-traité ou d'une appendicite, etc.

Une forme d'épargne existe cependant en marge des institutions officielles : **la tontine** qui permet d'amortir les coups durs ou d'investir dans un projet onéreux pour ses cotisants: *« Chaque semaine la mère de famille donne une somme fixe et mensuellement une ou plusieurs familles se voient attribuer à tour de rôle et en toute transparence (souvent en présence d'un conseil de femmes) une somme importante. Le crédit restant peut être attribué à une famille particulièrement ou momentanément dans le besoin. Cette somme attribuée à l'avance permettra à la famille nécessiteuse d'avoir une importante somme avant que son tour n'arrive. Ce système d'épargne, aujourd'hui typiquement africain, est répandu sur l'ensemble du continent et brasse parfois plus d'argent que les banques. »*⁵⁵

Excepté quatre individus, tous les interviewés affirment vouloir migrer pour aider leur famille : Cela comporte la volonté de pouvoir assurer les vieux jours de leurs parents, de permettre à

⁵⁴«Vie nationale: Le Général Lansana Conté encore évacué en Suisse, l'avenir du pays incertain!», 26.08-.2006

MAMADOU SACKO pour le journal Libération: <http://liberation.press->

guinee.com/index.php?id=343&no_cache=1&tx_ttnews%5Btt_news%5D=1773&tx_ttnews%5BbackPid%5D=333

⁵⁵ http://www.senegalaisement.com/senegal/societe_senegalaise.php#tontines

un membre de la famille de bénéficier de soins appropriés ou encore de payer les frais de scolarité des frères et sœurs. Cet extrait d'interview l'illustre de manière exemplaire :

Amara : Ce que je gagne ici suffit même pas à mes propres besoins, ma famille me pousse à repartir! Je veux vivre pour moi, j'espère qu'ils vont comprendre parce qu'on a un système ici en Afrique, c'est-à-dire les gens vivent socialement quoi! Donc quand quelqu'un réussit dans la famille, il faut obligatoirement...

Thomas: Il doit donner...

*A:...S'entraider comme ça! C'est notre sécurité sociale. En Europe vous avez un autre système, **En Afrique le système diffère. Chaque mois en Europe tu cotises, Ici il n'y pas d'assurances médicales, choses... Les tontines, voilà c'est notre assurance quoi...***

T: C'est aussi une assurance que d'envoyer son fils là-bas?

*A: Exactement, **c'est notre retraite.***

T: Car s'il y a des problèmes : santé, vieux,...

*A: **Quand on envoie un enfant en Europe, cet enfant-là, c'est ton retraite. B4***

La maladie d'un proche parent a été mentionnée par trois personnes sur onze comme motif déclencheur de la migration : le recouvrement des soins prodigués n'était pas en cause, mais, étant malade de manière chronique, la personne ne pouvait plus assurer son rôle économique. La migration d'un membre de la famille devenait alors dans ce cas une solution pour pallier au manque de revenus

Dans un pays où les salaires permettent difficilement de couvrir les besoins vitaux d'une majorité de la population, des systèmes d'épargne formels sont logiquement peu développés. Toutefois, apparaissent progressivement dans les pays du Tiers-monde des systèmes de micro assurances dont l'utilité semble toujours plus reconnue (Le Courrier, 14 février 2007), ce qui permet d'espérer une meilleure gestion des risques liés aux maladies dans les pays en voie de développement.

La difficulté d'accès aux marchés des capitaux (crédits à la consommation, prêts hypothécaires,...) est également un motif d'émigration. Etant donné la difficulté d'emprunter de l'argent au système bancaire pour la majorité de la population, les Guinéens ont tendance à voir dans l'émigration un moyen de satisfaire leurs besoins et désirs, que ce soit pour construire une maison, acheter une télévision ou créer sa propre entreprise. Comme l'affirme Lauratou Bah qui s'exprimait au nom de l'Association de jeunes cadres guinéens « Jeunesse Citoyenne » lors de la remise de diplômes de la 42^{ème} promotion de gestion de l'Université de Sanfounya, « *Le système bancaire n'est pas très ouvert pour financer les initiatives privées de création d'entreprise [en Guinée]...* ».

Nous allons exemplifier cela plus en détails dans le chapitre qui suit.

2.1.5. Quelles solutions envisagées face aux problèmes infrastructurels ?

Les jeunes ont peu d'espoir que cette situation socio-économique critique change, d'une part en raison de la mauvaise gestion politique et d'autre part à cause de la répression systématique et violente des manifestations publiques contre le

régime⁵⁶. Les revendications des syndicats portées par une grande partie de la population, n'ont pas débouché –pour l'instant- sur des modifications majeures.

Ainsi, la voie -et la voix- de l'émigration leur paraît la plus désirable, même si les obstacles à franchir sont nombreux. Le désarroi face à la situation critique du pays pousse une majorité de jeunes à considérer l'exil comme la meilleure solution ; la majorité de ceux-ci déclarent pourtant vouloir revenir au pays et y réinvestir leur argent ou leurs connaissances apprises en Occident. Ce qui démontre un certain attachement à la patrie et aux familles restées sur place comme l'illustre ce témoignage représentatif de mon échantillon :

« Je veux aller continuer les études, l'objectif c'est d'aller étudier pour revenir investir dans mon pays. » D2 Bangoura, universitaire.

On voit ainsi comment s'agencent les deux possibilités qui s'offrent aux gens face à une situation politico-économique critique, possibilités conceptualisées à travers la théorie de l'économiste Hirschman en 1970 : l'exil ou la protestation en vue de changer la situation. Le degré de « loyauté », d'attachement, au pays et au gouvernement intervient également dans la décision de partir ou de rester dans le but de protester⁵⁷. La résignation serait de plus une autre attitude adoptée par des individus trop dépités face à une situation critique⁵⁸. La plupart des jeunes interrogés démontrent un attachement certain à leur famille ainsi qu'à leur pays qu'ils souhaitent voir progresser.

2.2. FACTEURS MICROSTRUCTURELS

2.2.1. Privation relative : concurrence générée par les migrants vis-à-vis des locaux

« Un tâcheron quittait un foyer de la Sonacotra⁵⁹, un pharaon débarquait à Dakar, avant d'aller installer sa cour au village. » (DIOME 2003 : 186)

La plupart des interviewés ont manifesté leur volonté de partir du fait qu'ils ne pouvaient acquérir dans leur pays ce que de nombreux expatriés ou familles d'expatriés avaient obtenu grâce à l'émigration. En Guinée, si certes il y a différentes variations entre individus - et peut-être également entre ethnies selon mes sources - l'apparence, les signes extérieurs, jouent un rôle fondamental dans la reconnaissance sociale. L'important est de *paraître* riche. Cela peut se faire de diverses manières, mais les signes de richesse les plus considérés semblent être, d'après nos interviews corroborées par les dires de plusieurs observateurs, **la possession d'une belle maison, d'une belle voiture et d'une belle femme**. Ces désirs ont été

⁵⁶ L'armée a fortement réprimé les trois grèves générales largement suivies, lancées par plusieurs syndicats en février et juin 2006 ainsi qu'en janvier 2007. Plus d'une centaine de civils sont tombés sous les balles des forces de l'ordre. (LESCOT 2007).

⁵⁷ Albert O. Hirschman. 1970. *Exit, Voice, and Loyalty: Responses to Decline in Firms, Organizations, and States*. Cambridge, MA: Harvard University Press.

⁵⁸ "Confronté à une épreuve, l'homme ne dispose que de trois choix : 1) combattre ; 2) ne rien faire ; 3) fuir." Henri Laborit. Le philosophe Henri Laborit a notamment travaillé sur ces trois attitudes possibles lors de conflit ou de situation de crise. (Henri Laborit. 1976, 2000. *Eloge de la fuite*. Paris : Gallimard)

⁵⁹ « Société nationale de construction de logements pour les travailleurs », cette société étatique française créée après la guerre d'Algérie (1962) avait pour mission de construire et de gérer des logements sociaux. De nombreux immigrés maghrébins et subsahariens habitaient ces logements qui ont fait l'objet de maintes polémiques notamment en raison de leur insalubrité ou de locataires sans autorisation de séjour. En 2007, la Sonacotra a été rebaptisée Adoma.

exprimés uniquement par des jeunes hommes qui constituent la majorité écrasante de notre échantillon (20/26). L'habillement est également une manière d'acquérir du prestige social. Ces considérations ont été relevées auprès des membres de diverses ethnies, ce qui me permet de relativiser les différences interethniques évoquées à ce sujet par certains observateurs⁶⁰. Ainsi, il n'est pas rare de voir des expatriés rentrés quelques semaines au pays louer des voitures de luxe et afficher leurs plus beaux habits de marque afin d'exposer socialement leur réussite. Comme le relève Didier Bazzo, les maisons des personnes les plus aisées sont carrelées à l'extérieur, ce qui constitue un signe convenu de richesse, et également un moyen de diminuer les frais de peinture annuels. Les extraits d'entretiens suivants illustrent le sentiment de privation ressenti par la majorité des intervenants vis-à-vis des expatriés qui affichent ostensiblement des symboles de réussite :

« Je veux construire ma maison comme les Diakhankés. » A2

« Moi j'ai envie de vivre aussi bien que des Diakhankés qui construisent des grandes maisons pour la famille restée au pays, achètent de grosses voitures avec la bonne sono qu'ils mettent fort, ça marche bien! » E3 [citation en substance].

*« Ce qui peut faire le bonheur de l'homme ils l'ont ! Des amis peut-être de même génération, ils quittent ici, on les voit ils font des miracles ici, **ils ont de grandes maisons, des véhicules**. Ils étaient pauvres, beaucoup de personnes la majeure partie qui quittent ici, c'est pour réaliser après 3-4 ans. Tu peux les voir dans les **belles maisons, avec les belles femmes**. Or [alors] que vous avez étudié ensemble, il te dépasse dans toutes les conditions ; Il fait de petites affaires, il étudie pas ça se trouvera et gagne beaucoup d'argent ! Ça trouvera qu'il est pas à l'école là-bas, il étudie pas. Toi tu es ici, tu es pas bien payé ici. Ça va te pousser d'aller pour améliorer ta situation, la situation de ta famille. » D2*

M. Camara : « [...] J'ai beaucoup remarqué chez nous, nous on a un coin là, où il y a une ethnie qui vont beaucoup, ils vont trop même, Les Diakhankés et puis les Peuls tu vois, c'est eux qui voyagent beaucoup. Ceux-ci viennent avec beaucoup d'argent, tu as vu ?

*Comme nous notre ethnie soussou, il y a peu qui voyagent, nous on aime pour rester parce que on cherche des relations ici. **Mais voyant les gens qui amènent tellement d'argent, ça aussi... ça te crée des envies de partir**. Ceux qui viennent de l'Europe, ils ont de belles voitures, de belles villas et même au niveau des femmes : toi tu peux suivre une femme, celui qui vient de l'Europe te la retire [...]. Ça c'est un sérieux problème, quelqu'un qui vient de l'Europe te retire ta copine mais toi tu n'as pas d'argent, ta copine n'a pas d'argent... Celui qui vient de l'Europe... bon... tu vois... » D3*

Dans ces processus de comparaison où les migrants ayant réussi sont érigés au rang de modèles et objets de toutes les convoitises, **ne pas chercher à migrer pour améliorer sa situation est interprété parfois comme un aveu de paresse**. Nous avons pu constater ce type d'interprétation lors du tournage de notre film. Selon le scénario établi de concert

⁶⁰ Une connaissance âgée peule ainsi que d'autres observateurs, comme le responsable des visas de l'ambassade de France, relevaient par exemple que les Soussous manifestent bien plus ce comportement ostentatoire que les Peuls, qui, eux, s'habillent très simplement et ne cherchent pas à afficher leur richesse, quand bien même ils seraient effectivement fortunés. Ce genre de propos a également été tenu par des interlocuteurs soussous mais nous n'avons pas trouvé pertinents ces marqueurs identitaires puisqu'ils ne concernaient pas le cœur de notre étude et qu'ils étaient à notre avis relatifs. En effet, certains jeunes Peuls expatriés rencontrés affichaient, autant dans leurs discours que dans leurs pratiques, des signes de richesse extérieurs.

avec les acteurs et inspiré de leurs expériences, la femme de Mamadou reprochait à son mari de ne pas émigrer en Europe comme l'avait fait son ami qui, lui, avait réussi. Elle le qualifiait de paresseux, alors que celui-ci évoquait le manque de moyens financiers de sa famille.

Le déballage de biens matériels de certains migrants masque parfois la précarité de leur situation en Europe. L'écrivaine sénégalaise Fatou Diom, exprime bien dans son livre intitulé *Le ventre de l'Atlantique* le décalage entre le rêve, les paillettes arborées par beaucoup de migrants de retour au pays pour des vacances, et la réalité vécue dans les pays de destination. Celle-ci est en effet souvent bien plus dure que ne le laisse croire la démonstration à laquelle certains se livrent. Le comportement ostentatoire de nombreux expatriés répond aux considérables attentes financières de leur famille et de leurs ami-e-s, et semble également s'ancrer dans une culture du prestige extraverti. On comprend ainsi la réticence de nombreux migrants à rentrer au pays les mains vides, tant les attentes et les sommes investies pour le voyage sont grandes.

Toujours dans la même logique de concurrence, il faut également considérer un autre élément qui renforce l'émigration et qui relève d'un sentiment de privation relatif à l'accès à la propriété foncière. **En effet, certains expatriés ont un pouvoir d'achat bien supérieur aux locaux et, de la sorte, sont susceptibles de faire monter les prix du marché foncier.** Ainsi, sous le poids des nouveaux riches expatriés, les prix des terrains constructibles et construits augmentent à Conakry, empêchant toute une frange de la population de pouvoir accéder à la propriété, faute de pouvoir rivaliser avec les montants avancés par ceux-là.

Par conséquent, une solution envisageable pour atteindre le statut envié de propriétaire et rivaliser avec les mêmes moyens financiers que les expatriés est de s'expatrier soi-même.

Ce processus de surenchère foncière contribue ainsi à renforcer le désir de migrer comme l'illustrent les propos de ce jeune homme soussou :

[...] Pour avoir un terrain à l'heure là... le terrain qu'on donnait gratuitement aux gens [maintenant] il faut payer ! Maintenant 150 millions de FG [30'000frs] le terrain qu'on vendait avant à 100'000 FG [20frs], ou à 25'000FG [5 frs]. Maintenant ça a augmenté ! Hé ! Les prix sont montés ! Même vers 36 à la sortie de Conakry, là-bas c'est vendu en moyenne 35 millions [7000frs], 60 millions [12'000frs], 25 millions [5000frs], tu vois !

Une parcelle de 25m sur 20m ça peut valoir là-bas 25-35 millions FG !

T : Ceux qui ont beaucoup d'argent, qui viennent d'Europe, et veulent construire font monter les prix, c'est ça que tu disais ?

Ton : C'est ça, ils vont payer, [même] si c'est construit : ils disent : nous voulons ce terrain là et la maison. Ils peuvent payer 250-300 millions FG [50 à 60'000 frs] un terrain avec la maison. Les maisons qui sont chères là qui sont vers en ville [centre ville et banlieue proche], au niveau de 36... Kaloum... De Kipé à 36 jusqu'à Kaloum, là-bas, un terrain plus une maison ça vaut 250-350 millions de FG... J'ai un voisin là-bas qui a vendu son terrain à 150 millions de FG et lui a acheté un autre terrain un peu plus bas à 30 millions de FG comme ça, il a construit une maison. Donc ça pousse beaucoup les gens à aller à l'extérieur. D3

Le sentiment de privation relative est manifeste chez la majorité des personnes interrogées et contribue, tout comme la surenchère foncière causée par les expatriés, à créer ou renforcer leur désir de migrer. De même, si nous n'avons pas de statistiques sur les modifications de la distribution de revenus entraînées par les transferts de fonds des expatriés, nous pouvons, sans trop nous risquer, poser l'hypothèse d'une augmentation de l'inégalité des revenus et, par conséquent, du sentiment de privation relative.

Ces éléments permettent ainsi de confirmer certains arguments de la théorie de la NEM et des théories expliquant la perpétuation des migrations.

2.2.2. Facteurs culturels

D'autres facteurs non reliés directement aux conditions socio-économiques permettent d'expliquer l'émigration ou le désir d'émigration des jeunes Guinéens. Un facteur culturel qui s'est révélé important lors de notre étude est le poids social de l'« obligation de solidarité familiale » (Bazzo, F11), d'autant plus que cette solidarité s'étend souvent bien au-delà de la famille nucléaire. Les mauvaises conditions économiques du pays expliquent également l'ampleur de ce poids social. Toute perspective de construction individuelle devient compliquée dès le moment où la personne gagne un peu d'argent : la famille élargie vient tout de suite réclamer sa part. L'émigration est ainsi perçue comme une possibilité d'émancipation vis-à-vis de ces contraintes sociales. Elle permet d'établir une distance avec la famille tout en gardant la possibilité de l'aider quand cela est faisable. La distance physique apparaît ainsi aux émigrés comme un atout pour mieux gérer les obligations familiales. Deux témoignages de candidats à l'émigration ont fait explicitement référence à ces contraintes familiales comme l'illustre l'extrait ci-dessous :

*Ton : Si tu as 12 millions (2700 frs), tu peux faire quelque chose car à l'heure là, le seul travail pour un jeune, c'est peut être le commerce, il y a beaucoup de commerces à Madina [principal quartier commerçant de Conakry], ils ont des milliards. Toi tu as 12 millions, je pense pas ça va te pousser loin quoi... Si tu veux vraiment évoluer, tu veux rester ici... **Parce que quand tu travailles, tous les parents, bon, viennent sur toi ! Chacun veut avoir quelque chose de toi.***

Thomas : Il doit donner du soutien pour toute la famille, c'est ça ?

Ton : Ça aussi ça permet pas à quelqu'un d'évoluer si tu as une telle somme...

T : Donc si tu as une telle somme tu préfères partir... ?

Ton : En Europe pour avoir...

T : Plus ?

*Ton : **Quand tu as ici tu as les problèmes, social, les parents seront sur ton dos dès que tu as, vous allez manger, parce que il y a une complète contrainte qu'on va t'appliquer.** Le problème africain surtout, c'est pas tout le monde qui travaille. Toi seul tu travailles, on dira que tu veux pas les aider, et puis ils vont te parler, tu ne seras pas à l'aise, tu seras gêné et pourtant personne n'accepte pas [d'aider sa famille], ne veut être emmerdé dans sa vie ; tu veux pas rester aussi seul sans les parents ça aussi donc tu es obligé de les suivre...*

T : Donc tu gagnes aussi un peu de liberté ? [En partant]

Ton : Oui, tu... Si tu pars en Europe. [...] B5

Deux émigrants guinéens établis aux Etats-Unis ont également mentionné le fait que, suite à la longue période collectiviste sous Sékou Touré, **beaucoup de Guinéens avaient de la peine à intégrer les valeurs de l'économie de marché**. L'esprit de l'entreprise privée, l'initiative individuelle, seraient pour eux des concepts peu familiers. Beaucoup de Guinéens adopteraient ainsi encore une attitude attentiste vis-à-vis de l'Etat plutôt qu'une attitude proactive. Les jeunes préféreraient trouver un travail salarié dans les pays occidentaux, par

exemple, plutôt que de chercher à créer une activité économique sur place. Nous n'avons toutefois pas tenté de développer ces considérations dans le cadre de ce travail.

Un autre facteur culturel, plus rare dans notre étude, est le cas de mariages forcés avec des expatriés. Une interviewée peule (B5) ayant vécu en Europe révèle qu'elle n'était pas ambitieuse, qu'elle n'avait pas la « *soif de partir* », mais qu'à 21 ans, alors lycéenne, sa famille l'avait forcée à épouser un riche cousin inconnu habitant l'Allemagne. Ces **mariages forcés**, réalisés dans le but d'ascension ou de maintien du rang social de la famille, sont mentionnés dans d'autres études comme motifs de demandes d'asile et constituent donc un facteur parmi d'autres des migrations vers l'Europe en provenance d'Afrique de l'Ouest: « *Plusieurs observateurs privilégiés font état d'autres motifs liés à la situation familiale, qui concernent plus souvent des femmes. Il est question de mariage forcée, d'excision, d'infertilité, de polygamie imposée de persécutions religieuse ou liées à la sorcellerie,...* » (EFIONAYI-MÄDER 2005: 64).

2.3. ROLE DES INTERMEDIAIRES : RESEAUX FAMILIAUX, AMICAUX, INSTITUTIONS ET PASSEURS

Le rôle des intermédiaires est très important dans la prise de décision de migrer, puisque ceux-ci sont aptes à fournir certains éléments indispensables à l'émigration. Trois types d'intermédiaires ont été mentionnés par nos interlocuteurs : des membres de la famille ou des amis proches établis dans les pays de destination, des institutions telles que le HCR, l'OIM, la DIMA ou des représentants de clubs de foot européens (agents), et enfin les passeurs.

Comme nous l'avons déjà mentionné auparavant, les réseaux familiaux et amicaux installés dans les pays de destination procurent la lettre d'invitation et les garanties financières indispensables pour l'obtention d'un visa (Schengen ou autre). La nature de ce dernier varie en fonction des raisons de l'émigration. Ainsi, dans le cas d'un visa Schengen, on peut obtenir un visa long séjour dans le cadre du regroupement familial, ou un visa court séjour « affaires » ou « tourisme ». C'est le cas de quatre expatriés guinéens sur sept, les autres ayant eu recours à un passeur.

Les personnes ne bénéficiant pas de la caution d'un proche dans les pays de destination ne peuvent de fait pas obtenir de visa. Il leur reste donc la possibilité de la migration clandestine avec l'aide d'un ou de plusieurs passeurs. **En fonction des moyens financiers et du crédit attribué au type de migration clandestine et au passeur, les candidats à l'émigration décident de leur trajet migratoire ou renoncent à leur projet** (voir analyse question 2).

2.3.1. Les passeurs

Les passeurs, appelés aussi en Guinée « démarcheurs » ou encore « affair'man », viennent de temps à autre offrir leurs services aux candidats à l'émigration dans les quartiers de Conakry. Néanmoins, d'après les affirmations de M.Camara (D3), les gens se méfient de plus en plus des passeurs proposant de faux visas pour migrer en avion : beaucoup de personnes, après avoir payé des sommes astronomiques, se seraient faites rapatrier une fois arrivées en Europe, leurs faux papiers ayant été détectés aux douanes des aéroports européens. Les propos de ce candidat à l'émigration illustrent bien les craintes vis-à-vis de la fiabilité des papiers clandestins fournis pour une migration par avion:

A : [...] un visa avec ça va jusqu'à 18-19 millions [~4000frs] pour tout avoir chez les démarcheurs ! Les démarches administratives sont longues... Une fois arrivé là-bas, ils [les douaniers européens] vont te faire retourner ! Il y a plein de cas ici ! On t'a trompé, ils négocient avec ceux de l'aéroport mais après, arrivé en Europe, tu es refoulé.

T : Toujours ?

A : toujours, ça décourage, les gens qui ont vécu ça perdent alors totalement leur mental. D2

Une autre voie empruntée pour émigrer est celle des institutions nationales et internationales d'aide aux réfugiés. Celle-ci est en principe réservée aux réfugiés reconnus, tels que les dizaines de milliers de Sierra-Léonais et Libériens encore réfugiés en Guinée. Nous n'avons toutefois pas approfondi cet aspect des migrations de réfugiés depuis la Guinée.

2.4. CONCLUSION

A travers notre analyse des facteurs de départ, nous avons confirmé en partie notre hypothèse qui estime que *le désir puis l'acte de migrer dépend du degré de privation relative perçu, du capital social et économique mobilisable ainsi qu'à la perception du risque lié à la trajectoire migratoire possible*. Nous avons pu constater que le sentiment de privation des candidats au départ est relié, par un processus de comparaison et de concurrence, au train de vie des familles de migrants ayant « réussi » ce qui confirme la théorie de la NEM. Ce sentiment de privation est également relatif aux normes diffusées par les médias comme nous le verrons dans l'analyse de la question trois ce qui confirme certains arguments invoqués par la théorie du système-monde. Etant donné que la situation socio-économique actuelle en Guinée (facteurs macrostructurels) ne permet pas de satisfaire les besoins et désirs des candidats que ce soit en terme de formation, d'emploi, de salaire, de sécurité sociale ainsi que d'accès à des biens de prestige, ils recherchent à pourvoir à ceux-ci dans des pays où ils pensent pouvoir réaliser leurs attentes. Leur réseau social (capital social) et leur capacité à mobiliser les moyens financiers et administratifs nécessaires à l'émigration permet ou non de réaliser le projet migratoire après que les candidats et leurs alliés aient évalué les risques liés aux trajectoires migratoires possibles (voir analyse question deux).

3. ANALYSE QUESTION 2 : CHOIX ET CONNAISSANCES DU LIEU DE DESTINATION

b) En fonction de quels critères les candidats-migrants choisissent-ils leur lieu de destination?

Selon le doyen de la faculté des lettres et sciences humaines de l'Université guinéenne de Sanfounya (Conakry), avant la libéralisation du pays et la chute du régime socialiste en 1984, très peu de Guinéens ne s'émigraient vers l'Europe ou les Etats-Unis, en raison non seulement d'une « relative fermeture du pays », mais aussi à cause des tarifs élevés des billets d'avion. Seuls sortaient du pays les diplomates, les artistes du Ballet national, ainsi que quelques étudiants qui bénéficiaient de bourses d'étude en URSS, un allié important de la Guinée socialiste. Aujourd'hui, les tarifs des transports aériens et routiers ont diminué et la Guinée est moins restrictive vis-à-vis de l'émigration. En revanche, les pays de destination érigent des barrières administratives bien plus importantes qu'il y a une quinzaine d'années (obligation de

visa, garantie financière élevée, etc.). Ainsi, le candidat à l'émigration doit prendre en compte toutes ces contingences.

3.1. EUROPE ET ETATS-UNIS COMME ZONES DE DESTINATION PRIVILEGIEES

La majorité des candidats à l'émigration ainsi que des émigrés interrogés ont mentionné « **L'Europe** » ou les pays européens (Hollande, Allemagne, Suisse, France, Angleterre,...) comme destination souhaitée. L'Amérique du Nord, **Etats-Unis** en tête, récolte les suffrages de cinq candidats au départ. Un mémoire de maîtrise guinéen de Mamadou Cellou Bah traitant notamment de la question du choix du pays de destination chez quarante candidats à l'émigration et vingt jeunes revenants de l'émigration relève également ces deux zones de destination principales, avec un pourcentage plus élevé que dans mon échantillon pour les Etats-Unis (45% des souhaits). En outre, des pays de destination africains comme le Maroc, l'Algérie ou l'Angola ont été cités par une minorité (moins de 10%) de ses enquêtés (BAH 2004: 45).

Ainsi, les personnes interrogées cherchent avant tout un pays où il y a de meilleures perspectives d'avenir qu'en Guinée, des possibilités de gains plus important. Ceux qui désirent poursuivre leurs études recherchent en général un pays qui peut leur offrir une bourse d'études ou certaines facilités pour y étudier. La France est actuellement le pays qui a le plus de partenariats au niveau universitaire avec la Guinée.

3.2. CRITERE ECONOMIQUE

Le critère économique, c'est-à-dire l'espoir de trouver un travail bien rémunéré, est capital dans le choix du pays de destination. Les propos de ces interlocuteurs illustrent l'importance du critère économique dans le choix initial du pays de destination :

A : [Je veux partir] en Europe, Etats-Unis, partout où tu as un avenir, là où tu peux t'en sortir mieux, tu peux gagner du boulot et avoir une vie meilleure. Même le Japon, c'est bon, c'est un pays développé, tu peux t'en sortir puisqu'ils sont vraiment développés. Là où il y a le sérieux, l'avenir. » A2

T: Si tu peux gagner du travail en Australie ou Etats-Unis, tu veux aller aussi?

Y: oui si je peux gagner le travail là-bas, c'est pas l'Europe l'important, L'important c'est de gagner l'argent. [Dans les faits il cherche à se rendre en Hollande ou en Suisse où il a des contacts] D1

D'après nos observations, certains candidats trouvent parfois ,grâce à leur réseau social, des opportunités d'emplois dans d'autres pays subsahariens tels que le Sénégal. Faute de mieux, certains les acceptent. Néanmoins, les destinations majoritairement recherchées constituent sans grande surprise celles qui offrent une plus-value salariale potentielle très importante.

3.3. CRITERE LINGUISTIQUE ET HISTORIQUE

Dans l'idéal, le critère de la langue commune, est important comme le relève encore ce candidat à l'émigration :

« [Je préférerais partir] dans un pays francophone, puisque je parle français, j'ai étudié le français. » A2

Toutefois, pour la plupart des candidats interrogés, il ne constitue en aucun cas le critère principal de choix du pays destination. On cherche à partir là où se présente une opportunité de travail ou d'étude, de préférence dans un pays développé. Et les opportunités dépendent des intermédiaires comme nous allons le démontrer. De même, la force du lien qui unissait l'URSS et la Guinée s'est quelque peu estompée avec la chute du régime de Sékou Touré, ainsi qu'avec l'effondrement de l'URSS en 1991, si bien qu'aujourd'hui, rares sont les jeunes à chercher à émigrer en Russie. En effet, en raison du lien moins fort unissant La Russie à la République guinéenne, notamment au niveau des partenariats universitaires, personne n'a mentionné cette destination lors des entretiens. Quant à l'ex-métropole, la France, elle constitue encore un pays de destination souhaité, sans pour autant monopoliser les désirs d'émigration. Le critère de la langue française en tant que telle, héritage colonial, est plus pertinent pour comprendre les destinations souhaitées par les candidats. Ainsi, si les pays de destination présentaient des opportunités économiques ou académiques identiques, les candidats préféreraient un pays francophone. Cela se vérifie en bonne partie à travers les statistiques de l'OCDE qui indiquent qu'au début des années 2000, 52% des étudiants Guinéens et 84% des étudiants Sénégalais étudiaient majoritairement en France, alors que 60% des étudiants Gambiens et 50% des autres ressortissants de pays anglophones de l'AFO se rendaient plus volontiers aux Etats-Unis.

3.4. ROLE ESSENTIEL DES INTERMEDIAIRES

En conséquence, de manière plus pragmatique, le choix du pays de destination n'en est pas vraiment un. Comme nous l'avons dit précédemment, **le choix des candidats à l'émigration est déterminé par leurs moyens financiers et les services indispensables fournis par les intermédiaires, c'est-à-dire les amis ou la famille dans les pays destination, les passeurs, certaines institutions d'aide aux réfugiés ou les institutions universitaires.** Ainsi, aussi bien les candidats sérieux à l'émigration que les candidats ayant émigré ont affirmé que le choix du pays de destination dépendait de ces derniers. Les autres candidats n'ayant entrepris aucune démarche significative mentionnaient également le rôle capital des intermédiaires dans le choix du pays de destination. Une seule candidate a mentionné un autre critère, celui de la facilité plus grande de trouver un emploi aux Etats-Unis par rapport à L'Europe (B5).

Ceux qui avaient la chance de migrer légalement avaient besoin de la lettre d'invitation ainsi que des garanties financières d'un proche dans le pays de destination, ceci afin d'obtenir un visa. Nous sommes donc dans une logique de perpétuation des flux migratoires via l'appui des expatriés. La raison pour laquelle les premiers migrants guinéens, les pionniers, ont choisi comme destination des pays Européens ne relève pas de notre étude mais nous pouvons supposer qu'ils ont cherché à migrer vers des pays francophones, la France en particulier et qu'ils se sont ensuite répandus dans les divers pays européens ainsi qu'aux Etats-Unis selon les opportunités de travail et d'établissement légal qui se présentaient à eux.

3.4.1. Les passeurs

Ceux qui, faute de relations, ne pouvaient s'octroyer une migration légale, avaient choisi leur pays destination en fonction des prix et des destinations proposées par un passeur (2 personnes concernées). Les propos de ce jeune homme, dont le frère s'est expatrié en l'an 2000 grâce à la vente d'un terrain familial, illustrent bien cette dépendance au passeur en ce qui concerne le choix du pays de destination :

« Mon frère est parti en Hollande [en avion avec des documents de voyage fournis par le passeur] car le démarcheur a dit que c'était plus favorable pour obtenir un visa que la Suisse ou l'Allemagne. » B6

Compte tenu du risque encouru par une migration clandestine en avion (risque de non reconnaissance des papiers de voyage dans les douanes européennes⁶¹), certains préfèrent la migration clandestine par voie de mer ou de terre. Ces dernières sont moins chères mais comportent des risques d'échec et de mort non négligeables.

Comme dit précédemment, le choix du pays de destination est déterminé en dernier lieu par les moyens financiers et les capacités d'aide du réseau social des candidats à l'émigration.

3.4.2. Trajet migratoire, moyens financiers et réseau social du migrant

Si chaque candidat désire bien sûr migrer légalement vers son pays de destination, tous n'en ont pas les moyens. Le prix et le risque des différents chemins constituent ainsi des facteurs déterminants dans le choix de la route migratoire.

La migration vers l'Europe la moins coûteuse (Figure 21) et la moins risquée est celle qui se fait par avion dans un cadre légal. Comme nous l'avons dit précédemment, peuvent y prétendre les candidats qui bénéficient de relations dans le pays de destination pouvant leur fournir des garanties financières pour leur séjour, afin de satisfaire aux critères d'admission.

Ceux qui ne jouissent pas de telles relations exploitent le filon des migrations illégales, dont le coût est généralement plus cher qu'une migration légale. A noter que les prix exacts des trajets clandestins ont été plus difficiles à obtenir lors des entretiens en raison du caractère illégal de la migration ainsi que de leur forte fluctuation.

La voie migratoire clandestine la plus chère est celle des airs (Figure 21, p.72), où le candidat voyage en avion muni soit d'un faux visa soit d'un visa valable mais obtenu à travers un réseau clandestin à un prix supérieur au marché légal. **La route maritime**, très risquée, partant des côtes sénégalaises et mauritaniennes pour rejoindre les îles Canaries (Espagne) est un peu moins chère et varie en fonction de plusieurs critères (équipement du bateau, prix des passeurs,...). D'autres, dont de nombreux Asiatiques (Pakistanaï, Indiens, Sri-Lankais,...) en escale à Conakry suite à un long parcours migratoire, tentent de passer en cargo en Europe via des filières clandestines organisées⁶². **La route du désert** se révèle relativement la moins chère, même si elle semble être la plus fastidieuse, compte tenu du nombre de pays à franchir clandestinement et la durée du trajet. Les migrants cherchent à rejoindre les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla séparées du territoire marocain par des doubles clôtures, les côtes marocaines (pour franchir le détroit de Gibraltar), ou encore libyennes et tunisiennes pour rejoindre l'île italienne de Lampedusa.

3.5. CONCLUSION

Nous constatons que conformément à la théorie néoclassique, les candidats recherchent avant tout à migrer vers les destinations présentant les avantages économiques les plus substantiels tels que les pays ouest-européens ou d'autres pays de l'OCDE. D'autre part, ils préfèrent s'établir dans un pays francophone puisque le français est leur langue officielle et qu'elle a pris plus d'importance que sous

⁶¹ Ce risque est particulièrement élevé lorsqu'un candidat emprunte le passeport d'une autre personne lui ressemblant peu ou prou : le passage du contrôle douanier peut se faire parfois sans accroc dans le pays de départ, moyennant finance. Mais une fois dans le pays de destination, le risque que la fraude soit repérée est bien plus élevé et les agents douaniers sont plus difficilement corrompibles.

⁶² Source : AFP - 20 septembre 2007

Sekou Touré, notamment au niveau de l'éducation. Ce dernier, en effet, valorisait plus les quatre langues ethniques majoritaires, notamment au niveau de l'enseignement primaire (DEVEY 1997 :136). La force du lien économique et universitaire s'étant estompé avec la Russie, les courants migratoires, relativement faibles par le passé et qui concernaient surtout des universitaires, se sont taris.

Au final, la destination effective des candidats à l'émigration dépend majoritairement des opportunités plus ou moins risquées que leur offre leur réseau social tel que les proches de la diaspora, des passeurs et diverses institutions (HCR,...). Etant donné que les contraintes administratives et financières des pays de destination sont toujours plus élevées, de nombreux migrants passent par des trajectoires clandestines périlleuses à destination des Canaries, de Ceuta et Melilla ou encore de l'île de Lampedusa pour ne citer que les destinations clandestines les plus recherchés par les migrants.

Fig.22 : Prix approximatifs officiels⁶³ et officieux des différents trajets migratoires vers l'Europe⁶⁴ (janvier 2007)

	trajet en avion (cadre légal)	Trajet en avion (cadre illégal)	Trajet en pirogue vers les Canaries (cadre illégal)	Trajet via le désert vers Ceuta, Melilla, Lampedusa (cadre illégal)
-passeport guinéen :	200'000 FG (45 Frs)	~ >5 millions de FG ⁶⁵ (1120 Frs)		
-assurance voyage :	150-200'000 FG (34-45 Frs)			
-frais de traitement de la demande de visa court séjour (3 mois) à l'ambassade de France :	427'000 FG (96 Frs)			
- billet d'avion aller-retour (obligatoire) :	5-5,7 millions de FG (1120-1280 Frs)	Idem	~10-10,7 millions FG ⁶⁶ (2240-2400 Frs)	~ 7,1 millions de FG (1600 Frs) ⁶⁷
Total :	5,8-6,5 millions de FG (1300- 1460 Frs)	~ >10,8 à 11,5 millions FG (2420 -2580 Frs)		

⁶³ Pour accélérer les procédures, ce qui est indispensable pour obtenir les papiers nécessaires dans le temps imparti, il faut donner une somme supplémentaire, un « bakchich » en dessous de table.

⁶⁴ Nous avons pris la France comme exemple de destination dans le cas d'une migration légale par avion. Les frais de traitements de demande sont peu chers comparés à d'autres pays comme la Hollande ou la Suisse, qui n'ont pas d'ambassade en Guinée mais seulement un consulat. Pour ces destinations, les démarches administratives sont plus complexes et plus chères. Elles nécessitent pour le candidat à l'émigration de se rendre dans d'autres pays africains où le pays de destination possède une ambassade apte à statuer sur l'octroi de visa.

⁶⁵ L'information nous vient d'une personne de confiance. Certains candidats m'ont parlé de prix allant jusqu'à 15 millions (3365 frs) afin d'obtenir un visa clandestin « avion » pour une destination européenne.

⁶⁶ Le prix a été estimé en fonction d'informations d'amis et d'un article du quotidien suisse « Le Temps » : GRAFFENRIED VALERIE, envoyée spéciale au Sénégal 2006.- «C'est beau l'Europe, non?», - *Le Temps* (quotidien suisse) (04.09.2006).

⁶⁷ L'information nous vient d'une personne de confiance. Le prix varie bien sûr suivant les divers chemins empruntés.



Fig.23 : Carte schématique des trajets migratoires ouest-africains vers l'Europe.
Modifiée par Thomas Epiney, 2007, d'après une carte trouvée sur
www.mytravelguide.com.

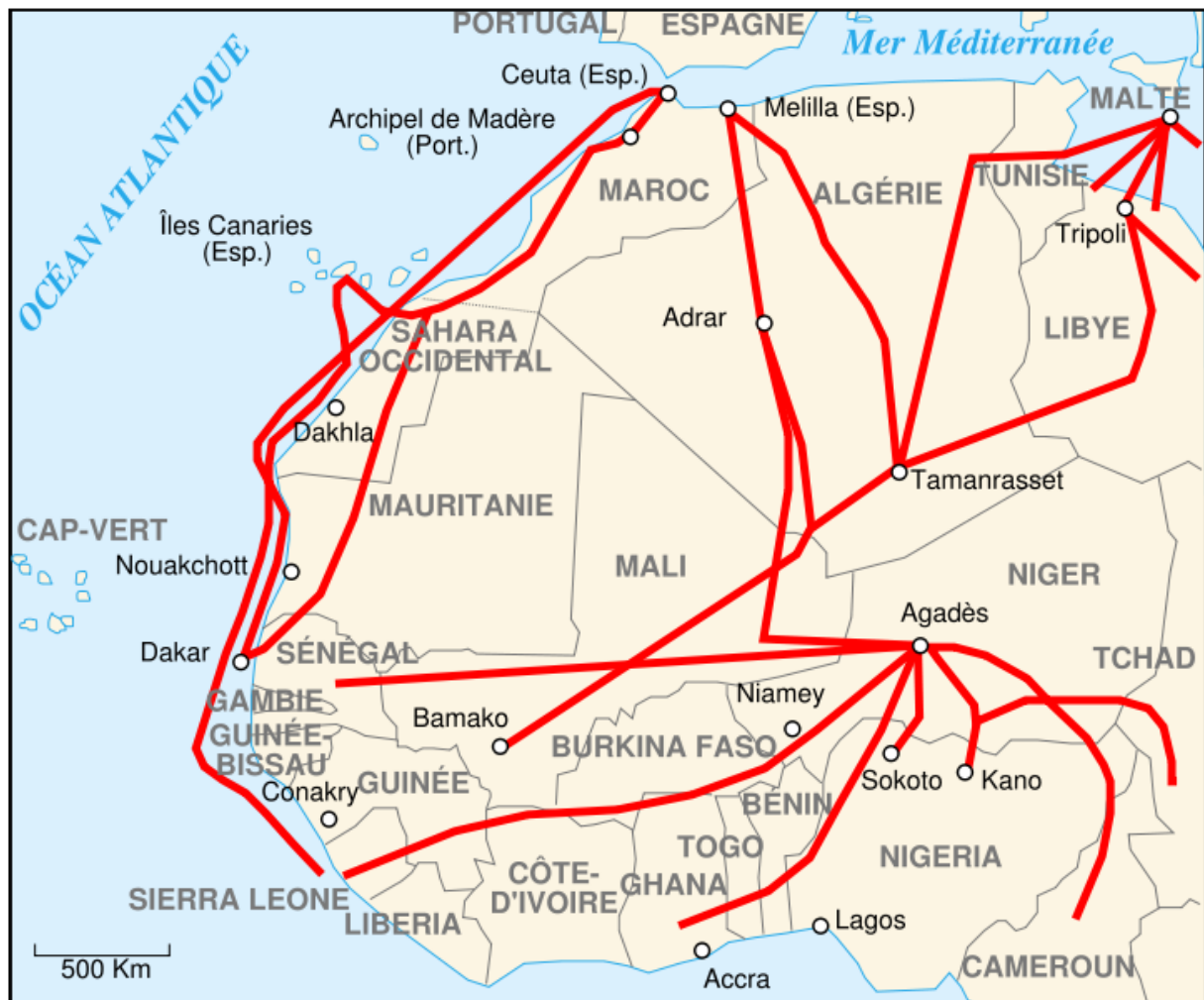


Fig.24 : Carte détaillée des routes d'immigration (voie de terre et mer) ouest-africaine vers l'Europe, Frankfurter Allgemeine Zeitung, 25/02/2007

4. ANALYSE QUESTION 3 : SOURCES ET QUALITE DE L' INFORMATION

c) Quelle est la représentation du lieu de destination des candidats migrants et sur la base de quelles sources d'information se construit-elle ?

4.1. REPRESENTATION DU LIEU DE DESTINATION

Il ressort de nos interviews une certaine ambivalence sur la représentation des pays de destination occidentaux. D'une part, une idéalisation nourrie par l'étalage de richesses de certains expatriés ou familles d'expatriés, ainsi que par les médias et les réseaux sociaux. D'autre part, un regard plus nuancé, mettant en avant les difficultés et risques rencontrés par les migrants clandestins durant le trajet et/ou durant leur séjour du fait de leur statut illégal. Ce côté moins reluisant de la situation des migrants africains provient à la fois des médias et des réseaux sociaux. La représentation varie également en fonction des sources d'information des candidats et du crédit qui leur attribue.

De prime abord, ce que l'on aperçoit si l'on ne s'intéresse pas de manière plus approfondie aux représentations des pays d'immigration, c'est une idéalisation totale de ces derniers. Cette perception de L'Europe ou des Etats-Unis comme des pays de Cocagne, des *Eldorados* contemporains, est en effet palpable et s'est révélée au gré des rencontres informelles faites avec la population. Nous pouvons le constater à travers ces exemples représentatifs :

«Vous gagnez l'argent vous!» E3

« La Suisse c'est doux, ou bien? C'est là que tout l'argent du monde est fabriqué, c'est ça qu'on dit! Là-bas il y a du travail! Il faut que tu nous amènes là-bas. » E5

L'association de la Suisse d'où je venais – mais aussi des Etats-Unis et d'autres pays européens - à la richesse et à l'emploi était récurrente dans les discours communs, lors de discussions avec des inconnus ou des amis. Certains jeunes m'abordaient spontanément dans la rue et espéraient obtenir de ma part une lettre d'invitation, garantie essentielle pour obtenir le visa tant convoité.

Nous avons été frappé de voir à quel point l'émigration était un thème incontournable lors des diverses rencontres effectuées hors du cadre de ma recherche, quand bien même je n'abordais pas le sujet. Ainsi, lors d'un goûter organisé par des membres du dispensaire catholique Saint-Gabriel (Conakry) à l'occasion de la fête de Noël, une dizaine d'enfants du quartier populaire de Bambeto (Conakry), âgés approximativement de cinq à dix ans, étaient invités à adresser dans leur langue leurs prières à l'enfant Jésus disposé dans la crèche. L'organisatrice brésilienne, devant leur timidité manifeste, leur proposait de prier pour leur famille, leur réussite scolaire ou la maladie d'un proche. Les langues finirent par se délier mais formulèrent des souhaits parfois différents :

« N'wama sigafé Foté Tâ » (traduction littérale du soussou : je veux aller au pays des Blancs.)

« J'aimerais que ma famille gagne beaucoup d'argent, que mon frère puisse aller au pays des Blancs. » (citation traduite en substance⁶⁸)

⁶⁸ Impossibilité de reproduire la phrase en soussou en raison de méconnaissances en syntaxe soussou.

On constate ainsi que, même chez de jeunes enfants, le thème de l'émigration comme voie de salut est déjà présent et que la destination de prédilection, susceptible de résoudre tous les problèmes auxquels sont confrontées leurs familles défavorisées, est le « Pays des Blancs », le *Foté Tâ*⁶⁹.

4.1.1. Termes génériques utilisés pour désigner les zones de destination

Cette expression, *Foté Tâ*, regroupe indistinctement les pays européens ou les Etats-Unis et correspond également dans les discours au terme d'« Occident ». Cette nomenclature géographique correspond à des frontières relativement floues tout comme l'utilisation par nos interlocuteurs du terme « Europe », qui semble désigner plus particulièrement l'Europe de l'Ouest. En effet, les pays d'Europe de l'Est n'ont jamais été mentionnés comme pays souhaités de destination. « *L'extérieur* »⁷⁰ était également un terme générique régulièrement utilisé pour exprimer en français l'équivalent du terme *Foté Tâ*. Deux interlocuteurs ont évoqué la notion plus large de « *pays développé* » comme zone de destination souhaitée, ce qui élargit encore la classification à tous les pays connaissant un développement économique élevé, d'après les normes onusiennes. Ainsi, ces deux interlocuteurs ont mentionné, en plus de l'Europe ou des Etats-Unis, le Japon comme pays de destination souhaité, car il entrait dans cette catégorie de pays développé.

Néanmoins, il est apparu à travers nos entretiens que la représentation du « pays des Blancs » est beaucoup plus nuancée que nous ne le laissions croire ces quelques observations faites dans un cadre informel. Nous nous sommes concentré sur trois aspects relatifs à la représentation des lieux de destination :

1. Connaissances sur les modalités d'accès au pays de destination souhaité (procédures pour l'obtention d'un visa).
2. Connaissances sur les possibilités d'obtenir un permis de travail ou de séjour, ainsi que sur les opportunités d'emploi dans les pays d'accueil.
3. Connaissances générales sur le niveau de vie.

4.1.2. Connaissances sur les modalités d'accès au pays de destination souhaité (procédures pour l'obtention d'un visa)

Concernant les formalités nécessaires pour obtenir un visa pour les divers pays de destination souhaités (majoritairement pays européens de la zone Schengen ou Etats-Unis), les candidats ayant entrepris des démarches significatives en vue de migrer (catégories A, B, C) avaient sans surprise des connaissances bien plus approfondies que les candidats n'ayant pas entrepris de démarches (catégories D, E) (Voir tableau en annexe). Ainsi, sur les onze candidats sérieux à l'émigration et les expatriés (A, B, C), dix étaient au courant des différentes formalités à remplir pour obtenir le visa convoité : la présentation d'un passeport, d'une assurance voyage, d'une garantie financière (garant dans le pays de destination ou compte en banque suffisamment fourni), et d'un billet d'avion aller-retour. Théoriquement, la procédure pour obtenir un visa court séjour (moins de 3 mois) est la même depuis 2004 dans tous les consulats et ambassades des pays

⁶⁹ Le nom soussou *foté* qui signifie blanc par opposition à *forè*, noir est utilisé par extension pour dénommer les Européens et Américains de peau blanche. « *Foté, Foté !* » criaient les enfants à mon arrivée dans le quartier. *Tulli gbeli*, littéralement oreilles rouges en soussou, est également utilisé dans un sens moqueur pour désigner les Blancs et leurs coups de soleil parfois très localisés. L'injure à caractère raciste « omelette » est encore une autre façon de les nommer. Je n'ai été personnellement victime de ce quolibet qu'une seule fois.

⁷⁰ [Les parents qui] ont des moyens peuvent envoyer leurs enfants à l'extérieur [...] La pauvreté est ici donc ceux qui sont venus de l'extérieur sont très riches. D3

signataires de Schengen. Mais, dans la pratique, il existe encore « autant de règles que d'Etats »⁷¹. La seule personne qui ne connaissait rien de ces modalités était une interviewée forcée de migrer pour se marier avec un cousin vivant en Allemagne.

Les autres personnes interrogées qui n'avaient entrepris aucune démarche significative (D, E) n'avaient, excepté deux individus, aucune connaissance précise ou partielle sur les diverses pièces à fournir et les sommes à déboursier pour obtenir un visa. Ainsi, nous constatons, pour ses candidats n'ayant entrepris aucune démarche significative, l'absence de connaissances précises et même partielles concernant les barrières administratives mises en place par les pays de destination pour l'obtention du visa.

4.1.3. Connaissances sur les possibilités d'obtenir un permis de travail ou de séjour ainsi que sur les opportunités d'emploi dans les pays d'accueil

De manière générale, tous les candidats à l'émigration (A à E) avaient des connaissances très floues, imprécises sur les législations des pays de destination concernant l'emploi et l'établissement des étrangers, ainsi que sur les opportunités et le type d'emploi qu'ils pouvaient trouver. Si les candidats sérieux à l'émigration, ainsi que ceux qui avaient déjà migré (A et B), avaient généralement des connaissances plus détaillées que les autres, il n'en demeure pas moins que trois d'entre eux (B3, B5, B6) ont prétendu n'avoir aucune information à ce sujet avant leur départ.

4.1.3.1. Connaissances nulles

En tout huit interviewé-es sur vingt et un affirmaient n'avoir aucune connaissance à ce propos. Excepté le cas B5 qui s'explique aisément (mariage forcé), les autres cas sont plus difficiles à interpréter. B3 a affirmé être parti totalement à l'aventure, sans aucune connaissance préalable, grâce à l'invitation d'un ami en France. Ce fut également le cas de B6, parti lui aussi par avion mais avec la complicité de passeurs. Cela semble surprenant, et nous pourrions douter de l'exactitude de leurs discours, car la plupart des autres personnes interviewées avaient au moins de vagues connaissances à ce propos. **Néanmoins, cela pourrait correspondre à une certaine catégorie de migrants qui s'exilent sans aucune connaissance préalable sur les possibilités d'obtenir des papiers de séjour ou un permis de travail.** Une fonctionnaire de l'OIM interrogée affirmait que sur les vingt cinq immigrés guinéens âgés de 23 à 40 ans et rapatriés volontairement en provenance de la Suisse et de l'Angleterre fautes de papiers valables (visa non valide fourni par un passeur, visa arrivé à échéance, NEM) dont elle s'occupait⁷², aucun n'avait eu une information valable avant son départ:

« En partant, ils n'avaient pas la vraie information, la plupart n'avaient que six ans de scolarité, un seul avait le niveau du bac.

⁷¹ Meunier Marianne, « Malgré l'harmonisation des visas Schengen, les règles varient », In : Jeune Afrique n°2444 p.52. Le consulat hollandais faisait par exemple passer un test de compatibilité culturelle en projetant aux candidats à l'émigration une vidéo présentant la Hollande. Il y était notamment montré un couple homosexuel s'embrassant. Cette information provient d'un fonctionnaire au consulat hollandais en Guinée.

⁷² L'OIM, en 2007 se chargeait, sur mandats de certains pays dont la Suisse et l'Angleterre, d'aider à la réinsertion des migrants guinéens rapatriés volontairement. Ces derniers bénéficiaient ainsi dans leur pays d'origine d'une aide financière et logistique pour un projet de réinsertion rémunérateur (petit commerce, artisanat et autres)

Ils savent à peine écrire, ils sont mal informés, ce sont des jeunes commerçants pour certains et ce sont parfois eux qui ont financé leur voyage. Les universitaires ont moins de problèmes. » F8

Les propos de B5, alias Mamadou⁷³, fournissent une explication intéressante quant au peu d'intérêt accordé à cette question, et qui n'est pas liée au niveau de formation du candidat. **Selon lui, l'important, La première difficulté, c'est tout d'abord d'entrer en Europe⁷⁴. Après, tous les moyens sont bons pour tenter d'y rester, de stabiliser son séjour et d'y trouver du travail.** L'attention de certains jeunes serait focalisée sur le problème principal qu'ils rencontrent, à savoir passer la frontière du pays convoité, et non sur les problèmes secondaires qu'ils pourraient affronter par la suite. Les jeunes s'expatriant soit grâce à des réseaux de passeurs soit grâce à une invitation pour le pays de destination seraient informés concrètement par leurs compatriotes sur les outils à disposition pour assurer leur séjour seulement une fois arrivés à destination. Etant donné que les pays européens, y compris la Suisse, n'acceptent que les ressortissants extra-européens très qualifiés sur leur marché du travail, les jeunes Guinéens peu ou non qualifiés, ne bénéficiant pas d'un contrat de travail, d'un permis étudiant ou du regroupement familial, n'ont que trois possibilités pour légaliser leur séjour une fois leur visa-vacances échu ou une fois entrés illégalement :

1. **Déposer une demande d'asile** en invoquant des motifs fallacieux ou véridiques. Les anciens informent les nouveaux sur les motifs valables d'asile. Pour B5, *« c'est la garantie d'un bon traitement. Avec le bon traitement qu'il te donne (~400frs/mois en 2000 pour B5 qui avait déposé sa demande en Suisse) tu peux soutenir ta famille, ils te logent, te nourrissent et te soignent. »*
2. **Epouser un(e) ressortissant(e) du pays de destination**, afin d'obtenir un permis de séjour et de travail, même si ces derniers ne sont pas octroyés systématiquement. La recherche de l'âme sœur peut se faire en attendant que les autorités compétentes statuent sur la demande d'asile ce qui dure parfois plusieurs mois, voire plusieurs années selon les pays. Bien que diverses barrières administratives se dressent devant eux pour éviter les « mariages blancs », c'est une solution qui peut s'avérer satisfaisante pour les deux parties. En effet, les mariages d'amour ne sont pas impossibles. Néanmoins, cela donne lieu parfois à des unions inhabituelles à nos yeux comme ces deux interviewés d'une vingtaine d'années mariés à des femmes occidentales de plus de 40 ans. Clairement, la nécessité d'avoir des papiers, plus qu'un amour librement consenti semble avoir présidé le « choix » de leur épouse.
3. **Vivre clandestinement** en restant constamment dans la peur d'être contrôlé par la police. En effet, le contrôle policier signifie souvent la prison ou le renvoi forcé en vol charter au pays d'origine. De plus, le travail rémunéré que les migrants peuvent trouver est de toute manière non déclaré et donc passible de tous les abus possibles (bas salaires en dessous des conventions collectives de travail, horaires difficiles).

4.1.3.2. Connaissances floues et représentations nuancées

Comme nous l'avons dit précédemment, nombreux étaient ceux à avoir exprimé des représentations ambivalentes sur la question des possibilités de travail et d'établissement. **Onze personnes sur vingt et une⁷⁵ avaient une représentation nuancée sur les possibilités de trouver un emploi et d'obtenir un permis de séjour et de travail.** Cela

⁷³ Nom fictif.

⁷⁴ Mamadou est en effet parti clandestinement en Europe par avion, son choix ayant été défini par l'offre et le prix proposés par le passeur.

⁷⁵ 6 témoignages, formels (B7) et informels (C1, E2, E6, E7, E9), étaient malheureusement trop peu détaillés pour être pris en compte. Cela était dû soit à un manque de confiance de l'interlocuteur dont je sentais que ma curiosité dérangeait (B7, C1) soit au caractère informel de la discussion qui ne me permettait pas d'entrer dans les détails des représentations.

signifie qu'ils avaient conscience des difficultés rencontrées par de nombreux Africains en situation de clandestinité en Europe ou aux Etats-Unis, mais qu'ils avaient également d'autres exemples plus positifs de migrations réussies : parmi leur cercle de connaissances, ou à travers l'exemple des migrants-modèles que sont les stars africaines évoluant en Occident, plus particulièrement certains footballeurs, notamment⁷⁶.

Ainsi, des **éléments négatifs** se retrouvent dans leur discours:

« Je savais que l'Europe c'est pas facile, ce n'est pas un Eldorado, tu dois durement travailler pour se faire une place pour réussir aussi! J'ai voulu seulement tenter la chance et j'avais aussi la curiosité quoi!

*« Parce que parfois **je voyais des aventuriers à la télé, comment les gens souffraient, bon, c'est pas tout le monde qui réussit! Il y a des gens qui réussissent, des gens qui réussissent pas aussi! C'est la Nature de la vie, on peut pas tous réussir!** » B4, rapatrié volontaire*

«« [...] Tu n'es pas libre en Europe: problème des sans-papiers, tu peux attendre 10 ans, 15 ans sans avoir de papiers. » A1

Cependant, il se trouve également des **éléments positifs dans leurs discours**, voire parfois une **idéalisierung** quant aux possibilités de trouver du travail et d'obtenir un permis d'établissement et de travail :

[...] Il faut savoir, faut être d'accord avec les gens qu'il y a du travail en Europe quand même. Il y a des coins en Europe où il y a du travail, y a du boulot, ils ont besoins des Africains quand même [...].

T: Quel travail tu voudrais faire?

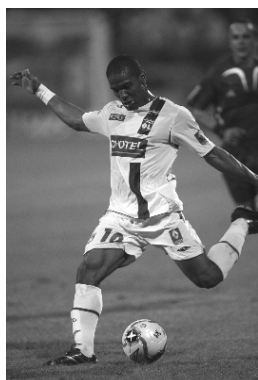


Fig.25 : Les stars du ballon rond et leur salaire mirobolant font rêver les jeunes Africains. (Ici, le français Florent Malouda-L'Equipe)

*P: Je sais pas ce que je trouverai à faire là-bas, j'ai jamais été mais... par exemple... y a beaucoup de trucs que je pourrais faire... Tu vas rire!... Par exemple je peux faire le cyclisme, le vélo! Chaque jour, je fais 10 km de vélo. Y a ces trucs, tu peux pas savoir que tu peux le faire ici. Peut-être que une fois que tu sors, tu peux savoir que tu peux le faire. Tu comprends hein? Si c'est pas le vélo, je peux pouvoir le football. Je sais que ça va te paraître bizarre, mais Didier Drogba, il est venu en France, il avait pas l'idée de jouer au football mais quand il est venu voir son oncle, là-bas il venait jouer au terrain; une fois il y a quelqu'un qui l'a repéré. Il lui a dit: " Mais écoute toi, tu peux devenir footballeur! Si tu veux moi je peux t'aider à avoir un club et c'est comme ça il s'en est sorti, tu vois! Donc il ne croyait pas encore qu'il jouerait au football, il était parti pour juste saluer son oncle mais la **bonne chance** a fait que... [...].*
A2

[...] T: Connais-tu les possibilités de faire du foot en Europe? C'est possible?

F: C'est possible, mais très difficile à tenir, mais quand tu es soucieux, tu vas le faire, obligatoire. Moi je ne connais aucune chose si ce

⁷⁶ Raffaele Poli, docteur en géographie de l'université de Neuchâtel a démontré, dans sa thèse concernant les footballeurs africains, que, entre la saison 2002 et 2006, seul 15% des migrants footballeurs africains en Europe avaient connu une ascension professionnelle (arrivée dans un meilleur club) alors que 27% avaient conservé une position identique dans la hiérarchie des clubs et que 58% avaient connu un déclassement, une trajectoire descendante en jouant dans une ligue inférieure ou en sortant carrément du circuit footballistique. Cela montre la précarité du migrant footballeur africain. Poli, R. 2008-*Production de footballeurs, réseau marchands et mobilités professionnelles dans l'économie globale : Le cas des joueurs africains en Europe*- Université de Neuchâtel (Suisse.)

n'est le foot. Tout ce que j'ai à l'heure là c'est le foot. [...] Malouda a réussi. Mon joueur préféré, Super, qui joue à Mans, j'ai joué avec lui! [...]. A3

4.1.3.3. Rationalité limitée de certains candidats à l'émigration

Six candidats estiment que la réussite du projet migratoire est certes une question de volonté mais aussi et surtout de **chance**. Cette notion a été évoquée spontanément à plusieurs reprises et transparaissait également dans les discours des autres candidats ainsi que dans des discussions informelles :

« La vie c'est la chance : en une année certains ont les papiers, d'autres font 3-4 ans et ne gagnent rien. » E8

*« [...] Mais malgré tout cela [mauvaise expérience d'un ami expatrié], je veux tenter ma chance, puisque chacun a sa chance. La vie n'est pas tout à fait rose, mais **chacun à sa chance**. » D4*

*« [À propos de la migration illégale et de la clandestinité en Europe dont il entend parler à la télévision], certains ont la chance de rester d'autres sont rapatriés avec une petite somme. **C'est la chance qui fait ça**. Ceux qui sont rapatriés, ça trouverait qu'ils n'ont pas de dossiers... Moi même j'ai tenté deux fois, que je crève hein! En ce moment je n'avais pas eu mon passeport. [Il a essayé d'embarquer dans un cargo en partance pour l'Europe durant la nuit en espérant ne pas être vu.] **Nous c'est ça qu'on connaît! Pas les petites pirogues!** » A2*

Ainsi, pour ces acteurs, la réussite du projet migratoire est conditionnée, du moins en partie, par la chance et non par une prise en considération avant le départ de toutes les contraintes administratives et financières dans les pays de destination. **Une certaine forme de rationalité, qui se manifesterait à travers une connaissance précise des possibilités de séjour et des opportunités d'emploi, semble donc limitée par une connaissance imprécise des législations des pays de destination.**

Cette notion de chance s'oppose ainsi à une certaine forme de rationalité cartésienne, à un calcul précis des risques migratoires liés au permis de séjour et aux opportunités d'emploi. Elle se rapproche de la notion de destin, qui est très présente dans la société guinéenne et qui s'ancre dans la religion musulmane. « Si Dieu veut », « Si Dieu me donne la chance » sont toutes des expressions couramment utilisées en Guinée comme le relevait un instituteur local (F1). **Ainsi, la réussite ou non du projet migratoire est remise en partie à un élément extérieur à soi, au bon vouloir d'Allah et au destin qu'il a prédéterminé.** L'attitude inverse serait de chercher à avoir une certaine emprise sur son destin, à contribuer à le créer, à chercher à prévoir les conséquences de ces actions. Cette attitude moins fataliste ressortirait chez des candidats qui chercheraient à connaître de manière plus précise les possibilités de trouver un emploi et d'obtenir un permis de séjour à travers les médias ou son réseau social *avant* le départ de manière à mieux juger les risques du projet migratoire.

Nous avons constaté que les candidats avaient à la fois une attitude rationnelle (au sens cartésien du terme), puisqu'ils prenaient leur décision avec une certaine connaissance des difficultés rencontrées par les migrants dans les pays de destination, mais également une part d'irrationalité, puisqu'ils s'en remettaient à la chance pour la réussite de leur projet migratoire. C'est pourquoi nous qualifions cette attitude de **rationalité limitée**.

Nous allons maintenant nous intéresser aux types et aux sources d'information à la base desquels les candidats construisent leurs représentations des pays de destination.

4.2. SOURCES D'INFORMATIONS

4.2.1. Le réseau social

Comme l'ont déjà démontré Koser et Pinkerton (2002 In : EFIONAYI-MÄDER 2005 :24), le réseau social est une source d'information privilégiée pour les candidats au départ afin de se faire une représentation des pays de destination et évaluer les risques migratoires. Nous nous intéressons ici particulièrement aux amis expatriés dans les pays de destination et aux informations qu'ils donnent à leurs compatriotes désireux de les rejoindre, et donc aux représentations qu'ils contribuent à créer. Même si nous avons démontré plus haut que, de retour au pays, les expatriés ayant réussi donnaient une image de richesse matérielle du lieu de destination à travers un comportement ostentatoire et l'acquisition de divers symboles de prospérité (belles maisons, belles voitures, belles femmes,...), **ceux-ci semblent néanmoins transmettre** oralement, soit par téléphone depuis le pays de destination, soit directement lors de leur vacances au pays d'origine, **une représentation nuancée sur les conditions de vie, les possibilités de séjour et d'emploi en Europe**. Ces divers extraits d'interview illustrent nos affirmations :

Thomas: T'as des amis en Europe?

Pingo: Oui, j'ai des amis : un à Bruxelles MKaité, Ibrahima, Kolé à Londres d'autres à Limoges et Grenoble, ils étudient là-bas ils ont été invités par des parents. Je parle souvent avec MKaité qui est venu clandestinement, je parle par téléphone avec lui qui est à Bruxelles. Au début, il disait que c'était pas facile, il s'est raccroché, le 26 novembre il a reçu une carte provisoire de travail, il a un logement, de quoi se nourrir, c'est tout, d'abord. J'ai causé avec Kolé aussi, il fait l'anglais là-bas d'abord. Après ça, il va essayer de travailler aussi!

T: Donc les Guinéens que tu connais là-bas s'en sortent bien?

P: Ils s'en sortent pas mal, je peux pas dire bien mais ils s'en sortent parce qu'ils ont des projets, franchement si ils étaient comme moi, là. Présentement, j'ai pas de situation. Mais eux, ils commencent à avoir une situation. S'ils veulent aller étudier en Europe, c'est qu'ils pensent trouver une vie plus meilleure. Et ils pensent qu'ils peuvent s'en sortir et généralement ils s'en sortent puisque tous ceux qui sont là-bas, la plupart s'en sortent. C'est ce qui les encourage aussi d'aller tu vois!

T: Toi tu dis... Quand tu dis la plupart s'en sortent, tu te bases sur quoi?

P: Quand tu appelles, sur 10 amis, 8-9 vont te dire: "Oh petit, écoute, moi j'ai trouvé un boulot. Il y a quelqu'un qui est là [en Guinée] lui, il construit pour son parent [avec l'argent envoyé par le migrant] Il [le migrant] envoie 2 taxis qui travaillent pour la famille. (A2)

Alpha : [...] J'ai un cousin paternel aux USA qui ne m'aide pas, il me décourage : il m'explique les problèmes rencontrés par les migrants illégaux qui changent chaque jour de ville, qui sont embêtés par la police... (Citation en substance)

[...]

Thomas : T'aimes bien le mode de vie là-bas [de l'Europe] ?

A : Souvent les amis m'appellent disent qu'ils étudient dans de toutes bonnes conditions, ils ont tout à leur portée.

T : Ceux qui sont partis ce sont des étudiants de famille très riches ou... ?

A : Ouais voilà c'est des étudiants de famille très riches, ils vont bien là-bas, leurs parents ont une bonne place ici, le père de ma copine est capitaine ici dans les militaires, c'est l'unique fille, elle a été envoyée par son père.

Comme nous pouvons le constater à travers ces extraits d'interview, la majorité des candidats à l'émigration se font une représentation nuancée des pays de destination à travers les informations provenant de leurs connaissances expatriées (voir figure 20 en annexe). Certaines connaissances privilégiées, comme les enfants de Guinéens aisés étudiant dans des universités occidentales, rencontrent moins de problèmes que d'autres menant une existence beaucoup plus précaire de par leur statut de clandestin, même s'ils s'en sortent parfois. Les migrants clandestins et les candidats à l'émigration clandestine peuvent se raccrocher à l'espoir d'être reconnu en tant que réfugié, comme l'affirmait Kama (B1), ou alors épouser une femme détentrice de la nationalité du pays de destination.

Notre hypothèse postulait la diffusion par les expatriés d'une image édulcorée du pays de destination afin de ne pas décevoir les espoirs placés en eux ainsi que les sacrifices financiers consentis pour leur migration. Or, nous pouvons constater que contrairement à ce que nous avons présupposé, le réseau social ne fournit pas exclusivement une image positive du pays de destination. Même si, bien sûr, il existe également des cas où les migrants minimisent les difficultés rencontrés dans les pays de destination, ou alors rompent toute communication avec leur proches restés au pays par honte de dévoiler l'échec de leur projet, comme me le racontait ce rapatrié forcé dont la demande d'asile en Hollande avait été rejetée (B3).

4.2.2. Les médias

*« L'Occident nourrit nos envies et ignore les cris de notre faim. »
(DIOM 2003 : 25)*

Pour mesurer l'impact potentiel des médias sur les représentations des pays de destination, nous n'allons pas utiliser de statistiques concernant le nombre estimé de télévisions, radios ou connexions internet par habitant ou encore le nombre de lecteurs de journaux. Ces statistiques seraient d'ailleurs difficiles à obtenir, étant donné que les connexions clandestines sont légion et que l'appareil statistique est peu développé. Toujours est-il que, d'après nos observations corroborées par les affirmations de plusieurs observateurs, nous avons constaté une forte pénétration dans la ville de Conakry des radios ainsi que des télévisions. En 2006, **de nombreux foyers étaient raccordés à un bouquet de chaînes africaines, françaises et internationales** : RTG (Radio Télévision Guinée), Afrika Magic (Nigéria), TV5, TF1, France 2, France3, Euronews, Canal + Horizon, MTV, MCM,...(Nous citons les chaînes les plus couramment regardées d'après nos observations faites dans divers foyers d'origines sociales diverses). La personne étrangère au pays pourrait s'étonner de cet accès relativement important à la télévision dans la capitale compte tenu du coût relativement élevé d'un abonnement satellitaire. C'est sans compter sur l'ingéniosité des techniciens locaux qui permettent, grâce à des connexions pirates, d'approvisionner même les foyers modestes⁷⁷ à

⁷⁷ J'ai connu notamment une famille de cinq personnes vivant dans une seule pièce de quinze mètres carrés qui possédait néanmoins un petit téléviseur.

un prix inférieur au marché officiel. Les lecteurs DVD et les centres de location multimédia, leurs copies pirates de films guinéens, nigériens, boliwoodiens et hollywoodiens sont également bien plus nombreux qu'il y a cinq ans, date de notre dernier voyage à Conakry.

La radio est une source d'information privilégiée car pratique et peu coûteuse. Les Guinéens peuvent capter les chaînes locales (la libéralisation des ondes radio locales date de la fin de l'année 2006) et internationales comme RFI.

Internet est un média qui prend de plus en plus d'importance en Guinée et les centres internet sont relativement nombreux dans la capitale.

S'il existe certes un peu moins d'une dizaine de journaux d'information en Guinée et que la liberté de presse est généralement respectée, en témoignent les articles moqueurs et parfois acerbes contre le pouvoir politique de l'hebdomadaire satyrique le Lynx, **la presse écrite locale et occidentale nous a semblé toutefois toucher moins de monde que les autres médias**. Cela est dû à la fois au taux élevé d'analphabétisme (41% des plus de 15 ans étaient analphabètes en 2003 (PNUD 2005)), au prix relativement élevé des journaux (presse internationale en particulier), et à leur distribution restreinte comparée aux autres médias. De plus, les médias incluant le son et l'image correspondent certainement mieux à la culture subsaharienne encore majoritairement orale.

Quant au **cinéma**, aucun interlocuteur n'a mentionné ce média comme source d'information, quand bien même il existe quelques salles dans la capitale projetant des films indiens ou américains la plupart du temps. Cela est peut-être dû à la conjoncture défavorable en 2006 ou alors à un changement des habitudes de consommation, le DVD et la télévision familiale détrônant peu à peu les salles obscures.

Ce qui nous intéresse avant tout, c'est de connaître, chez nos interlocuteurs candidats à l'émigration, la source et le type d'information qui ont contribué à la création de leur représentation des pays de destination souhaités.

Nous avons constaté que la télévision et dans une moindre mesure la radio et internet⁷⁸ sont les médias qui ont contribué le plus à leur représentation des pays occidentaux.

Selon un ancien haut-fonctionnaire guinéen (F5), la télévision a été introduite par le président lybien Kadhafi, intime ami de Sékou Touré, en 1977. La RTG a alors été fondée. Au début de la télévision, seules étaient retransmises les conférences du président socialiste Sékou Touré. La population n'avait alors pas accès aux chaînes occidentales, seules les cassettes vidéos pouvaient donner un aperçu de l'Europe et de ses cultures. En 1985, avec la chute du régime de Touré, c'est le début de l'ouverture progressive au monde extérieur et aux chaînes satellitaires⁷⁹.

Sur les douze personnes ayant cité la télévision comme source de connaissance sur les pays de destination, la moitié nous a semblé présenter une image idéalisée, c'est-à-dire majoritairement positive et très peu nuancée, alors que l'autre moitié présentait une image nuancée, ambivalente (voir figure 20 en annexe).

L'idéalisation de l'Europe et des Etats-Unis, zones de destination privilégiées, vient de l'impression de *propreté*, d'*ordre*, de *modernité* et de *richesse matérielle* que dégagent les images paraissant au télé journal ou dans certains films et séries télévisées américaines, européennes ou sud-américaines. Ces images contrastent en effet avec la réalité quotidienne des jeunes Guinéens. Ces extraits d'interview démontrent l'idéalisation faite par certains candidats à l'émigration à partir des images télévisuelles:

⁷⁸ Internet est à disposition dans plusieurs centres internet privés de la ville de Conakry. Les connexions individuelles sont très rares.

⁷⁹ Dès 1985, les **satellites de communication** deviennent très performants et, grâce à une liaison par une **antenne parabolique** terrestre privée ou collective, le citoyen lambda peut capter désormais des chaînes provenant des grands groupes multimédias américains, européens ou asiatiques. (ALBERT Pierre & TUDESQ André-Jean,

Histoire de la radio-télévision, 1981, 1996, éd. PUF, coll. « Que sais-je? », 126p.

« Moi, je suis surtout informé par la télévision de l'Europe, Euronews, c'est une bonne chaîne, **L'Europe ça va bien.** » B6

« Je regarde le journal TV5 et Canal+ : **je vois le travail et la discipline. Certainement tu vas réussir.** Je regarde aussi le football. Je vais pas au cinéma. » (Citation en substance) D1

Amara : les années 1999 c'est la 1^{ère} fois qu'on envoyait une série [sur la chaîne guinéenne]. Toute la population regardait Rosa [telenovela sud-américain, probablement mexicain], c'était l'histoire d'une fille villageoise qui a aimé quelqu'un et s'est transformée en une personne moderne. Elle était villageoise, a eu un mari, **ce dernier a réussi à la moderniser.** [...] Ca a cartonné ici tout le monde regardait, y avait même les hommes qui s'arrêtaient pour regarder.

Thomas : Quand tu vois toutes ces séries, Rosa et tout ça, tu penses que c'est aussi un peu comme ça, en Suisse [pays où il souhaite émigrer] ? La richesse qu'ils montrent ?...

A : Oui oui. Les espagnoles, les séries espagnoles en espagnol sont regardées ici. Sinon j'aime aussi les chaînes internationales, africaines ou étrangères. [...] J'aime surtout le football, les commentaires. D2

Alpha: Les médias jouent un grand rôle, parce que bon **quand on voit à la télé les infrastructures, la ville est propre⁸⁰ on dirait un paradis, tu vois des buildings, des belles voitures, tout ça là.** Bon les gens pensent que là-bas, tu rentres seulement tu es heureux quoi! **Tu as tout, tu as le travail, tu as des voitures, tu fais bon, c'est bien quoi! Tandis que ici, bon... la ville est malsaine, il y a la galère, y a la misère donc voilà!** Tandis ce qui se cache derrière ces maisons, derrière ces buildings, les gens ne le savent pas!

Bon il y a des gens qui galèrent en Europe! Bien sûr que la souffrance diffère d'un [pays] à un autre. Là-bas, les gens ne souffrent pas de faim; si votre problème primordial c'est d'abord de lutter contre la famine, on parle pas d'autre chose mais quand tu arrives en Europe aussi, tu n'as pas faim, tu as à manger, tu t'habilles bien, mais c'est pas tout! Peut-être...

T: C'est la solitude... ?

A: C'est la solitude. C'est le bonheur que les gens cherchent là d'abord, ils courent derrière le bonheur mais le bonheur ne se trouve pas derrière les infrastructures. Tu vas là-bas, tu découvres autre chose, tu trouves que tu manques de quelque chose, tu as envie d'autre chose quoi donc tu te trouves aussi parfois stressé, malheureux, je connais pas mal de gens là-bas ils sont là-bas depuis longtemps et ils veulent se retourner en Afrique mais comment? Ils ont passé tout leur temps là-bas comment ils vont rentrer maintenant? B4, rapatrié volontaire

M. Camara : **Faut voir les modes de vie des jeunes Guinéens qui changent en regardant les films américains, leur façon d'habillement** : on les appelle ici les TOB ou les MC, ils ont de grands T-Shirt, de grands pantalons, s'habillent en fonction des gens de l'Amérique. D4

⁸⁰ Voir à ce propos le chapitre « cadre de l'étude » qui traite de la gestion des déchets dans la capitale.



Fig.6: Rivière dévalant le quartier de Matoto (Conakry) pour s'épancher dans la mangrove en aval. Divers déchets obstruent les caniveaux et ruisseaux du quartier. Thomas Epiney, déc. 2006

Nous pouvons relever plusieurs éléments qui ressortent de ces discours. La *propreté* et les infrastructures « paradisiaques » reflétées à travers certaines images de villes européennes contrastent avec la *saleté* de nombreuses rues de Conakry : en effet nombre de voies de la cité sont insalubres. Les caniveaux et les cours d'eau bordant les routes sont souvent obstrués par des ordures ménagères ou industrielles qu'on y jette. D'autres moyens d'élimination sont également pratiqués par la population, telle que l'incinération ou le dépôt dans des décharges sauvages fréquentées par des recycleurs. Poules et chèvres y trouvent également de

quoi se sustenter. Il existe une entreprise de ramassage et un centre de traitement des déchets, mais celui-ci ne peut couvrir qu'une minorité des besoins de la ville. Quant aux **déjections humaines**, elles passent soit dans une fosse septique soit dans le réseau d'égouts et finissent comme de nombreux autres déchets dans la mer ou dans la mangrove sans être traitées.

Si les pratiques vis-à-vis des déchets⁸¹ semblent encore peu changer, certains individus semblent rechercher la salubrité que leur renvoient les images de villes européennes contrastant avec l'aspect désordonné et sale de leur ville.

D'autre part, on constate que la télévision et les films contribuent à façonner les désirs des jeunes dans d'autres domaines, par exemple au niveau de l'habillement : les vedettes du showbiz des diverses chaînes musicales internationales comme MTV ou MCM inspirent en effet une partie de la jeunesse. Cela dit, la télévision nous a surtout semblé influencer les représentations qu'ont les jeunes de leur propre pays et de leur situation - représentations qui contrastent avec les images de modernité, d'ordre, de propreté et d'aisance matérielle que nos interviewés rattachent à l'Occident, aux « pays développés ». **Là aussi se développe un sentiment de privation relatif à ces « nouvelles » normes, relatif à cette échelle de valeurs véhiculées par le petit écran où le mode de consommation occidentale apparaît comme un idéal inabordable dans l'immédiat mais extrêmement désirable et, en comparaison, leur façon de vivre et leur société comme retardée et sous-développée**⁸². Les propos de cet informateur l'illustrent bien :



Fig.26 : Le rappeur américain Snoop Dog, égérie de la chaîne musicale MTV représente bien l'attitude « blingbling » en étalant des signes de richesse matérielle.

⁸¹ De nombreux amis affichaient une relative indifférence face aux déchets et ne comprenaient pas que je cherche une poubelle pour ceux-ci. Eux, les laissaient souvent un peu près n'importe où dans l'espace public, espace qui contraste avec la propreté recherchée dans l'espace privé. Lire à ce propos l'ouvrage d'Anne-Sidonie Zoa (1996) sur les représentations et pratiques des déchets dans la ville de Yaoundé au Cameroun.

⁸² Nous reprenons là les adjectifs que plusieurs de mes interlocuteurs se sont appropriés pour qualifier la situation de leur pays, voire de l'Afrique en général.

Maintenant on a la télé, on voit comme vous vivez! Ça va bien chez vous, c'est ça qu'on veut, on mesure la situation dans laquelle on se trouve! F10 Al Mamy, général dans l'armée guinéenne, béret rouge.

Le contraste entre *modernité* et *vétusté /désuétude*, relevé par D2 lorsqu'il évoque la série *Rosa*, était également présent dans le discours de certains jeunes urbains qui refusaient de travailler la terre à la campagne puisque les instruments de travail disponibles « dataient de l'âge de pierre ». Ils désiraient les instruments d'une agriculture moderne tels que des tracteurs et non les outils traditionnels toujours largement employés dans le secteur agricole guinéen tel que les houes/bêches, coupe-coupe/machettes, haches et faucilles et parfois la charrue.

On remarque aussi à travers le témoignage d'Alpha (B4), requérant d'asile débouté et rapatrié par l'Allemagne avec son accord en Guinée, que les migrants ne bénéficiant pas d'un statut leur permettant de jouir de libertés fondamentales (liberté de travail et d'établissement) ni d'une possibilité de s'intégrer dans la société d'accueil, ressentent d'autant plus un fort décalage par rapport à leur représentation initiale idéalisée du pays de destination. Représentation nourrie en partie par les images télévisées qui leur faisaient miroiter une vie agréable.

Par ailleurs, la valorisation de la richesse matérielle et d'un mode de consommation occidentale⁸³ ne se retrouve pas que dans les images et les discours propagés par les chaînes occidentales. D'après nos observations, La télévision guinéenne, tout comme les autres chaînes africaines, diffusent leurs propres séries véhiculant ces mêmes valeurs.

D'autres interlocuteurs affirment quant à eux avoir une image plus contrastée de l'Europe à travers leur consommation télévisuelle. Nous avons ici affaire à des représentations moins positives et/ou plus critiques face aux discours et images diffusés par les médias :

[...] parfois je voyais des aventuriers [immigrés clandestins] à la télé, comment les gens souffraient, bon, c'est pas tout le monde qui réussit. B4

[...] Thomas: L'image de ces séries qui reflètent une certaine richesse, vie de famille dans des grandes maisons, est-ce que vous pensez que c'est comme ça en Europe?

Pingo: Regarder les films c'est pas ce qui m'excite vraiment, pas trop... Ce n'est qu'un film! Comme on dit. C'est pour embellir les trucs, tu cherches à avoir ton intérêt quand tu tournes un film. Dans un film tout est presque parfait, on s'arrange pour que tout devient très bien, on te fait un film sur New York mais New-York y a des trucs qui sont pas faciles!

Mais franchement, dans l'univers, le monde entier la vie nulle part n'est facile mais faut comprendre qu'il y a toujours la différence avec l'Afrique. Je sais que même si en Europe ça va pas 100% faut savoir que l'Europe est plus développée que l'Afrique, ok? Et quand tu es là-bas il faut se battre parce que quand tu es là-bas il faut se battre aussi! Se battre énormément! A2

Comme nous pouvons le constater, certains ont un regard critique sur les émissions qu'ils regardent. Ils établissent une distance vis-à-vis de certaines représentations idéalisées de l'Europe ou des Etats-Unis qui transparaissent dans les médias. Ce regard plus nuancé se construit soit par l'entremise des émissions présentant l'envers du décor, une face moins reluisante des sociétés occidentales, soit à travers le récit de certains expatriés. **Il n'en**

⁸³ Nous entendons ici un mode consommation de biens produits à travers un mode de production industrielle, typique et généralisée à de nombreux produits en Occident depuis plus d'un siècle.

demeure pas moins que chez tous nos interlocuteurs, les représentations télévisuelles semblent avoir cristallisé, forgé les représentations de pauvreté et de richesse, de désuétude et de modernité, de sous-développement et de développement. Elles assoient une hiérarchie de valeurs plaçant au sommet de la pyramide ceux qui ont « réussi », qui jouissent des biens de consommation de sociétés industrielles modernes, et reléguant au bas de la hiérarchie les exclus, qui tentent vaille que vaille de monter les échelons pour s'approcher du modèle dominant.

En fin de compte, si la télévision agit plus de manière souterraine en guise de soutien à certaines valeurs consuméristes, le véritable stimulus à l'émigration (facteur pull) reste la réussite économique d'expatriés au pays. Ceux-ci incarnent pour ces jeunes le succès et la réussite, tels que véhiculés par les médias, occidentaux ou non.

La prise de décision de migrer quant à elle, se fera plus aisément si un ami ou un parent dans le pays de destination peut garantir un soutien au niveau financier, moral, administratif ou encore du logement sur place. D'où l'importance capitale du réseau social dans la prise de décision finale.

Dans les facteurs attractifs, c'est-à-dire qui attirent les jeunes vers les pays de destination occidentaux, nous pouvons postuler des influences complémentaires entre le rôle joué par la télévision et celui joué par les expatriés et leurs familles. Les deux contribuent à introduire de nouvelles valeurs, de nouvelles normes et manières de vivre dans la société de départ, à la différence près que la télévision légitime celles-ci. Les expatriés et les médias dévalorisent ainsi, consciemment ou inconsciemment, les modes d'être et de consommer des locaux qui apparaissent alors comme désuets, propres à une culture arriérée et indigente, bref, hors de la modernité.

4.3. CONCLUSION

Nous avons pu constater une **connaissance floue voir nulle** concernant les législations des pays de destinations souhaités concernant le droit d'établissement ou de travail ainsi que sur les possibilités de trouver un travail ou d'obtenir l'asile. Cela était valable autant pour les migrants, les candidats sérieux à l'émigration ainsi que ceux qui n'avaient entrepris aucune démarche significative.

D'autre part une représentation totalement idéalisée des pays de destinations n'est pas partagée par tous, ce qui nuance notre hypothèse de départ. Sans avoir une information très précise, une légère majorité de candidats était informée des difficultés et risques mortels liés soit aux trajets migratoires clandestins soit aux difficultés rencontrées par certains migrants (requérants d'asile et clandestins en particulier) dans les pays de destinations.

Néanmoins, ces représentations plus négatives, qu'elles soient fournies par leur réseau amical ou les médias, ne dissuadent que peu les candidats à renoncer à leur projet migratoire, même si certes, ils évaluent avec plus de méfiance et de crainte les propositions des passeurs ainsi que certains trajets migratoires clandestins périlleux. **L'échec de nombreuses tentatives migratoires et les difficultés rencontrés par les migrants qui se serrent la ceinture pour envoyer des transferts de fonds réguliers sont souvent moins connues par les candidats car moins visibles et peu relatées par les immigrants en grande difficulté en raison de sentiment de honte du à la dette non-honorée envers la famille. Le côté moins reluisant de la médaille exerce moins d'influence sur leurs représentations des pays de destination que le comportement et le niveau de vie des familles bénéficiant de transferts de fonds conséquents de migrants.** Ainsi, les candidats s'accrochent à cet espoir de réussite et s'en remet également à la chance, au destin : « L'homme propose, Dieu dispose » dit un proverbe guinéen affiché sur de nombreux taxis.

Ainsi, les représentations sur les zones de destination des candidats à l'émigration varient en fonction de leur source d'information, la télévision leur renvoyant plus souvent une image positive et idéalisée que leur réseau social expatrié. Celui-ci, même si les informations varient en fonction de la situation de chaque émigré, leur fournit généralement une image plus nuancée de la réalité, contrairement à ce que nous avons postulé.

Si nous nous référons aux personnes ayant déjà migré, nous constatons que ces dernières, avec leurs connaissances lacunaires, se fiaient davantage à leur réseau dans les pays de destination qu'à d'autres sources d'information afin de les informer sur les possibilités de stabiliser leur séjour et de trouver un emploi.

QUATRIEME PARTIE

CONCLUSION

1. BIAIS DE L'ETUDE

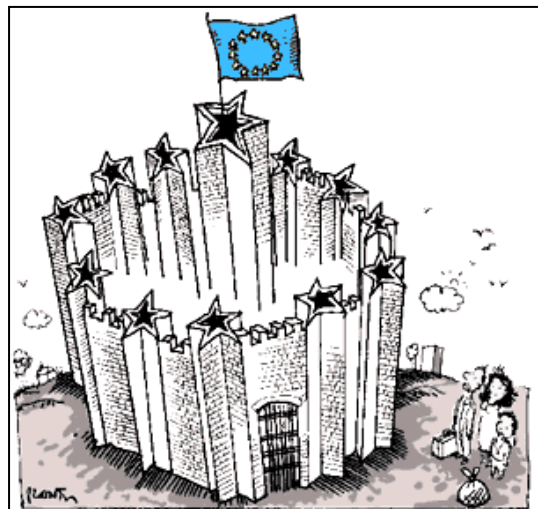
A travers cette étude qualitative, nous avons cherché à éclairer la dynamique migratoire des jeunes Guinéens. **Quels sont les éléments qui entrent dans la balance entre migrer et rester au pays ? Qu'est ce qui détermine leur choix du lieu de destination ? Quelles sont les représentations des lieux de destination des candidats à l'émigration et à partir de quelles sources d'information se construisent-elles ?**

Telles sont les questions que nous nous sommes posées et auxquelles nous avons tenté de répondre, malgré les difficultés inhérentes à cette thématique sensible : comme il l'a été dit dans ce travail, la tendance politique actuelle en Europe (et en Amérique du Nord) est au verrouillage toujours plus marqué des frontières externes, excepté pour les migrants extra européens qualifiés et indispensables aux économies des pays membres de l'espace Schengen. Ces faits ne nous ont pas aidé à susciter la confiance de nos interlocuteurs, parfois inhibés par une telle problématique.

Néanmoins, nous croyons avoir obtenu des résultats pertinents qui confirment ou affinent nos hypothèses, ainsi que certains postulats des théories migratoires, notamment les apports de la NEM, de la théorie du système-monde et de l'approche par les réseaux ou canaux migratoires. Les résultats obtenus relèvent des tendances, des logiques de fonctionnement, mais doivent être relativisés, puisque notre analyse qualitative a porté sur un nombre restreint de candidats sérieux à l'émigration et d'émigrés de retour (11) ainsi que de candidats à l'émigration n'ayant entrepris aucune démarche significative en vue de migrer (15). D'autres biais sont à relever. En effet, pour des raisons invoquées dans la partie « méthodologie », notre échantillon n'est composé

d'aucun membre de l'ethnie **Diakhanké**, pourtant surreprésentée d'après nos informateurs, tout comme les Peuls, dans l'émigration guinéenne intercontinentale. De même, les femmes sont peu représentées dans notre échantillon (~1/4) et cela pour deux raisons : D'une part, en se basant notamment sur l'étude de EFIONAYI-MÄDER (2001) qui constatait le très **faible pourcentage de femmes** guinéennes dans l'immigration d'asile en Suisse, nous avons jugé moindre l'importance d'avoir des femmes dans notre échantillon. D'autre part, nous pouvons mettre en avant la difficulté rencontrée d'interroger des candidats femmes à l'émigration en raison de leur plus grand degré d'inhibition. Toutefois, selon les fonctionnaires d'ambassade interrogés, elles sont presque aussi nombreuses actuellement à emprunter la voie légale d'émigration, notamment à travers le regroupement familial. Un autre biais est de n'avoir pas pu interroger des **familles** de migrants qui interviennent souvent dans le processus migratoire, que ce soit au niveau du financement, du type de trajet et de la prise de décision finale. Les parents, quand il y avait la possibilité de les interroger, étaient généralement plus méfiants et moins loquaces que leurs enfants, plus particulièrement quand ces derniers avaient migré clandestinement.

Maintenant que les limites de notre travail ont été exposées, limites qui constituent autant de pistes intéressantes pour d'autres études, nous pouvons désormais en résumer les principaux résultats obtenus.



L'Europe devant l'immigration.
[Plantu, *Le Monde* du 21 juin 2003]

2. RÉSULTATS

Les facteurs économiques et structurels sont prépondérants dans l'explication des acteurs du désir d'émigrer. En effet, l'inflation est depuis l'année 2000 généralement supérieure à 10% et le chômage est très fort au sein de la jeunesse, même si aucune statistique n'a été trouvée à ce sujet. En outre, le système éducatif est peu efficace et débouche sur des possibilités d'emplois formels restreintes dans le pays. L'état de nombreuses infrastructures freine quant à lui le développement économique de manière significative: l'approvisionnement en électricité et en eau n'est pas constant et l'état de certaines voies centrales⁸⁴ de communication après la saison des pluies est déplorable. La défaillance ou l'inexistence de marchés des assurances pousse également certains parents à envoyer leurs enfants chercher un travail mieux rémunéré en Occident de manière à pouvoir assurer leurs vieux jours. La situation politique de la Guinée est par ailleurs bloquée et instable en 2007-2008, puisque le président et général en chef des armées Lansana Conté continue de régner en despote depuis 24 ans, malgré les manifestations réitérées ces dernières années des syndicats et de la population civile. Celles-ci ont d'ailleurs toujours été réprimées violemment par l'armée causant chaque fois des dizaines de morts. Etant donné ces perspectives d'avenir décourageantes, nombreux sont les jeunes Guinéens à chercher du travail dans des pays où les salaires sont trente à cinquante fois plus élevés, bien que l'immigration y soit de plus en plus limitée et contrôlée. La perception par les candidats de ces barrières physiques et juridiques mises en place par les pays d'accueil a été traitée dans la question 3 et sera résumée plus bas.

Mis à part ces facteurs explicatifs macro structurels d'ordre politique, économique et sociodémographique, nous avons pu constater d'autres facteurs qui, à l'échelle de l'individu et de son groupe de référence, exacerbent le désir de partir. **Une comparaison et une concurrence** s'instaurent entre les familles qui bénéficient des transferts de fonds de migrants et ceux qui n'en bénéficient pas. La possession de biens de prestige par les migrants tels qu'une belle maison ou une belle voiture suscite la convoitise, d'autant plus que cette sécurité matérielle et ce prestige leur donnent un avantage essentiel auprès du sexe opposé. Nous avons vu également que cette concurrence s'exerce au niveau du marché foncier. Nous pouvons soutenir l'hypothèse, telle qu'elle a été formulée dans la théorie de la NEM et celle du système-monde, que plus le degré de privation relative dû à l'écart entre familles bénéficiant de transfert de fonds et celles n'en bénéficiant pas est élevé, plus le désir de migrer pour atteindre les nouvelles normes de prestige l'est aussi. Cette hypothèse est évidemment valable pour des pays où les perspectives d'emplois et de salaires sont très faibles en comparaison internationale. Imaginons une communauté pauvre où la privation relative est faible, qui bénéficie d'une distribution des revenus relativement égalitaire, et où très peu de familles reçoivent de l'argent de migrants. Une telle communauté sera moins susceptible d'être émettrice d'émigrés qu'une communauté plus riche où la privation relative est forte. Mais si la possession de biens matériels, tels qu'une belle maison ou une belle voiture, est devenue un symbole de prestige, c'est à travers tout un **processus d'acculturation** engendré par trois ingrédients majeurs: l'ouverture du pays aux marchandises internationales, les réalisations et le mode de vie de certains expatriés érigés en modèle de réussite sociale et la consommation télévisuelle de chaînes nationales et internationales. Pour ce dernier facteur d'acculturation, nous formulons l'hypothèse, et ce d'après les discours de nos interlocuteurs, que **les représentations télévisuelles semblent cristalliser et forger les représentations de pauvreté et de richesse, de désuétude et de modernité, de désordre et d'ordre, de sous-développement et de développement**, contribuant ainsi à l'émergence du désir de migrer. Un autre facteur significatif relevé, à la fois d'ordre culturel et économique, est la difficulté rencontrée par les jeunes de **s'émanciper des relations**

⁸⁴ Le tronçon d'autoroute traversant Conakry est en train d'être élargi et amélioré par des entreprises chinoises et sénégalaises, ce qui augure une nette amélioration de la circulation.

d'obligation de solidarité familiale qui compromettent souvent le développement et la croissance d'une activité économique, en raison des sollicitations pécuniaires récurrentes de l'entourage. La gestion de ces relations d'obligation est perçue comme plus facile depuis l'étranger, en l'absence de contact physique direct. La question de la perception des pays d'accueil, que nous avons traitée dans la question 3, joue également un rôle important dans le désir d'émigrer et sa concrétisation.

Concernant la perception des lieux de destinations, alors qu'avec nos entretiens informels, nous nous attendions à une idéalisation totale des pays de destination extracontinentaux - résumés dans la nomenclature soussou par l'expression *Foté Tâ*, le pays des Blancs - nous avons été confrontés lors de nos entretiens approfondis à des **représentations plus nuancées et souvent imprécises** chez plus de la moitié de nos interlocuteurs, y compris chez les candidats sérieux à l'émigration et les migrants de retour. Les connaissances sur les opportunités d'emplois et les possibilités d'obtenir un permis de séjour étaient généralement floues et ambivalentes. Les personnes interrogées étaient ordinairement au courant des difficultés rencontrées par certains migrants, notamment les clandestins, lors du voyage ou du séjour. Cette information nuancée leur était fournie d'une part à travers leurs contacts expatriés ce qui infirme notre hypothèse postulant une information exclusivement positive ou édulcorée fournie par ces derniers. D'autre part, la télévision et dans une moindre mesure, la radio et internet les informaient également des tragédies migratoires de certains migrants clandestins ainsi que de leurs conditions de vie difficiles dans les pays d'accueil. Toutefois, malgré ces difficultés connues, les candidats à l'émigration se raccrochent à l'espoir de réussite qu'incarnent les familles bénéficiant de transferts de fond ainsi que certains migrants de retour qui manifestent leur pouvoir d'achat supérieur (parfois juste pour le temps des vacances) par un comportement ostentatoire.

Afin de « réussir » comme les migrants-modèles, le candidat guinéen à l'émigration cherche avant tout un pays où les perspectives d'emploi et de salaires sont bien meilleures qu'en Guinée et, si possible, un pays francophone, le choix du pays de destination est déterminé en dernier lieu par les moyens financiers et les capacités d'aide du réseau social du candidat à l'émigration. Si son réseau n'est pas apte à lui fournir les garanties nécessaires pour l'obtention du visa, il lui reste la possibilité de migrer par les voies illégales en usant la plupart du temps des services de passeurs. Ainsi, le choix final entre migrer et rester est déterminé par le capital social et financier du migrant ainsi que du degré de prise de risque consenti. Risque qui varie en fonction du trajet migratoire. On voit ainsi l'importance capitale des intermédiaires dans le choix du pays de destination, et, **même si les destinations se diversifient, les principales mentionnées par les candidats étaient des pays de l'Europe de l'Ouest comme l'Angleterre, la France, la Suisse, la Hollande ou les Etats-Unis, tous des pays où la diaspora guinéenne est implantée.** Nous sommes donc là confronté à un processus de migrations en chaîne.

3. POSTFACE

A travers ce terrain, nous avons cerné les différents éléments constitutifs de l'émergence du désir d'émigrer chez les jeunes Guinéen-nes. Nous avons également éclairé le processus de concrétisation ou non de ce désir en fonction du capital social et financier des acteurs ainsi que du degré de prise de risque consenti. Un fait important pour les politiques migratoires des Etats européens est à relever : L'exemple guinéen peut s'extrapoler relativement bien à l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest dont les pays présentent plusieurs traits communs (EFIONAYI-MÄDER 2005 : 57-66). Ainsi, la pression migratoire en provenance de cette région vers les pays européens et les autres pays développés va continuer ces prochaines années et peut-être même s'amplifier puisque la croissance économique constatée ces dernières années

en Afrique de l'Ouest⁸⁵ va dans un premier temps permettre à une plus large partie de la population de migrer. Les politiques européennes d'immigration très restrictives vis-à-vis des extra européens peu qualifiés accentuent les migrations clandestines, celles-ci n'hésitant pas à emprunter les voies les plus risquées au prix de nombreuses vies. Malgré la démographie vieillissante des pays développés, ces derniers se refusent d'ouvrir plus largement leur frontières en raison de deux peurs comme le relève le géographe Etienne Piguet (PIGUET 2004: 137) : la crainte « *des effets adverses d'une immigration incontrôlée sur l'économie* » et la crainte d'une poussée xénophobe dans la population. Ces peurs ne semblent pas irrationnelles si l'on tient compte du désir d'émigrer très présent dans notre étude, désir freiné par l'arsenal administratif et répressif des pays d'accueil. **Il semble que les gouvernements européens et africains puissent agir de deux manières si le but est de modérer les flux migratoires extracontinentaux de ces régions, tout en cherchant à éviter autant que faire se peut les migrations clandestines, le système répressif qui cherche à y faire face et les victimes qu'il produit.** D'une part en optimisant l'utilisation des transferts de fonds des migrants comme le suggère Rolph Kurt Jenny, le conseiller spécial de la présidence du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD). En 2006, **les revenus des migrants transférés par la voie officielle ont dépassé 300 milliards de dollars, soit trois fois le montant de l'aide publique au développement** et ces envois constituent la deuxième source de financement après les investissements directs étrangers dans les pays en développement. (ROSSELI 2008 : 12-13)

Cependant, les experts constatent que **ces envois d'argent ne sont pas toujours productifs** puisque souvent investis dans des dépenses courantes et peu productives (achat d'une maison, alimentation, frais de scolarité). C'est pourquoi ces derniers recommandent de mettre en place **des systèmes de crédit** finançant de petites entreprises et d'autres projets de développement grâce à une taxe prélevée sur les transferts de fonds comme cela se fait déjà dans de beaucoup de pays. (ROSSELI 2008 : 12-13) Cela peut être réalisé en collaboration avec le système bancaire étatique des pays émetteurs et récipiendaires. Les Etats pourraient également chercher à réduire les frais de transaction des transferts soit en favorisant la concurrence entre agences de transfert soit en améliorant le service de transfert de ses propres agences financières. Cette optimisation des transferts de fonds permettrait d'accroître le développement économique du pays et diminuerait la pression migratoire, si et seulement si, la privation relative n'augmentait pas. En d'autres termes, les flux migratoires seront moins importants seulement si les niveaux de salaires à l'intérieur d'un même pays, d'une même communauté de référence s'égalisent. Pour ce faire, et **c'est là un deuxième moyen pour réduire la pression migratoire**, seules **des politiques étatiques redistributives** via des taxes ou des impôts semblent pouvoir remédier à l'exacerbation des différences de niveaux de vie.

D'autres pistes sont ouvertes pour tenter non de bloquer totalement les migrations de jeunes peu qualifiés mais de les canaliser. L'Espagne a notamment ouvert des bureaux de travail au Sénégal, laissant ainsi une possibilité limitée à des jeunes peu qualifiés de travailler en Espagne. Les interviewés de mon enquête envisageaient quant à eux des solutions telles que des visas temporaires, saisonniers de manière à pouvoir engranger une somme de départ qui leur permettrait d'engager une activité économique au pays. Ainsi, il y aurait un tournus et de nombreuses personnes pourraient profiter de cette opportunité migratoire temporaire. Les jeunes interrogés attendent également beaucoup de l'Occident et de ses ONG qu'ils appellent à développer des microprojets de développement.

Des solutions au niveau macroéconomique pourraient également être proposées pour dynamiser et diversifier l'économie guinéenne afin de créer des opportunités de travail. Nous pensons par exemple à une meilleure protection de certains marchés indigènes prometteurs,

⁸⁵ Perret, C. 2003 : L'état actuel de l'économie ouest-africaine. In : In Damon J. & Igué J. éditeur, L'Afrique de l'Ouest dans la compétition mondiale : quels atouts possibles ? Paris : Karthala, 220-248

notamment la production de riz qui subit la concurrence féroce de son homologue asiatique. Mais ce cadre analytique macroéconomique dépasse la portée de mon mémoire. Autant de pistes pour canaliser les flux migratoires dont l'efficacité doit être encore mieux évaluée. Elles risquent toutefois de tomber en désuétude si le vieillissement démographique des pays industrialisés continue à s'accroître sans que d'autres solutions que l'immigration ne soient trouvées pour pallier à cet état de fait.

CINQUIEME PARTIE

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

- African migration alliance workshop** HSRC Press 2006: *Views on migration in sub-saharan Africa, Cap Town.*
- Amassari, S.** NC : Gestion des migrations et politiques de développement: optimiser les bénéfices de la migration internationale en Afrique de l'Ouest. NC : BIT
- Ameillon, C.** 1964 : *La Guinée : Bilan d'une Indépendance*. Paris : Maspéro. Disponible en ligne sur : <http://www.guinee.net/bibliotheque/histoire/ameillon/tdm.html>
- Arango, J., Massey, S., Douglas S. et al.** 1998: *Worlds in motion : understanding international migration at the end of the millennium*. Oxford: Clarenton Press.
- Arsever, S.** 2006 : 1945-2006: comment endiguer le flot? Histoire. Dès le début, la politique suisse des migrations tente d'éviter une stabilisation des nouveaux arrivants. *Le Temps* (31.08.2006)
- Arsever, S. et De Graffenried, V.** 2006 : Asile, étrangers: faire face autrement.- *Le Temps* (20.09.2006)
- Bah, A.M.C.** 2004 : *L'Émigration des jeunes de 20 à 35 ans : cas de la ville de Conakry - mémoire de maîtrise- option sociologie*. Conakry : Faculté des Lettres et sciences humaines de l'université Gamal Abdel Nasser de Conakry.
- Barry, I.** 1997 : *Le Fuuta-Jaloo face à la colonisation, Conquête et mise en place de l'administration coloniale en Guinée (1880-1920)*. Paris : L'Harmattan.
- Bary, N.** 1994 : Chronique de Guinée, Essai sur la Guinée des années 90. Paris : Karthala.
- Bertin, A.** 2007 : *Pauvreté monétaire, pauvreté non-monétaire : une analyse des interactions appliquées à la Guinée* Thèse pour le Doctorat en Sciences Économiques. Thèse disponible en ligne : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00155364/en/>
- Boyle, P.** 1998: *Exploring contemporary migration*. Harlow : Longman.
- Bouillon, F., Fresia, M. et Tallio, V.** 2005 : *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*. Paris : EHESS.
- Centre Tricontinental** 2004 : Le défi des migrations internationales. In *Alternatives sud, Genèse et enjeux des migrations internationales : Points de vue du Sud*. Paris : Syllepses, volume 11, 7-20
- Coquery-Vidrovitch, C.** 1994 : Du bon usage de l'ethnicité. *Le Monde diplomatique* juillet. 4-5.
- De Graffenried, V.** 2006 : «C'est beau l'Europe, non?». Voyage au Sénégal sur les traces des jeunes tentés par l'aventure des Canaries. Le carnet de route de notre envoyée spéciale. *Le Temps* (04.09.2006)
- 2006 : Au Sénégal, la révolte des candidats à l'exil. *Le Temps* (04.09.2006)
- Devey, M.** 1997 : *La Guinée*. Paris : Karthala.
- Diakité, B.** 2004. *Facteurs socioculturels et création d'entreprise en Guinée: Étude exploratoire des ethnies peule et soussou.- thèse de doctorat en science de l'administration*. Québec : Presses de l'Université Laval. Disponible en ligne : <http://archimede.bibl.ulaval.ca/archimede/files/675ea591-3406-43ba-a122-02c171f5aee9/21491.html>

- Diallo** 1996 : *Femme et Travail*, Conakry : CECI.
- Diome, F.** 2003 : *Le ventre de l'Atlantique*. Paris : Anne Carrière.
- Efionayi-Mäder, D., Moret J., Pecoraro, M.** 2005 : *Trajectoires d'asile africaines: Déterminants des migrations d'Afrique occidentale vers la Suisse*. Neuchâtel : SFM.
- Efionayi-Mäder, D.** 2001: *Asyldestination Europa : eine Geographie der Asylbewegungen*. Zürich: Seismo.
- Fall, S. A.** NC: *Enjeux et défis de la migration internationale de travail ouest-africaine*. NC : BIT
- Findlay, A.** 1998: A Migration Channels Approach to the Study of Professionals Moving to and from Honk-Kong. *IMR* 32 (3) 682-702.
- Goldring** 1996: Blurring borders: constructing transnational community in the process of Mexico-Us Migration. *Research in Community Sociology* (6) 69-104
- Guillemette, F.** 2006 : *L'approche de la Grounded Theory; pour innover?* Article en ligne : [www.recherche-qualitative.qc.ca/numero26\(1\)/fguillemette_ch.pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/numero26(1)/fguillemette_ch.pdf)
- Heidsieck, E.** 1998 : *Territoire interdit, Boucs émissaires: Les sans-papiers*. Paris : Syras.
- IOM** editor 2005: *World Migration: costs and benefits of international migration*, Geneva.
- Kamdem, E.** 2002 : Management et interculturalité en Afrique : Expérience camerounaise. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Lahlou, M.** 2004 : Filières migratoires subsahariennes vers l'Europe (via le Maghreb). In Marfaing, L. et Wippel, S. éditeur, *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine, un espace en constante mutation*. Paris et Berlin: Karthala et ZMO
- Lee, E. S.** 1966: A Theory of Migration. *Demography* 3-1. 45-47.
- Lema, L.** 2006 : Sur les plages de Tenerife, où échouent les forçats de l'exil. *Le Temps* (05.09.2006)
- Lescot, V.** 2007 : Le ras-le-bol de la Guinée contre le président Conté. *Le Figaro*. 19 janvier 2007
- Lumembu Kasanda, A.** 2004 : L'immigration africaine en ces temps de globalisation. In *Alternatives sud, Genèse et enjeux des migrations internationales : Points de vue du Sud*. Paris : Syllepses, 11, 87-97
- Mauss, M.** 1960 : Essai sur le don : forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques. In *Sociologie et anthropologie*. Paris : Presses universitaires de France. 143-279
- Meyer, J.-B.** 2001 : Network Approach versus Brain Drain : Lessons from the diaspora In *International Migration*, 39-5, 91-110
- Petit Futé** 1999 : *Guinée, Guinée-Bissau*. Paris : Nouvelles éditions de l'université.
- OCDE** 2007 : Migrations internationales : le rôle des transferts de fonds des émigrés dans le développement. *Problèmes économiques* 2.914. 25-33
- ONU** 2006 : Le chômage en Afrique subsaharienne. *Afrique Renouveau* 1^{er} octobre 2006.
- Piguet, E.** 2004 : *L'immigration en Suisse, cinquante ans d'entrouverture*. NC : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Problèmes économiques** éditeurs 2006 : Afrique. Les chemins de la croissance. *Problèmes économiques* 2906.

- Raimbault, R.P.** NC : *Dictionnaire français-soso et soso-français*. Conakry : Société Africaine d'Édition et de Communication-Conakry.
- RESIMAO** 2007: <http://www.resimao.org/html/fr/Guinee>
- Reichert** 1982 : Social stratification in a mexican sending community: the effect of migration to the United States. *Social problems* (29) 422-433
- Rist, G.** 2001 : Le *développement: histoire d'une croyance occidentale*. NC : Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- Rosseli, M.** 2008 : Tenter sa chance à l'autre bout du monde. In *Un seul monde* 1 (mars 2008) 7-11
- Tarrius, A.** 2002 : *La mondialisation par le bas : les nouveaux nomades de l'économie souterraine*. Paris : Balland.
- Soudan F.** 2006 : Pourquoi Sarkozy fait peur. In *Jeune Afrique* 2368. (28.05.2006)
- Stiglitz, J.E.** 2002 : *La grande désillusion*. NC : Fayard.
- Terray, E.** 1986 : Le climatiseur et la véranda. In: *Hommage à Georges Ballandier*. Paris : Karthala.
- Toto, J.-P.** 2003 : Les dynamiques de peuplement en Afrique de l'Ouest. In Damon J. & Igué J. éditeur, *L'Afrique de l'Ouest dans la compétition mondiale : quels atouts possibles ?* Paris : Karthala, 75-110
- Vaughan, R., Segrott, J.** 2002: *Understanding the decision-making of asylum seekers*. London : Home Office Research.
- Verschave, F.-X.** 2005 : *Pourquoi l'Afrique se meurt-elle réellement*. Article disponible en ligne sur le site : <http://www.bonaberi.com/article.php?aid=1491> (04.12.2005)
- Williamson, J. G.** 2007 : Migrations internationales, quels effets sur les économies? *Problèmes économiques* 29/4
- Wihtol de Wenden, C.** 2006 : Histoire des migrations. In *Encyclopedia universalis v11*, version électronique.

SIXIEME PARTIE

ANNEXES

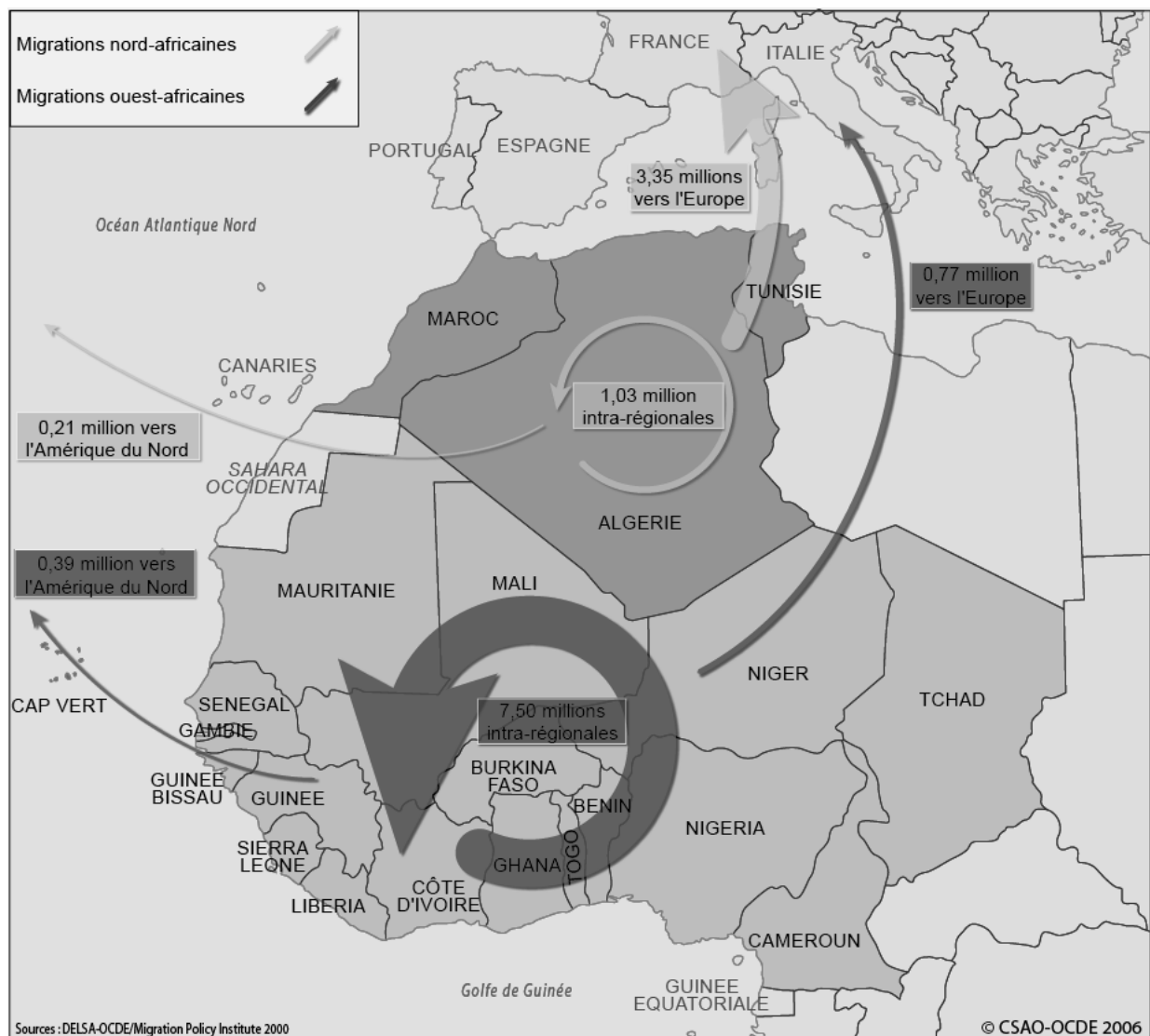


Fig.2 : Carte des flux migratoires nord et ouest-africains intra-régionaux et dirigés vers les pays de l'OCDE en 2000. Source : www.atlas-ouestafrique.org (OCDE/CDEAO/CSAO)

Cette carte, si elle donne un aperçu visuel correct de la proportion des flux, pêche néanmoins par un manque de scientificité. En effet, elle ne mentionne pas clairement si ces flux datent de 2000 ou s'ils sont calculés sur une plus longue période en additionnant le nombre de migrants d'un pays donné en l'an 2000.



Fig.4: Carte des régions de Guinée / Source : <http://www.quid.fr> 2007

Les affres de la saison des pluies à Conakry

Torrents indomptés et trafic perturbé

La ville, qui s'étend depuis la presque-île de Kaloum jusqu'à l'intérieur des terres est construite en bonne partie sur deux versants aux pentes relativement douces. De multiples rivières, parfois canalisées, dévalent les pentes et se transforment rapidement en torrent durant la saison pluvieuse occasionnant de nombreux dégâts. Certaines rues escarpées sont envahies par de puissants cours d'eau emportant au passage quelques enfants imprudents. Des axes routiers non bitumés deviennent impraticables enclavant des régions entières, comme ce fut le cas pour la Guinée forestière après la saison des pluies 2006⁸⁶. Sur certaines routes à Conakry, les chauffeurs de *Makbana*, minibus contenant jusqu'à une vingtaine de personnes entassées, esquivaient avec plus ou moins de réussite les énormes nids-de-poule gorgés d'eau.

Vents violents

Je pourrais encore parler des toits de tôles de certaines habitations au dessus desquels sont posés des pneus et autres cailloux qui n'empêchent pas toujours les vents tempétueux de les emporter. Afin de masquer la précarité ambiante, l'actuel président aurait affirmé un jour à ses hôtes étrangers que chaque pierre était posée sur les toits en souvenir d'un mort⁸⁷. Ou comment inventer des coutumes pour sauver la face...Et je n'ose imaginer l'état de certains marchés, où les vendeuses s'agglutinent avec leur marchandise sous de frêles tôles ondulées soutenues par des pieux en bois fichés dans la terre et pour les plus pauvres, sous un parasol. Les déchets qui jonchent les égouts à ciel ouvert de la ville sont également balayés par les trombes d'eau et dévalent les collines jusqu'à se déverser dans la mangrove en aval ou dans la mer. Quand les torrents dépérissent, ils laissent des cicatrices. Au retour de la saison sèche qui dure d'octobre à juin, on peut observer ainsi des sandales, boîtes de conserves, piles, emballages en tout genre parsemer une zone auparavant inondée ce qui frappe moins les locaux que le Suisse que je suis.

⁸⁶ « La Nationale Kissidougou-Seredou-Macenta dégradée a plongé la Guinée-Forestière dans la galère. La route coupée rend difficile la circulation des personnes et des biens. La crise du carburant entraîne l'augmentation des prix des denrées de première nécessité. (...)Les dernières traces de bitume ont été emportées par les pluies. (...) » extrait d'un article rédigé par Abou Bakr, «envoyé partial » à Nzérokoré (Guinée-C) de « l'hebdomadaire satirique indépendant Le Lynx », 20 novembre 2006.

⁸⁷ Je tiens cette information de Maître Amadou, chauffeur de bus très cultivé.

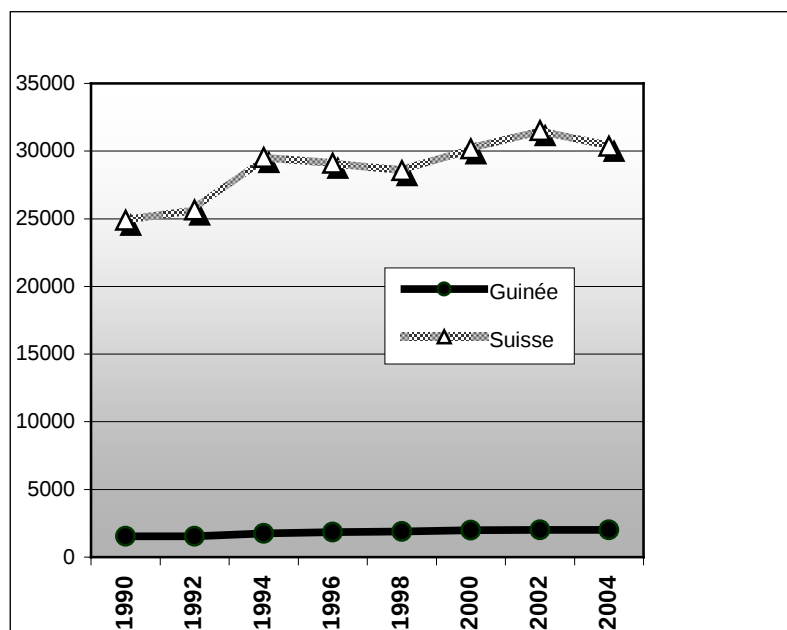


Fig.11: PIB/tête en ppp et \$ international constant. Comparaison Suisse/Guinée (BM-ONU 2006)

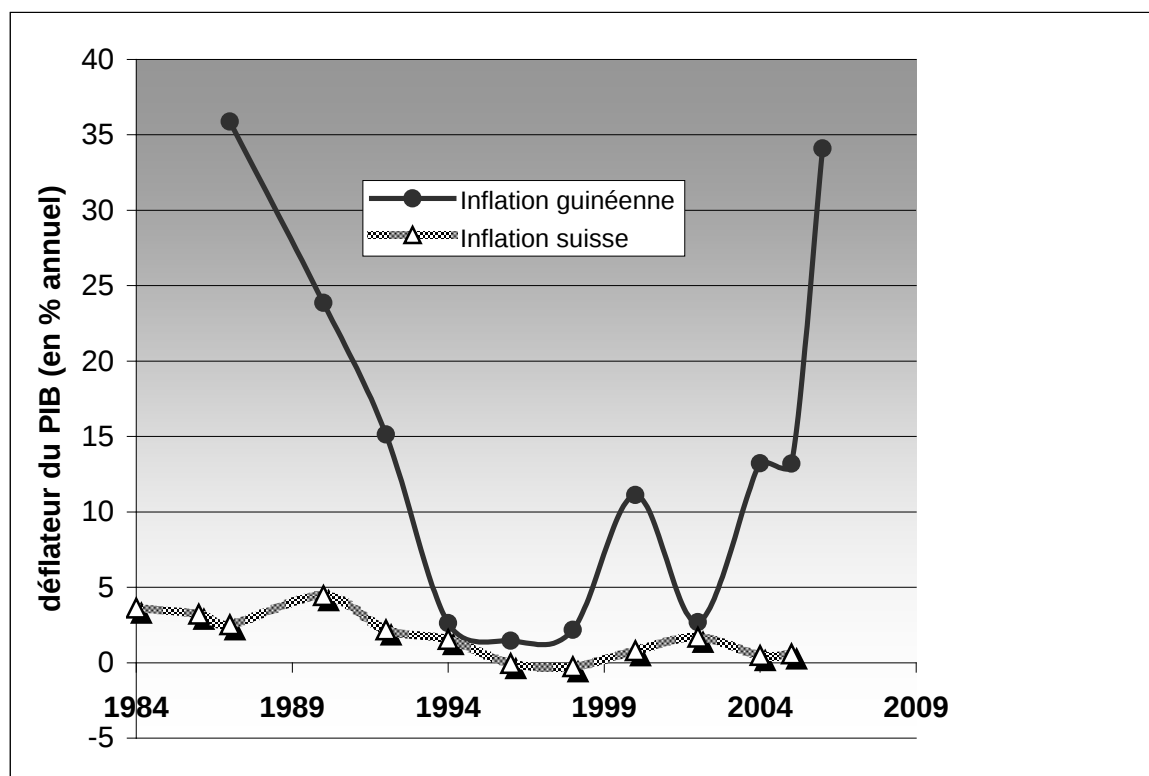


Fig. 12: Comparaison de l'inflation entre la Suisse et la Guinée (1984-2005/BM 2006).

Fig.13: Estimation de la population par tranche d'âge en %. (BM 2003).

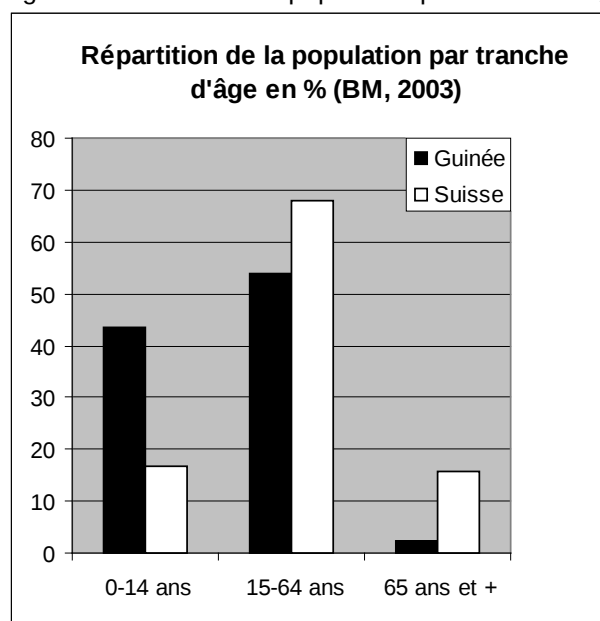
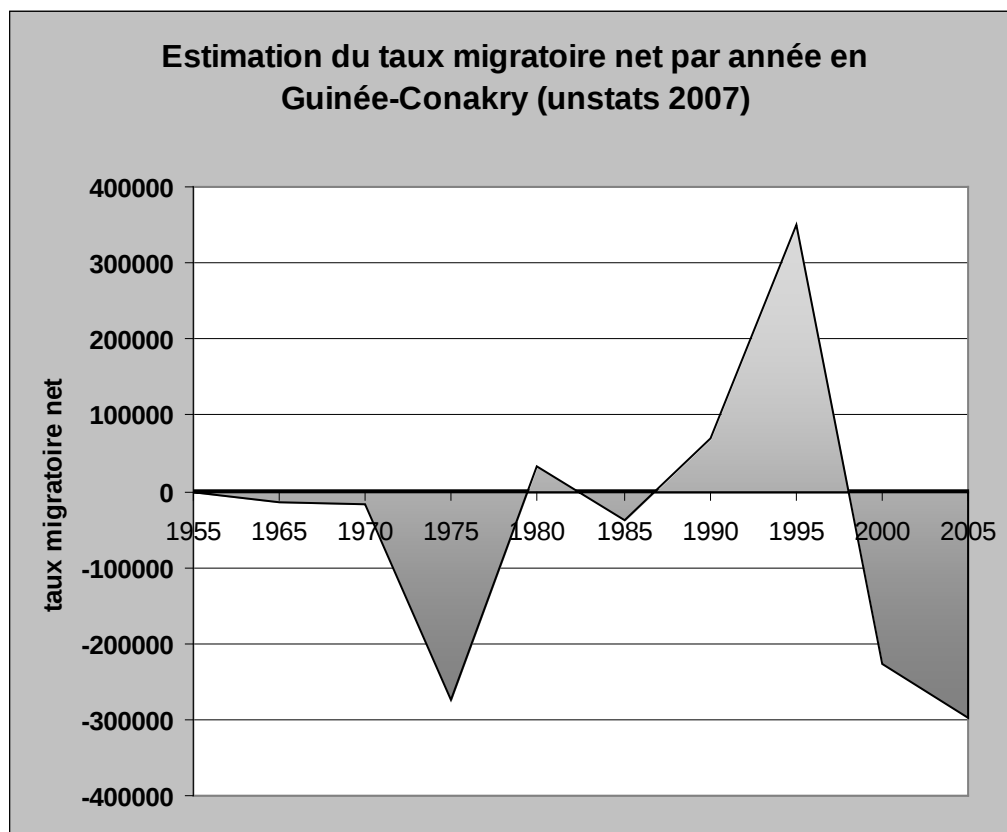


Fig.15: Estimation du taux migratoire net par année en Guinée-Conakry (ONU 2007)



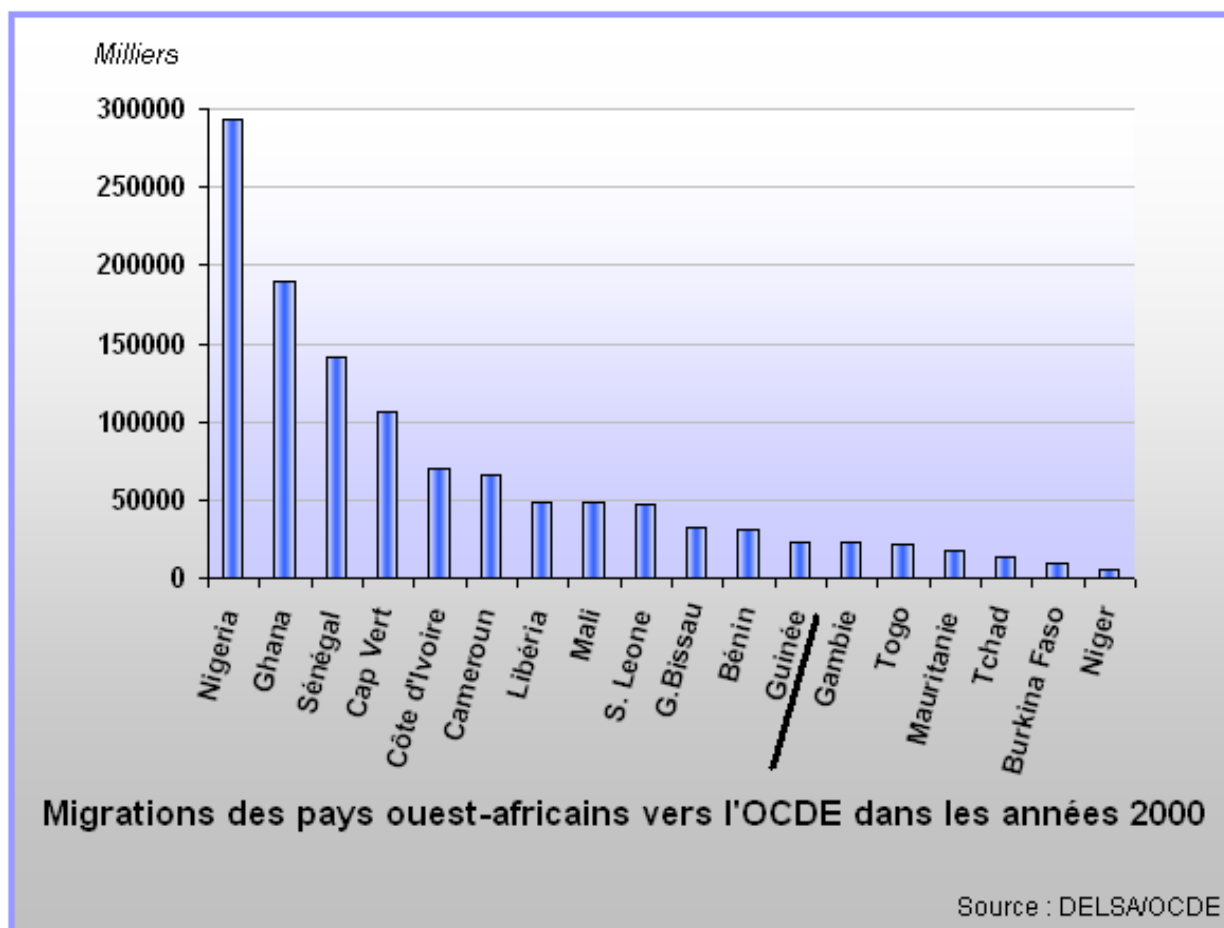


Fig. 16 : Migrations des pays ouest-africains vers l'OCDE dans les années 2000 Source : atlas-ouestafrique.org (OCDE/ELSA/CEDEAO)

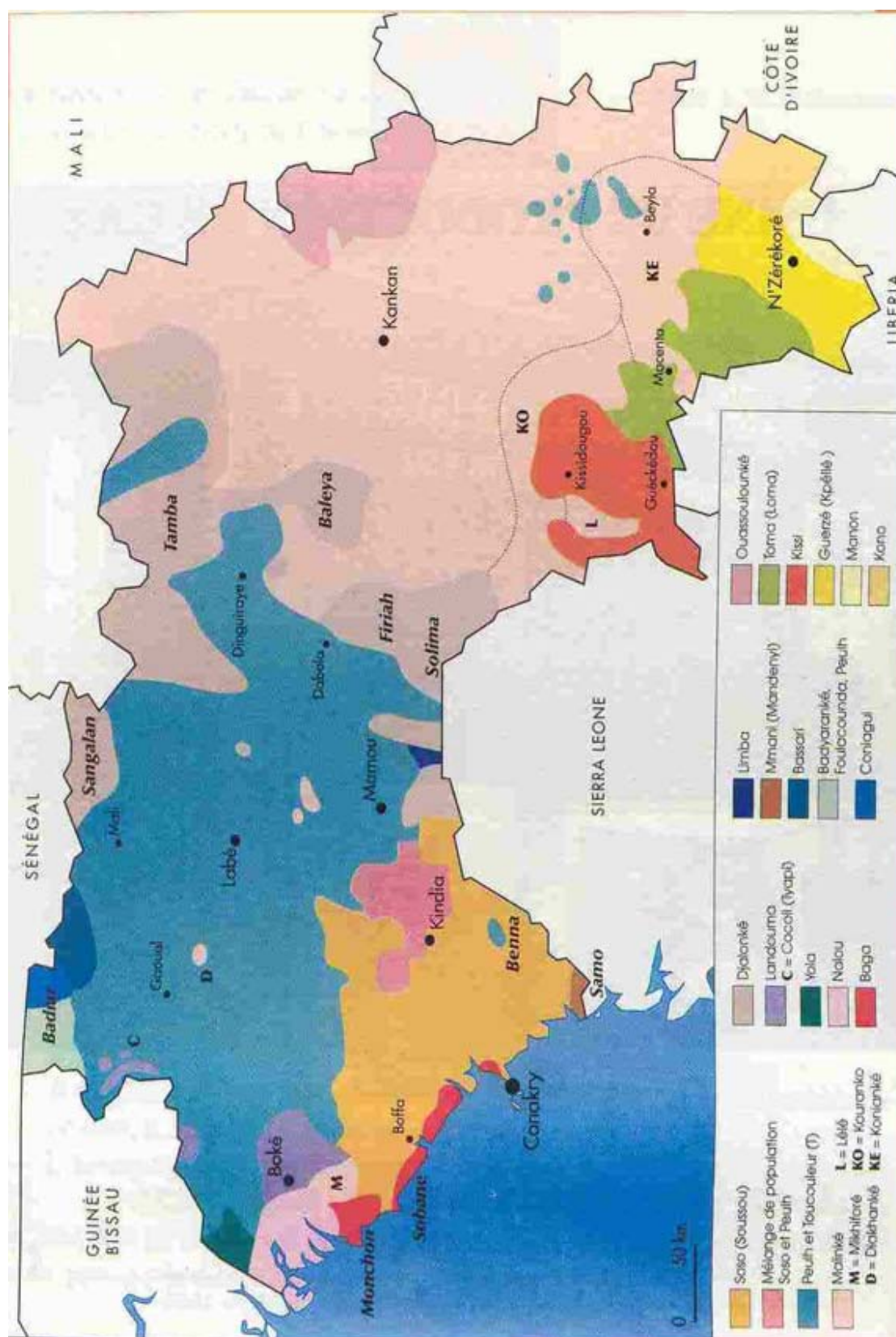


Fig.17 : Carte des ethnies en Guinée. Source : <http://archimede.bibl.ulaval.ca/archimede/files/c60e53ff-35a6-41f9-ba88-671c65cfb18e/ch11.1.html>

Tableau 18

LISTE DES INTERVIEWES

Note : Tous les jeunes Guinéens que j'ai interviewés désirent partir de Guinée, pour un pays occidental. Pour conserver leur anonymat, des pseudonymes ont été utilisés.

	sexe	âge ⁸⁸	ethnie ⁸⁹	motif d'émigration ⁹⁰
A) Interviews formelles⁹¹ de candidats sérieux à l'émigration⁹²				
1. Ba Ali	♂	26	SL	T+E
2. P. Camara ⁹³	♂	26	S (+P)	T+E
3. le Footballeur susu	♂	25	S	T
B) Interviews formelles de candidats ayant émigré				
1. Kaitou (parle de son ami très intime expatrié)	♂	26	P	T
2. KoloBa	♂	19	P	T
3. le Roi	♂	30*	P	T
4. Alpha	♂	30*	-	T
5. M. Barré	♀	25	P	M
6. Mararulany (parle de son frère expatrié)	♂	20	P	T
7. Nadia S.(parle de sa sœur expatriée)	♀	25*	M	T
C) Interview informelle de candidats ayant émigré				
1. Vendeur de statue Peul (parle de son frère expatrié)	♂	25*	P	T
Sous-Total : n=11 ; sexe : 2♀, 9♂ ; âge M :25 ans ; ethnie :6 Peuls, 1 Malinké, 2 Soussous, 1 Sierra Léonais, 1 inconnu ; motif d'émigration : T=8, E=0, T+E=2, M=1				
D) Interviews formelles de candidats a l'émigration n'ayant entrepris aucune démarche significative				
1. M .Oularé	♂	30	M	T
2. P. Bangoura	♂	29	S (+P)	T+E

⁸⁸ L'âge n'est pas vraiment considéré et sert peu pour déterminer l'identité d'un individu en Guinée dans les interactions quotidiennes, le signe* signifie que l'âge est estimé approximativement d'après l'apparence de l'individu. A noter que tel est le cas pour tous les *informateurs privilégiés* interviewés pour lesquels je n'ai pas apposé le signe* afin d'éviter une surcharge visuelle.

⁸⁹ **Ethnies en Guinée** : Fo= Forestier (Baga, Toma, Guerzé,...), M=Malinké, P=Peul, S=Soussou **Nationalités autres** : Fr =Français, P-B=Pays-Bas, SL=Sierra-Léone

⁹⁰ T= Travail, E= Etudes, M= Mariage forcé V= Vacances

⁹¹ Avec le guide d'entretien

⁹² Candidats sérieux a l'émigration : personnes qui ont déjà obtenu ou sont en voie d'obtenir les documents nécessaires pour faire une demande de visa ou qui ont réuni/ sont en voie de réunir la somme nécessaire pour voyager clandestinement par l'intermédiaire de passeur.

⁹³ Les noms des surlignés en gris m'ont été présentés par Abdoulaye et font partie de son réseau social.

	sexe	âge	ethnie	motif d'émigration
3. Ton	♂	29	M	T
4. T. Albert	♂	23	Fo	E
5. A. Barry	♀	16	P	T+E
6. S. Fatoumata	♀	17	S	T
E) Interviews informelles ⁹⁴ de candidats l'émigration n'ayant entrepris aucune démarche significative				
1. Fatim	♀	17	-	T+E
2. Tene	♀	29	M	T
3. SisA	♂	17	-	T
4. Famarah	♂	29	SL	T
5. Blase	♂	28	SL	V
6. « l'italien »	♂	26	-	E
7. Le riche étudiant	♂	25	P	T
8. Président de la 42 ^{ème} promo de gestion, université de Sanfounya	♂	27	-	E
9. l'employé d'hôtel	♂*	35	-	T
Sous-Total : n=15, sexe : 4♀, 11♂, âge M : 25 ans, ethnie : 3 Malinkés, 2 Peuls, 2 Soussous, 2 Sierra-Léonais, 1 Forestier, 5 inconnus ; motif d'émigration : T=7, E=4, T+E=3, V=1				
TOTAL : n=26, sexe : 6♀, 20♂, âge M : 25 ans, ethnie : 8 Peuls, 4 Malinkés, 4 Soussous, 3 Sierra-Léonais, 1 Forestier, 6 inconnus ; motif d'émigration : T=15, E=4, T+E=5, M=1, V=1				
F) Interviews formelles d'informateurs privilégiés :				
Professeurs :				
1. professeur de collègue	♂	50	S	
2. géographe français, directeur de l'Observatoire de la Guinée Maritime	♂	50	Fr	
3. doyen de l'université des Lettres et Sciences humaines, Sanfounya (Conakry)	♂	50		
4. professeur en sociologie, université de Sanfounya	♂	50	Fo	
Fonctionnaires d'ambassade/institution internationale :				
5. ex-fonctionnaire, interprète à l'ambassade guinéenne de Londres, notable	♂	60	M	
6. fonctionnaire au consulat de Hollande	♀	45	P-B	

⁹⁴ Sans grille d'entretien : thème abordé durant la conversation, j'ai pu glaner des informations intéressantes.

7. fonctionnaire à l'ambassade de France	♂	30	Fr	
8. fonctionnaire à l'OIM-Guinée-Conakry	♀	30	Fo	
<i>Fonctionnaires :</i>				
9. fonctionnaire au ministère de l'intérieur, département de la police de l'air et des frontières, division passeport	♂	45	S	
10. Général de l'armée, Béret rouge	♂	50	-	
11. fonctionnaire à la direction de l'urbanisme, commune de Matoto, Conakry	♂	<50	-	
12. Employé de Western Union à Conakry	♂	30	P	
<i>Représentant de la société civile :</i>				
13. présidente de l'association « Jeunesse Citoyenne », réunissant de jeunes cadres afin de réfléchir et proposer des solutions aux problèmes de la société guinéenne	♀	30	P	
14. ONG à Mouna Cyber	♀ ♂	20-30	-	
15. administratrice d'ONG	♀	30	M	
<i>Représentant expatrié de l'Eglise catholique guinéenne:</i>				
16. Abbé Poulo	♂	55	Fr	
TOTAL informateurs privilégiés: n=17				

Fig.19 : Grille d'entretien pour les candidats au départ et les migrants

Thème : Dynamique des migrations guinéennes intercontinentales

Qui migre en Europe et pour quelles raisons?

Comment choisissent-ils le lieu de destination?

1. Profil du candidat a la migration:

Âge, sexe, état civil, situation socioéconomique, travail/études

2. Veux-tu quitter le pays? Si oui, pour quelles raisons, qu'est ce qui te pousse à partir?

Chômage, bas salaire volonté d'ascension sociale situation politique, pression familiale

3. Représentation du lieu de destination

3.1 Où voudrais-tu partir et pourquoi?

3.2 Informations sur le lieu de destination

Connaissances a) sur les formalités du visa

b) sur les possibilités d'obtenir un permis de travail ou de séjour

c) sur les opportunités de travail dans le pays d'accueil

d) sur le mode de vie

3.3 Source des connaissances

a) réseau social

b) médias (cinéma télévision radio journal)

Pour connaître le rôle des médias dans la représentation du lieu de destination

c) passeur(s)

4. Mode de financement du voyage

a) salaire

b) Emprunts ou dons : soutien familial ou réseau social 1) au pays
2) à l'étranger

5. Quelle serait la situation qui te ferait renoncer à partir?

Type de travail, salaire escompté,

5.1 Si tu avais: - 5 à 7 mio de FG soit 1000 à 1400 frs partirais tu?

-12 mio de FG soit 2250 frs soit la somme négociée par passeur pour la migration clandestine vers les Canaries, partirais-tu?

6. Degré de motivation et prise de risque :

Risquerais-tu ta vie et ton argent ou celui de la famille en voyageant clandestinement?

Fig. 20 : grille d'entretien pour les informateurs privilégiés

Thème du mémoire :

A travers ce travail de mémoire je chercherai à comprendre quels sont les facteurs explicatifs de l'émigration de travail (émigration aboutissant actuellement dans la clandestinité) des jeunes en Guinée.

Plus précisément, je chercherai à connaître comme s'effectue le processus de décision de migrer.

Quels sont les éléments qui entrent dans la balance entre migrer et rester au pays et quel poids respectif leur donnent les candidats à l'émigration?

- 1) Connaissez-vous des études qui ont déjà traité du thème de l'émigration guinéenne, plus particulièrement de l'émigration des jeunes vers l'Europe ?
- 2) **Données statistiques** (OMS, BM, OIM, ONU, PNUD, Etat guinéen, jeunesse citoyenne)
 - a. **Y a-t-il des statistiques concernant la démographie guinéenne :**
 - bilan migratoire
 - natalité (fécondité)
 - mortalité
 - pyramide des âges, évolution démographique, quelle étape de la transition démographique)
 - b. **Y a-t-il des statistiques socioéconomiques sur la Guinée :**
 - indice de Gini (répartition des revenus)
 - % de chômage (total + jeunes)
 - revenu moyen
 - prix du panier de la ménagère
 - évolution de l'inflation ces cinq ou dix dernières années (tableau)
- 3) **Ampleur du phénomène de l'émigration de Guinée (vers l'Europe)**
 - a. Données quantitatives
 - b. Lieu de destination (stat , % sur les guinéens dans le monde)
 - c. Quand a-t-elle débuté, l'émigration dans les pays occidentaux ? plus particulièrement l'émigration de jeunes clandestins
- 4) **Profil du migrant**
 - a. Qui part ? Quelle part représentent les jeunes de 15-30 ans dans l'émigration vers les pays occidentaux (regroupement familiale, visa vacance, ...)?
 - b. **Genre :** Autant de jeunes hommes que de jeunes femmes ?
 - c. **Ethnie-nationalité :** Diakhanké, Peul, (Libanais pakistanais chinois...)
 - d. **Origine sociale :** pauvre, classe moyenne, riche
 - e. **Rationalité :** connaissance sur le statut des migrants dans le pays d'accueil, possibilité d'obtenir un permis de travail ou de séjour, sur les opportunités de travail dans les pays d'accueil,
 - f. Sources des connaissances : télé, amis, ...

5) Mode de financement du voyage

- a. Propre salaire
- b. Soutien familial ou réseau social à l'extérieur ou au pays ; dons, emprunts

6) Prix approximatif officiel et officieux⁹⁵ des formalités pour obtenir un visa pour l'étranger

- passeport guinéen :	
- assurance voyage :	
- dépôt du visa :	
- billet d'avion :	
- communication ⁹⁶ :	
Total :	

- bakchich pour passeur si visa clandestin ?

7) Causes de départ

Chômage, bas salaire, volonté d'ascension sociale parfois provoquée par la réussite matérielle visible de certains expatriés, études,...

8) Politique de migration

Quelles solutions à l'émigration clandestine ? Préoccupe-t-elle l'Etat guinéen ?

Comment considèrent-ils les politiques restrictives des pays occidentaux, Europe notamment ?

- a) Y a-t-il une collaboration directe entre l'Europe ou pays européen (par ex. Espagne) et la Guinée pour mieux gérer les flux migratoires ?
 - b) Attente du gouvernement vis-à-vis de la politique européenne:
 - Donner plus de visas ?
 - Aide pour financer des projets de jeunes, développement de l'emploi dans le secteur agricole, ...
 - c) L'Etat prend-il une taxe sur les transferts de fonds des migrants ?
- Risque.

⁹⁵ Pour accélérer les procédures, ce qui est indispensable pour obtenir les papiers nécessaires dans le temps imparti, il faut donner une somme supplémentaire, la Guinée est le pays le plus corrompu sur le continent africain.

⁹⁶ Avec l'hôte dans le pays de destination (frais internet + téléphone)

Fig. 21 : connaissances sur les pays de destination et sources d'information

connaissances sur les modalités d'obtention du visa		Code interviewé (cf. liste des interviewés)
bonnes	8/15	A1, A2, A3, B1, B2, B3, B4, B6
partielles	2/15	D1, D3
nulles	5/15	B5, D2, D4, D5, D6
connaissances sur les possibilités d'obtenir un permis de travail et de séjour		
idéalisées	2/20	E4, E5
nuancées	11/20	A1, A2, A3, B1, B2, B4, D2, D3, D4, E1, E8
nulles	7/20	B3, B5, B6, D1, D5, D6, E3
connaissances sur les opportunités de travail dans les pays d'accueil		
idéalisées	2/21	E4, E5
nuancées	11/21	A1, A2, A3, B1, B2, B4, D2, D3, D4, E1, E8
nulles	8/21	B3, B5, B6, D1, D2, D5, D6, E3
connaissances sur le mode de vie		
idéalisées	2/14	B6, D5
nuancées	10/14	A1, A2, A3, B1, B2, B3, D1, D2, D4, D6
nulles	2/14	B5, E3
représentations fournies par le réseau social		
idéalisées	2/12	B2, D5
nuancées	10/12	A1, A2, A3, B1, B3, B4, D2, D3, D4, E8
mauvaises		
représentations fournies par les médias		
idéalisées	6/12	B4, B6, D1, D2, D5, E4
nuancées	6/12	A1, A2, A3, D3, D4, E8
mauvaises	0/12	